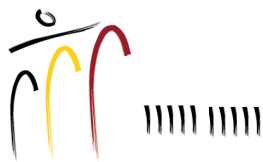




RAPPORT

CCE 2016 - 1657

L'évolution économique dans l'industrie
du textile et de l'habillement – Printemps 2016



Rapport sur l'évolution économique dans l'industrie du textile et de l'habillement – Printemps 2016

Personne de contact :
Stephen Renders
stere@ccecrb.fgov.be

Table des matières

1	Contexte macro-économique	5
2	Industrie textile.....	8
2.1	Enquête de conjoncture de la Banque nationale de Belgique.....	8
2.2	Production et chiffre d'affaires	8
2.3	Investissements	11
2.4	Emploi et chômage	12
2.5	Commerce extérieur	14
2.6	Rémunérations et coûts salariaux.....	19
3	Industrie de l'habillement	20
3.1	Enquête conjoncturelle de la Banque nationale de Belgique	20
3.2	Production et chiffre d'affaires	20
3.3	Investissements	22
3.4	Emploi et chômage	23
3.5	Commerce extérieur	24
3.6	Rémunérations et coûts salariaux.....	27
4	Commerce de détail d'habillement et d'articles textiles.....	28
5	Entretien du textile	30
6	Résumé	31
7	Annexes statistiques	34

Liste des graphiques

Graphique 1-1 : Confiance des producteurs dans l'industrie manufacturière et le secteur des services dans la zone euro...	5
Graphique 1-2 : Evolution des prix du pétrole et des matières premières et du cours de l'euro par rapport à la GBP et au USD	7
Graphique 2-1 : Courbe de conjoncture de l'industrie textile et de l'industrie manufacturière	8
Graphique 2-2 : Chiffre d'affaires intérieur et à l'étranger de l'industrie textile belge, 2011-2015 (par trimestre, x 1 000 000 euros)	9
Graphique 2-3 : Chiffre d'affaires de l'industrie textile belge par sous-secteur (comparaison par rapport à un an auparavant)	10
Graphique 2-4 : Volume de production (moyenne trimestrielle mobile, 2010 = 100) et évolution des prix à la production (d'une année à l'autre) des entreprises textiles belges de plus grande taille, 2008-2016	10
Graphique 2-5 : Enquêtes sur l'octroi de crédits en Belgique	11
Graphique 2-6 : Evolution des investissements dans le secteur textile belge, 2013-2015 (par trimestre, x 1 000 000 euros)	12
Graphique 2-7 : Evolution de l'emploi dans le secteur textile belge, 2009-2015 (par trimestre)	13
Graphique 2-8 : Chômage temporaire et perspectives d'emploi dans le secteur textile, 2009-2014 (moyenne trimestrielle mobile)	13
Graphique 2-9 : Commerce extérieur belge en articles de textile (par semestre, x 1 000 000 euros, y compris les vêtements en maille)	14
Graphique 2-10 : La balance commerciale belge de produits textiles par partenaire commercial et par produit (en millions d'euros)	15
Graphique 2-11 : Evolution du commerce textile par produit, 1 ^{er} trimestre 2016 par rapport à 1 ^{er} trimestre 2015	15
Graphique 2-12 : Total des importations et exportations belges de textile selon le concept national et le concept communautaire (en millions d'euros, hors confection et vêtements en maille)	16
Graphique 2-13 : Importations et exportations belges de textile selon le concept national et le concept communautaire par produit n 2015 (en % du total, hors confection et vêtements en maille)	17
Graphique 2-14 : Commerce textile par produit selon le concept national, 2011-2015 (x 1 000 000 euros, hors confection et vêtements en maille)	17
Graphique 2-15 : Importations et exportations belges de textile selon le concept national et le concept communautaire en fonction de l'origine et de la destination en 2015 (en % du total, y compris les vêtements en maille, hors confection)	18
Graphique 2-16 : Commerce textile belge en fonction de la destination et de l'origine selon le concept national, 2011-2015 (x 1 000 000 euros)	18
Graphique 3-1 : Courbe conjoncturelle du secteur belge de l'habillement	20
Graphique 3-2 : Evolution du chiffre d'affaires dans le secteur belge de l'habillement, 2008-2015 (par trimestre, hors fourrure)	21
Graphique 3-3 : Niveau des stocks, volume de production et évolution des prix à la production (d'une année à l'autre) dans le secteur belge de l'habillement	22
Graphique 3-4 : Investissements dans le secteur de l'habillement, 2010-2015 (x 1 000 000 euros)	22
Graphique 3-5 : Emploi dans l'industrie de l'habillement (par trimestre, 1 ^{er} trimestre 2008 = 100)	23
Graphique 3-6 : Chômage temporaire et perspectives d'emploi dans le secteur belge de l'habillement, 2010-2015 (moyenne trimestrielle mobile)	24
Graphique 3-7 : Les importations et exportations belges d'habillement (hors bonneterie, par semestre, x 1 000 000 euros)	25
Graphique 3-8 : Total des importations et exportations belges de vêtements selon le concept national et le concept communautaire (en millions d'euros)	26
Graphique 3-9 : Importations et exportations belges de vêtements et accessoires tissés selon le concept national et le concept communautaire en fonction de l'origine et de la destination en 2015 (en % du total)	26
Graphique 3-10 : Commerce belge de vêtements et accessoires tissés en fonction de la destination et de l'origine selon le concept national, 2011-2015 (x 1 000 000 euros)	27
Graphique 4-1 : Confiance des chefs d'entreprise dans le commerce de détail d'habillement	29
Graphique 4-2 : Indicateur de la confiance des consommateurs et chiffre d'affaires dans le commerce de détail d'habillement (par trimestre, x 1 000 000 euros)	29
Graphique 5-1 : Chiffre d'affaires et investissements dans le secteur de l'entretien du textile, 2010-2015 (par trimestre, x 1 000 000 euros)	30

Liste des tableaux

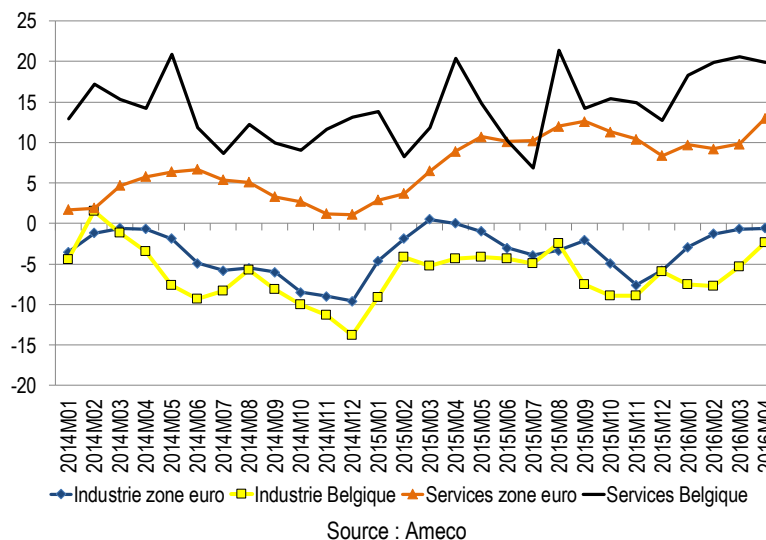
Tableau 1-1 :	Scénarios de croissance pour la Belgique et des pays de référence, 2015-2017	7
Tableau 6-1 :	Chiffres clés du secteur du textile et de l'habillement (variation par rapport à l'année précédente)	31
Tableau 7-1 :	Chiffre d'affaires dans l'industrie du textile (Nace-BEL 13).....	34
Tableau 7-2 :	Chiffre d'affaires intérieur de l'industrie du textile (Nace-BEL 13)	35
Tableau 7-3 :	Exportations de l'industrie du textile (Nace-BEL 13).....	36
Tableau 7-4 :	Chiffre d'affaires dans les sous-secteurs de l'industrie du textile (x 1.000.000 d'euros)	37
Tableau 7-5 :	Production dans l'industrie du textile (en volume)	38
Tableau 7-6 :	Enquête de conjoncture BNB : évaluation des stocks, les commandes intérieures et extérieures, les prévisions de l'emploi dans le secteur du textile et la durée moyenne de l'activité assurée	39
Tableau 7-7 :	Prix à la production d'articles textiles (Nace-BEL 17)	40
Tableau 7-8 :	Taux d'utilisation des capacités de production et obstacles à la production en raison d'une demande insuffisante dans l'industrie du textile	41
Tableau 7-9 :	Investissements dans l'industrie du textile (Nace-BEL 13).....	42
Tableau 7-10 :	Investissements dans l'industrie du textile (à l'exclusion de la bonneterie et de la confection)	42
Tableau 7-11 :	Travailleurs occupés dans l'industrie du textile (données ONSS, par trimestre)	43
Tableau 7-12 :	Nombre de travailleurs occupés dans l'industrie du textile (données Vacantex, par trimestre).....	44
Tableau 7-13 :	Chômage dans l'industrie du textile	45
Tableau 7-14 :	Commerce extérieur en produits textiles (confection exclue) Belgique	46
Tableau 7-15 :	Commerce extérieur de produits textiles (confection exclue) par pays et par zone (en millions d'euros)* ..	47
Tableau 7-16 :	Commerce extérieur en produits textiles (confection exclue). Ventilation selon consommation finale (en valeur)*	48
Tableau 7-17 :	Commerce extérieur belge en produits textiles (confection exclue) par pays et par zone selon le concept national et communautaire (x 1 000 000 euros)*.....	49
Tableau 7-18 :	Commerce extérieur en produits textiles (confection exclue). Ventilation selon consommation finale (en valeur)*	50
Tableau 7-19 :	Valeur de la production dans l'industrie de l'habillement selon le lieu de production (Nacebel 2008, x 1000 euros)*	51
Tableau 7-20 :	Production de l'industrie de l'habillement (en volume).....	52
Tableau 7-21 :	Chiffre d'affaires de l'industrie belge de l'habillement (Nace-BEL 14)	53
Tableau 7-22 :	Chiffre d'affaires intérieur de l'industrie de l'habillement (Nace-BEL 14)	54
Tableau 7-23 :	Exportations de l'industrie de l'habillement (Nace-BEL 14)	55
Tableau 7-24 :	Indices des prix à la production (articles d'habillement) (Nace-BEL 18)*	56
Tableau 7-25 :	Enquête de conjoncture BNB : évaluation des stocks, les commandes intérieures et extérieures et prévisions de l'emploi dans l'industrie de l'habillement	57
Tableau 7-26 :	Taux d'utilisation des capacités de production et obstacles à la production en raison d'une demande insuffisante dans l'industrie de l'habillement	58
Tableau 7-27 :	Investissements dans l'industrie de l'habillement (Nace-BEL 14).....	59
Tableau 7-28 :	Investissements dans l'industrie de la bonneterie et de la confection	59
Tableau 7-29 :	Emploi dans l'industrie de l'habillement et de la confection*	60
Tableau 7-30 :	Travailleurs occupés dans l'industrie de l'habillement (données ONSS, par trimestre).....	61
Tableau 7-31 :	Chômage dans l'industrie de l'habillement	62
Tableau 7-32 :	Commerce extérieur d'articles d'habillement par pays et par zone	63
Tableau 7-33 :	Commerce extérieur d'articles d'habillement	64
Tableau 7-34 :	Commerce extérieur belge en vêtements et accessoires tissés par pays et par zone selon le concept national et communautaire (x 1 000 000 euros)	65
Tableau 7-35 :	Chiffre d'affaires dans le commerce de détail de textiles et d'articles d'habillement (Nace-BEL 4771 en 4751).....	66
Tableau 7-36 :	Prix à la consommation des vêtements	67
Tableau 7-37 :	Ventes de textiles et d'articles d'habillement dans le commerce de détail* (indices)	68
Tableau 7-38 :	Entretien du textile : Chiffre d'affaires et investissements (Nace-BEL 9601).....	69

1 Contexte macro-économique

Huit ans après, le PIB réel de la zone euro dépasse enfin le plus haut niveau enregistré avant la grande récession. Dans les autres pays développés, la reprise s'est mise en place bien plus rapidement. Au premier trimestre de 2016, le PIB de la zone euro a connu une augmentation relativement forte (+0,5%), l'Allemagne (+0,7%) et la France (+0,5%) affichant notamment une évolution positive. La croissance plus vigoureuse aux États-Unis et la poursuite d'une politique monétaire souple au sein de l'UE maintiendraient la faiblesse de l'euro et favoriseraient l'industrie européenne. La croissance resterait toutefois modérée, en particulier en raison des très faibles investissements et d'un taux de chômage considérable, bien qu'en recul. La croissance dans la zone euro demeurerait donc pratiquement inchangée en 2016 et 2017.

L'amélioration de la confiance des chefs d'entreprise européens dans le secteur industriel témoigne d'un contexte international plus favorable, tandis que la confiance à la hausse dans le secteur des services est le signe d'une relance de la demande intérieure (Graphique 1-1).

Graphique 1-1 : Confiance des producteurs dans l'industrie manufacturière et le secteur des services dans la zone euro



Le prix du pétrole a atteint un point bas en janvier (moins de 30 USD pour un baril de Brent) avant de remonter, en particulier en raison d'une résorption de l'excédent de production, mais il reste faible. En mai, le taux de change de l'euro, pondéré en fonction des échanges, avait grimpé de 8% par rapport à un an auparavant. Le Graphique 1-2 montre que l'euro s'est légèrement raffermi ces derniers mois par rapport au dollar, mais qu'il reste très faible en comparaison avec le début de l'année 2014. La dépréciation sensible de la livre britannique à partir de novembre 2015, suivie d'une chute de celle-ci dans la foulée du référendum sur le « Brexit », suscite des inquiétudes bien plus grandes (voir aussi encadré).

Les conséquences économiques de la sortie du R-U de l'Union européenne

Les conséquences économiques du Brexit, qui se concrétiserait en janvier 2019, sont pour l'heure très incertaines. Cette incertitude a d'ores et déjà un impact négatif sur l'économie via une dégradation de la confiance et une augmentation des primes de risque sur les marchés financiers. Le Brexit aurait des conséquences néfastes sur l'économie britannique en raison notamment : d'une fuite de capitaux et d'un affaiblissement des entrées de capitaux, conjugués à terme à une diminution des investissements directs étrangers ; d'un accès plus difficile au marché unique et aux 53 autres pays avec lesquels l'UE a conclu un accord commercial préférentiel ; d'un recul de la migration économique et du capital humain qui y est associé ; de la dépréciation de la GBP, qui pèsera sur le pouvoir d'achat et qui, combinée à une fuite de capitaux, pourrait entraver le règlement des obligations financières et engendrer des chocs financiers.

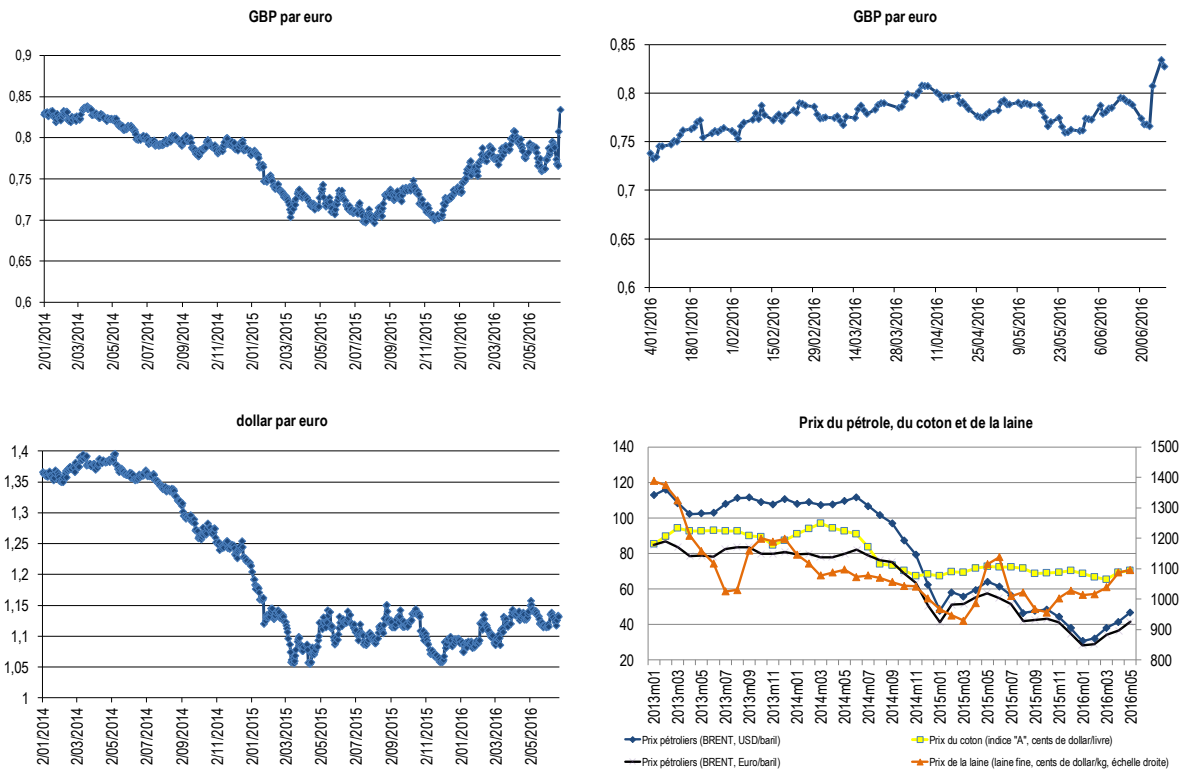
L'OCDE estime que le PIB du R-U serait amputé d'au moins 3% en 2020 et d'au moins 5% en 2030 par rapport à un scénario sans Brexit¹.

Il va de soi que les autres pays de l'UE seront aussi touchés par la sortie britannique de l'UE, bien que dans une moindre mesure que le R-U proprement dit. Ainsi, les échanges commerciaux avec le R-U subiraient un préjudice du fait de la croissance économique plus faible au R-U, de la dépréciation de la GBP par rapport à l'euro et de nouvelles barrières commerciales éventuelles. Beaucoup dépendra du reste des modalités de l'accord commercial entre le R-U et l'UE. Les marchés financiers européens pourraient aussi subir des chocs négatifs au lendemain du Brexit. Des effets négatifs supplémentaires sont possibles dans le cas où l'avenir de l'UE serait remis en question. L'OCDE estime que le PIB de l'UE sans le R-U sera inférieur d'environ 1% en 2020 par rapport à un scénario sans Brexit.

Pour la Belgique, les échanges commerciaux avec le R-U sont particulièrement importants, de sorte que les effets se feront assurément sentir dans notre pays. En 2015, le R-U représentait respectivement 7,7% et 5,5% des exportations et importations totales de la Belgique (selon le concept national). Comme nous le verrons plus loin, cette importance est encore plus grande pour le secteur belge du textile et de l'habillement.

¹ Kierzenkowski et al. (2016), *The Economic Consequences of Brexit: A Taxing Decision*, OECD Economic Policy Paper, avril 2016, n° 16, 36 p.

Graphique 1-2 : Evolution des prix du pétrole et des matières premières et du cours de l'euro par rapport à la GBP et au USD



Sources : U.S. Energy Information Administration, Index Mundi et De Nederlandsche Bank

Les prévisions tablent sur une croissance très fragile. Au niveau mondial, les plus grands risques à la baisse sont liés aux changements structurels de l'économie chinoise, qui peuvent déstabiliser les marchés financiers et des matières premières, et à la normalisation de la politique monétaire américaine, qui pourrait également avoir des retombées négatives sur les marchés financiers. De nombreuses régions du monde sont en outre soumises à des tensions géopolitiques importantes. Dans la zone euro, le risque d'une nouvelle crise de la dette n'a pas encore été écarté et le Brexit crée des risques supplémentaires.

Tableau 1-1 : Scénarios de croissance pour la Belgique et des pays de référence, 2015-2017

	PIB en volume						Taux de chômage*						Indice harmonisé					
	2015		2016		2017		2015		2016		2017		2015		2016		2017	
	OECD	CE	OECD	CE	OECD	CE	OECD	CE	OECD	CE	OECD	CE	OECD	CE	OECD	CE	OECD	CE
Allemagne	1,4%	1,7%	1,6%	1,6%	1,7%	1,6%	4,6%	4,6%	4,4%	4,6%	4,6%	4,7%	0,1%	0,1%	0,3%	0,3%	1,5%	1,5%
Pays-Bas	2,0%	2,0%	1,7%	1,7%	2,1%	2,0%	6,9%	6,9%	6,2%	6,4%	5,9%	6,1%	0,2%	0,2%	0,1%	0,4%	1,2%	1,3%
France	1,2%	1,2%	1,4%	1,3%	1,5%	1,7%	10,0%	10,4%	9,8%	10,2%	9,7%	10,1%	0,1%	0,1%	0,1%	0,1%	0,8%	1,0%
Belgique	1,4%	1,4%	1,2%	1,2%	1,5%	1,6%	8,5%	8,5%	8,2%	8,2%	7,5%	7,7%	0,6%	0,6%	1,6%	1,7%	1,7%	1,6%
Zone euro	1,6%	1,7%	1,6%	1,6%	1,7%	1,8%	10,8%	10,9%	10,2%	10,3%	9,8%	9,9%	0,0%	0,0%	0,2%	0,2%	1,2%	1,4%
Royaume-Uni	2,3%	2,3%	1,7%	1,8%	2,0%	1,9%	5,4%	5,3%	5,1%	5,0%	5,2%	4,9%	0,1%	0,0%	0,4%	0,8%	1,6%	1,6%
Etats-Unis	2,4%	2,4%	1,8%	2,3%	2,2%	2,2%	5,3%	5,3%	5,0%	4,8%	4,7%	4,5%	0,1%	0,1%	1,1%	1,2%	2,0%	2,2%

* In niveau.

Sources : Commission européenne (European Economic Forecast, Spring 2016) et OCDE (Economic Outlook, June 2016)

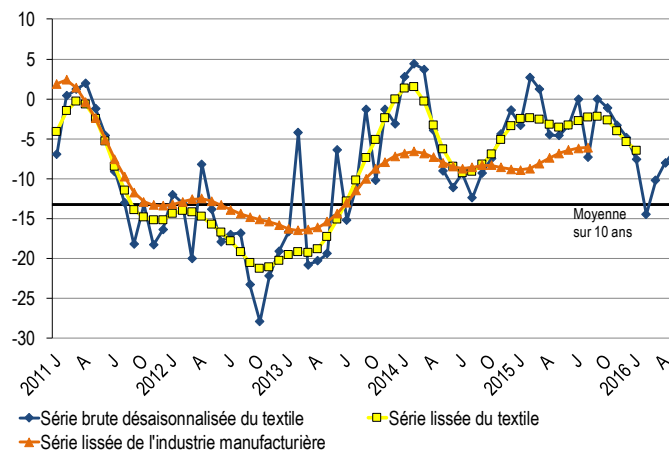
L'économie belge ralentirait en 2016 en raison d'une faible demande extérieure et intérieure imputable aux attentats, à la modération salariale et aux mesures d'assainissement, mais sous l'impulsion d'une hausse de la demande intérieure et des exportations, la croissance du PIB passerait de 1,2% en 2016 à environ 1,5% en 2017. La demande intérieure profiterait surtout d'une progression de l'emploi, d'un relèvement des salaires et d'une augmentation des investissements des entreprises, induite notamment par une compétitivité renforcée.

2 Industrie textile

2.1 Enquête de conjoncture de la Banque nationale de Belgique

La courbe de conjoncture du secteur textile a été marquée fin 2012 par le second creux de cette récession dite à double creux (Tableau 7-6). Il s'en est suivi une reprise inconstante de la confiance des chefs d'entreprise, caractérisée par une rechute en 2014 et fin 2015. À partir de mars 2016, la confiance a augmenté pendant trois mois consécutifs, ce qui témoigne d'une amélioration de la situation économique.

Graphique 2-1 : Courbe de conjoncture de l'industrie textile et de l'industrie manufacturière



Source : BNB, enquêtes de conjoncture

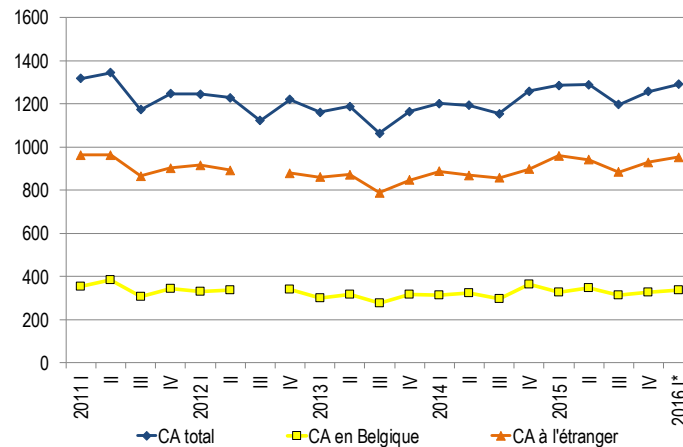
2.2 Production et chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires total des entreprises textiles belges a augmenté de plus de 4,5% en 2015 (Tableau 7-1, Tableau 7-2, Tableau 7-3 et Tableau 7-4). Il s'agissait de la deuxième hausse consécutive, le chiffre d'affaires dépassant ainsi les 5 milliards d'euros pour la première fois depuis 2011². La reprise du chiffre d'affaires en 2015 est essentiellement attribuable à une augmentation du chiffre d'affaires à l'étranger (+5,7%). Bien que la demande intérieure ait légèrement progressé sur l'ensemble de l'année (+1,3%), elle a reculé sensiblement au quatrième trimestre (-10,3% d'une année à l'autre). La hausse du chiffre d'affaires en 2015 est d'autant plus importante au regard des prix relativement faibles de l'énergie et des matières premières.

² Compte tenu du fait qu'une entreprise qui avait été incluse à tort dans le segment de l'ennoblissement textile et qui représentait 0,31% du chiffre d'affaires du secteur au premier semestre a été rayée des statistiques à partir du troisième trimestre, 4,7% est une estimation plus correcte de la hausse réelle du chiffre d'affaires textile en 2015.

Par rapport à un an auparavant, le chiffre d'affaires s'est stabilisé au premier trimestre de 2016 (+0,3%) par l'effet conjugué d'une baisse du chiffre d'affaires à l'étranger (-0,7%) et d'une hausse du chiffre d'affaires intérieur (+3,3%), mais ces trois chiffres sont en hausse d'environ 3% par rapport au trimestre précédent.

Graphique 2-2 : Chiffre d'affaires intérieur et à l'étranger de l'industrie textile belge, 2011-2015 (par trimestre, x 1 000 000 euros)



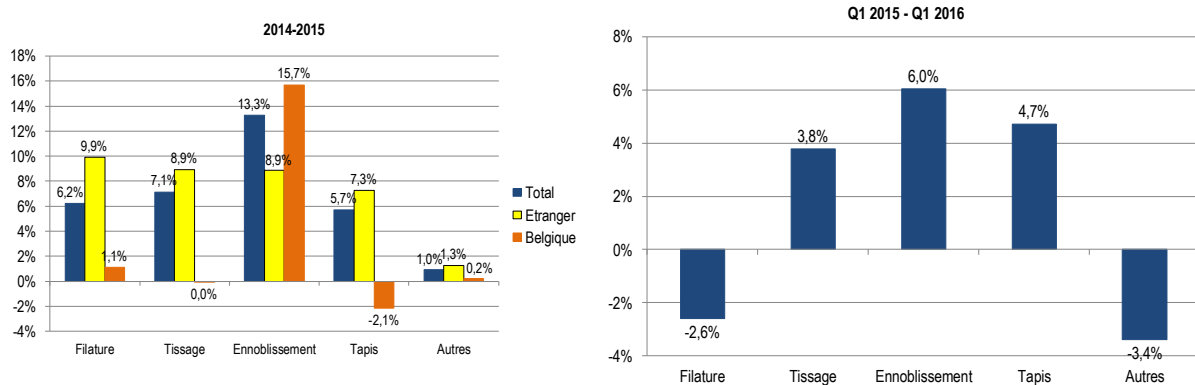
L'inclusion dans la série statistique, entre le premier trimestre de 2013 et le deuxième trimestre de 2015, d'une entreprise n'appartenant pas au secteur textile engendre une distorsion du chiffre d'affaires de l'industrie textile durant cette période.

* Données provisoires

Source : Statistics Belgium, déclarations à la TVA

Tous les segments du secteur textile ont vu leur chiffre d'affaires augmenter en 2015, mais de façon inégale. Les ennoblisseurs textiles, dont les ventes avaient subi le recul le plus important au début de la grande récession, ont affiché la plus forte hausse de chiffre d'affaires en 2015 et ont vu leur chiffre d'affaires intérieur s'accroître de façon conséquente, et ce en dépit d'une sous-estimation de la hausse réelle du chiffre d'affaires dans ce segment pour des raisons statistiques. Ceci est bien évidemment lié à leur rôle de fournisseurs d'autres entreprises textiles, qui ont pu à leur tour renforcer leurs exportations. La hausse très modérée du chiffre d'affaires du secteur « Autres », qui comprend surtout les textiles techniques, est inquiétante (+1,0%), d'autant plus qu'elle s'accompagne d'une résorption de l'excédent de la balance commerciale de ce segment au cours des dernières années (cf. infra). Ceci suggère que la compétitivité de ce sous-secteur est sous pression. En outre, par rapport à la même période de l'année précédente, le chiffre d'affaires de ce segment a diminué au premier trimestre 2016, au même titre que celui des filatures. Les autres segments ont cependant enregistré une hausse de leur chiffre d'affaires durant cette période.

Graphique 2-3 : Chiffre d'affaires de l'industrie textile belge par sous-secteur (comparaison par rapport à un an auparavant)



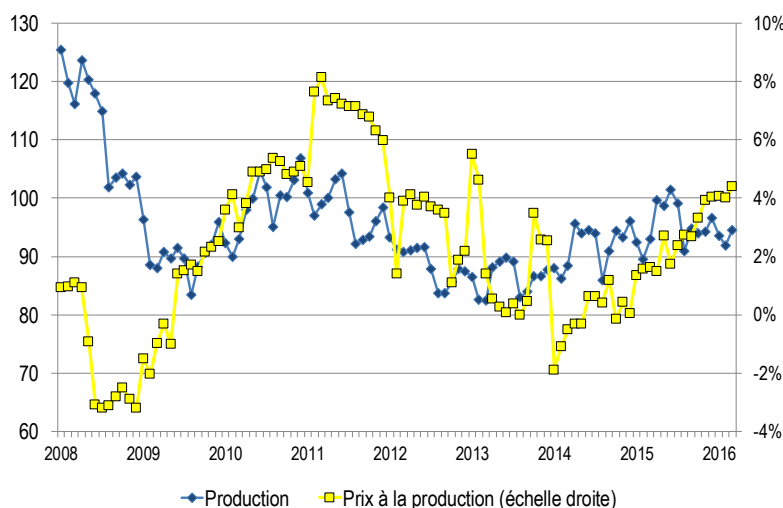
* Dans la comparaison entre 2014 et 2015, une entreprise comptabilisée à tort a été rayée des statistiques relatives à l'ennoblement textile à partir du troisième trimestre 2015. Cette entreprise représentait 9,1% du chiffre d'affaires du segment dans la comparaison pour le premier trimestre.

Sur la base de données provisoires pour le 4^e trimestre 2015

Source : Statistics Belgium, déclarations à la TVA

La confiance des chefs d'entreprise s'est surtout embellie durant les premiers mois de 2016. Selon les statistiques PRODCOM sur la production, cela coïncide avec une amélioration modérée de l'activité (Tableau 7-5). La hausse du volume de production de 3,5% en 2015 aurait été suivie au premier trimestre de 2016 d'une progression de 0,9% par rapport à un an auparavant et de 6,0% par rapport au trimestre précédent. Dans le même temps, les prix à la production se seraient sensiblement accrus (+4,2% d'une année à l'autre au premier trimestre), ce qui indique que tant le volume de vente que le prix ont augmenté pendant la période considérée.

Graphique 2-4 : Volume de production (moyenne trimestrielle mobile, 2010 = 100) et évolution des prix à la production (d'une année à l'autre) des entreprises textiles belges de plus grande taille, 2008-2016



Il s'agit d'entreprises comptant au moins 20 travailleurs ou ayant un chiffre d'affaires d'au moins 3 928 137 euros.

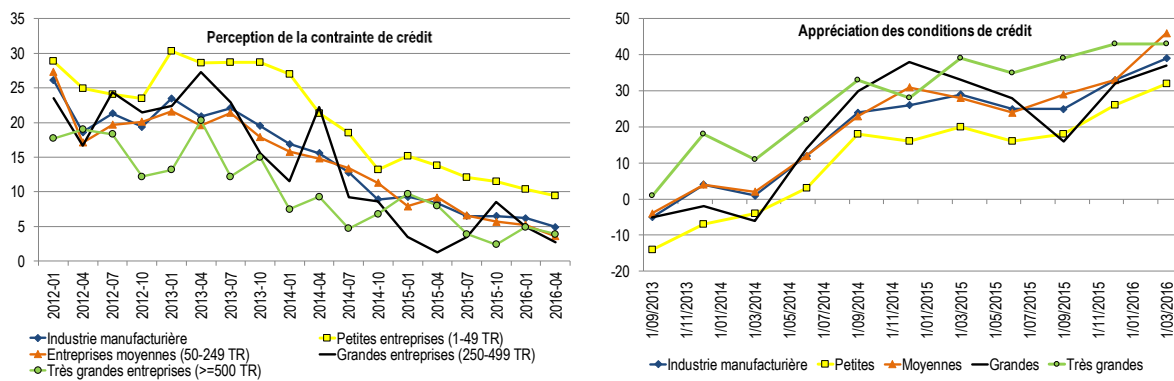
Source : Statistics Belgium, enquête PRODCOM

L'amélioration de la confiance des chefs d'entreprise durant les cinq premiers mois de 2016, comme indiqué dans les enquêtes de conjoncture, résulterait surtout d'une progression des commandes intérieures et extérieures (Tableau 7-6). Il est cependant trop tôt pour pouvoir parler d'une reprise durable de l'activité. La hausse du volume de production reste en effet limitée, ce qui se traduit par une stagnation du taux d'utilisation des capacités de production ; selon les enquêtes de conjoncture, les perspectives d'évolution de la demande et le niveau des stocks seraient également défavorables. Sans compter que le Brexit risque de peser sur la confiance et la production des fabricants textiles.

2.3 Investissements

Le Graphique 2-5 montre que l'accès au crédit d'investissement se serait amélioré pour chaque catégorie d'entreprises au cours des derniers mois.

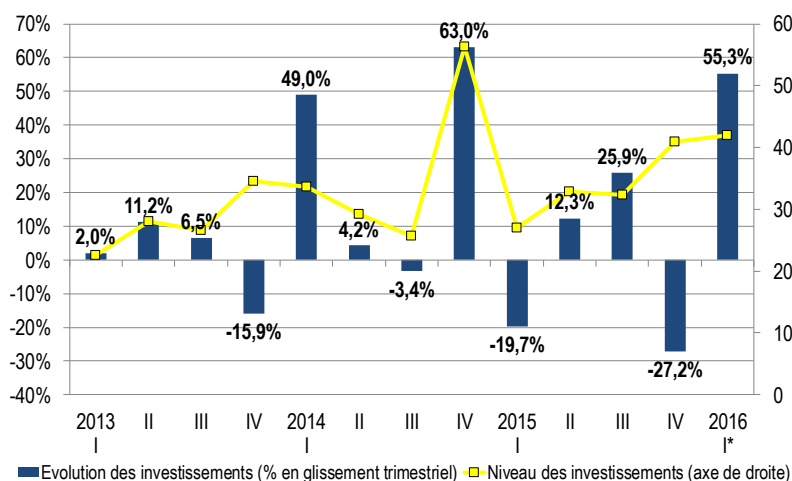
Graphique 2-5 : Enquêtes sur l'octroi de crédits en Belgique



« Perception » : pourcentage d'entreprises qui considèrent les conditions de crédit actuelles comme défavorables.
 « Conditions générales » : solde des pourcentages de réponses favorables/améliorées et défavorables/dégradées.
 Source : BNB (enquête trimestrielle sur l'appréciation des conditions de crédit)

En dépit du meilleur environnement de crédit, les investissements des entreprises textiles belges en 2015 (133,2 millions d'euros) ont été inférieurs de 8,1% à ceux de 2014 (Tableau 7-9). Le Graphique 2-6 montre toutefois que cela s'explique par des investissements exceptionnellement élevés au dernier trimestre de 2014. Dans le courant de 2015, on observe une nette hausse des investissements, ceux-ci affichant au second semestre une hausse de près de 25% par rapport à la première moitié de l'année. Les investissements ont continué à s'accroître au premier trimestre de 2016.

Graphique 2-6 : Evolution des investissements dans le secteur textile belge, 2013-2015 (par trimestre, x 1 000 000 euros)



L'inclusion dans la série statistique, entre le premier trimestre de 2013 et le deuxième trimestre de 2015, d'une entreprise n'appartenant pas au secteur textile engendre une distorsion du chiffre d'affaires de l'industrie textile durant cette période.

* Données provisoires

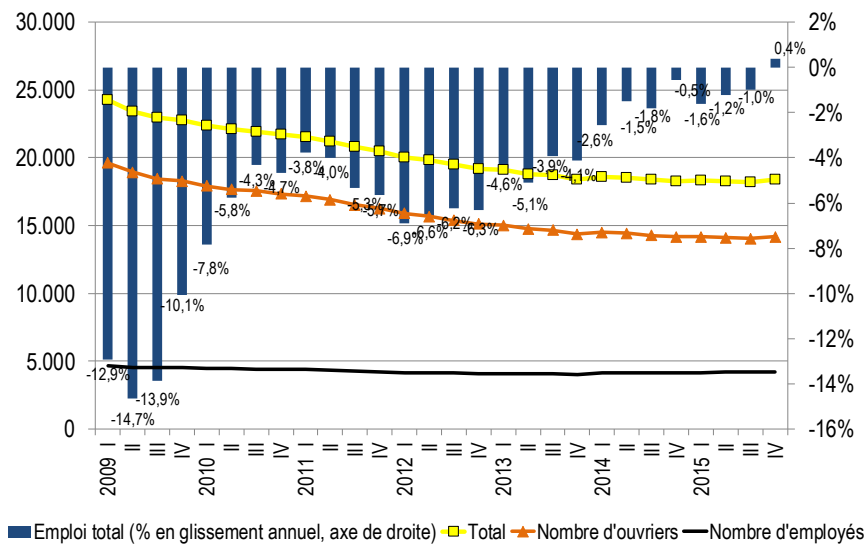
Source : Statistics Belgium, déclarations à la TVA

Selon l'enquête sur les investissements de la Banque nationale (Tableau 7-10), qui a été réalisée fin 2015, les investissements reculeraient de 11,2% dans le secteur textile en 2016.

2.4 Emploi et chômage

Entre 2008 et 2013, près d'un emploi sur trois a disparu dans le secteur textile belge (Tableau 7-11 et Tableau 7-12). Le Graphique 2-7 montre que les pertes d'emploi ont été moins fortes par la suite. En 2014, l'emploi a encore perdu 0,5% et au premier trimestre de 2015, une très légère baisse de l'emploi a été observée par rapport au trimestre précédent. Cette statistique est très importante dans un secteur où l'emploi est en recul depuis des décennies. Une baisse a été enregistrée aux deuxième et troisième trimestres, mais l'emploi s'est à nouveau redressé au quatrième trimestre (+0,9% d'un trimestre à l'autre) ; sur l'ensemble de l'année 2015, le nombre de travailleurs occupés dans le secteur textile a donc augmenté de 0,4% pour atteindre 18 366.

Graphique 2-7 : Evolution de l'emploi dans le secteur textile belge, 2009-2015 (par trimestre)

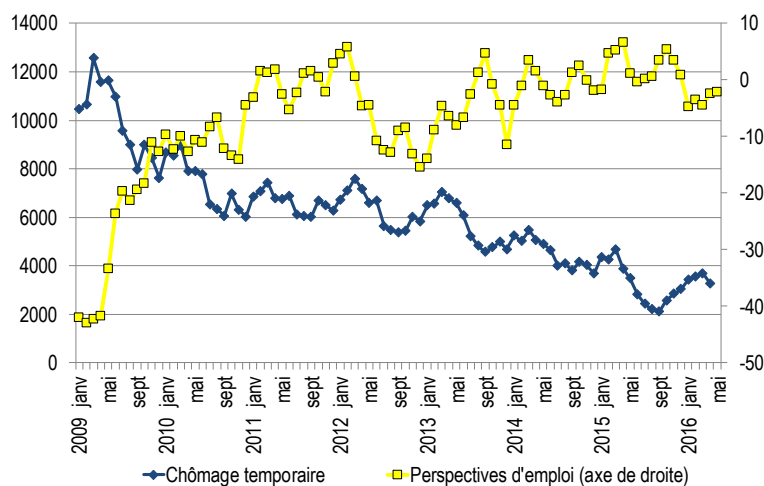


Nace 13 (rev. 2)
Source : ONSS

La situation plus favorable sur le marché du travail s'est accompagnée d'une baisse du chômage temporaire ; en moyenne, celui-ci a été inférieur de 28% en 2015 par rapport à 2014 (Tableau 7-13). Le Graphique 2-8 révèle une légère hausse du chômage temporaire au cours des derniers mois, mais celui-ci reste relativement bas, en particulier au vu de la croissance de l'emploi.

La modeste amélioration des perspectives d'emploi annoncée dans les enquêtes de conjoncture de la Banque nationale pour les premiers mois de 2016 donne l'espoir d'un maintien provisoire de l'embellie en matière d'emploi dans le secteur textile.

Graphique 2-8 : Chômage temporaire et perspectives d'emploi dans le secteur textile, 2009-2014 (moyenne trimestrielle mobile)

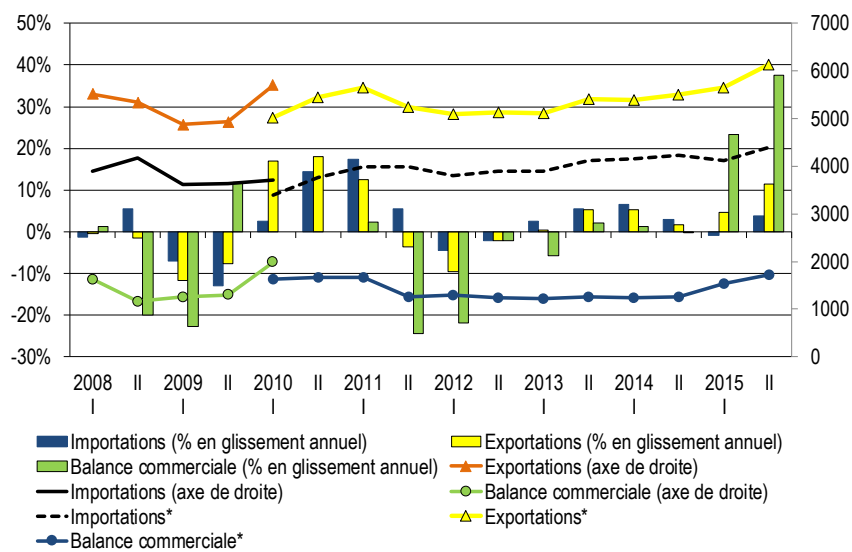


Sources : ONEm et BNB, enquêtes de conjoncture

2.5 Commerce extérieur³

Comme l'indiquaient déjà les données relatives au chiffre d'affaires, la croissance du secteur textile en 2015 est essentiellement attribuable à la hausse des exportations. Ceci est confirmé par les données concernant le commerce extérieur, activités de transit comprises, qui révèlent une hausse de 8,2% des exportations belges de textile en 2015 (Tableau 7-14, Tableau 7-15, Tableau 7-16, Tableau 7-17 et Tableau 7-18). Dans le même temps, les importations n'auraient augmenté que de 1,5%, le surplus de la balance commerciale enregistrant ainsi une hausse de 30,5% pour s'établir à 3,26 milliards d'euros. Le surplus commercial s'est accru dans le courant de l'année, sous l'impulsion d'une hausse exceptionnelle des exportations au second semestre.

Graphique 2-9 : Commerce extérieur belge en articles de textile (par semestre, x 1 000 000 euros, y compris les vêtements en maille)



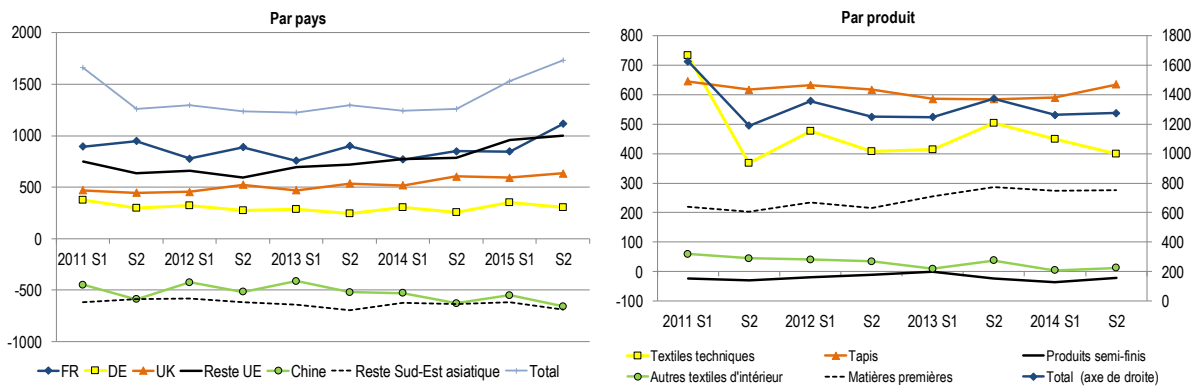
Commerce extérieur selon le concept communautaire
* Hors code produit 30061090 (autres articles stériles).

Source : Fedustria (ICN)

Pour mieux comprendre à quel niveau se situe la hausse du surplus de la balance commerciale, nous examinons au Graphique 2-10 l'évolution de la balance commerciale par pays et par produit. La balance commerciale par pays est certes faussée par le transit, mais il apparaît clairement que la conjoncture plus favorable au sein de l'UE a été très profitable. Le surplus de la balance commerciale a augmenté considérablement par rapport à la France, au R-U, à l'Allemagne et aux Pays-Bas.

³ Il est à noter que les données concernant le commerce extérieur établies selon le concept communautaire ne concernent pas uniquement les produits d'entreprises textiles belges, étant donné qu'elles incluent les échanges commerciaux effectués par des non-résidents via la Belgique, à l'exception des marchandises en transit. En revanche, elles tiennent également compte de la production de textile d'un certain nombre d'entreprises qui ne font pas partie du secteur textile selon la classification Nace. Le principal exemple en est celui des produits textiles de l'entreprise Ontex.

Graphique 2-10 : La balance commerciale belge de produits textiles par partenaire commercial et par produit (en millions d'euros)



Commerce extérieur selon le concept communautaire.

Hors code produit 30061090 (autres articles stériles).

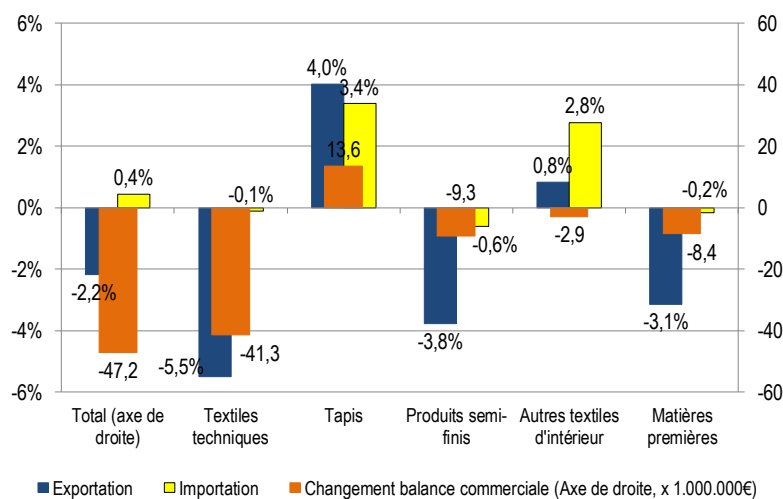
Y compris les vêtements en maille pour le commerce par pays ; hors vêtements en maille pour le commerce par produit.

Source : Fedustria (ICN)

Ce n'est pas un hasard si l'excédent commercial des tapis, qui sont essentiellement achetés par le R-U, a fortement augmenté en 2015 (+6,8%). On notera par ailleurs la progression positive du surplus commercial des textiles techniques (+2,8%), qui étaient en difficulté ces dernières années. Les autres catégories de produits ont également enregistré un surplus plus important, ou, comme dans le cas des produits semi-finis, un déficit moins élevé en 2015.

Le Graphique 2-11 montre l'évolution du commerce textile par segment au premier trimestre de 2016 par rapport à un an auparavant. On observe que les exportations belges de la plupart des produits textiles ont diminué et que seule la balance commerciale des tapis s'est améliorée durant cette période.

Graphique 2-11 : Evolution du commerce textile par produit, 1^{er} trimestre 2016 par rapport à 1^{er} trimestre 2015



Source : Fedustria (ICN)

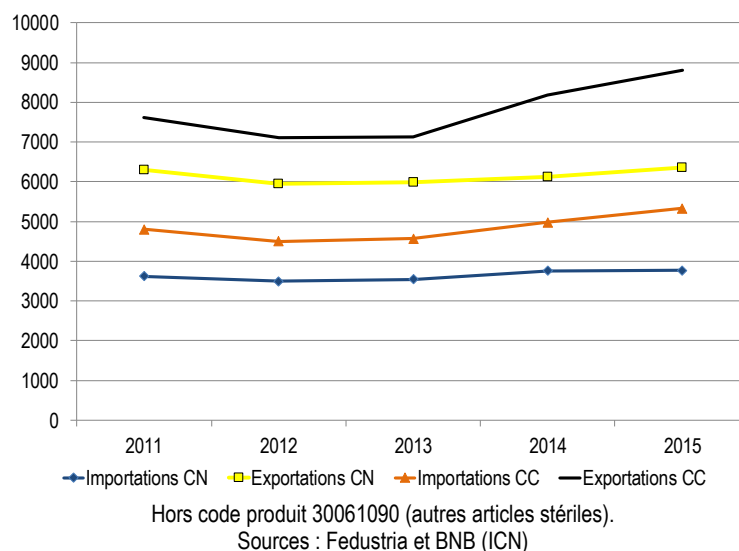
La dépréciation sensible de la livre britannique par rapport à l'euro à partir de novembre 2015 a exercé une forte pression sur les exportations textiles vers ce pays. Une [analyse de la valeur ajoutée exportée dans le rapport de conjoncture du printemps 2014](#) a montré la grande importance du R-U pour les exportations des producteurs belges de textile et de vêtements. En 2009, pas moins de 16,3% de la

valeur ajoutée exportée par les producteurs belges de textile, vêtements et cuir a été consommée au Royaume-Uni.

Compte tenu du volume important du transit de marchandises via la Belgique, il est utile d'examiner les statistiques du commerce extérieur selon le concept national (CN). Si le concept communautaire (CC) concerne toutes les opérations d'importation et d'exportation de marchandises, y compris les achats (importations) et les ventes (réexportations), réalisées en Belgique entre entreprises non résidentes, le CN ne comptabilise que les opérations d'importation et d'exportation dans lesquelles une entreprise résidente est contrepartie⁴.

Dans le Graphique 2-12, nous comparons les données commerciales traditionnellement établies selon le CC avec celles établies selon le CN. Nous constatons tout d'abord qu'en 2014 et 2015, les importations et exportations ont connu une augmentation moins élevée selon le CN que selon le CC et que les fluctuations ont été plus importantes dans les données établies selon le CC. Ceci pourrait indiquer que les produits textiles achetés et vendus par les résidents belges sont moins sensibles à la conjoncture que ceux qui font l'objet de transactions par les non-résidents et/ou que ces derniers sont plus réactifs aux changements conjoncturels.

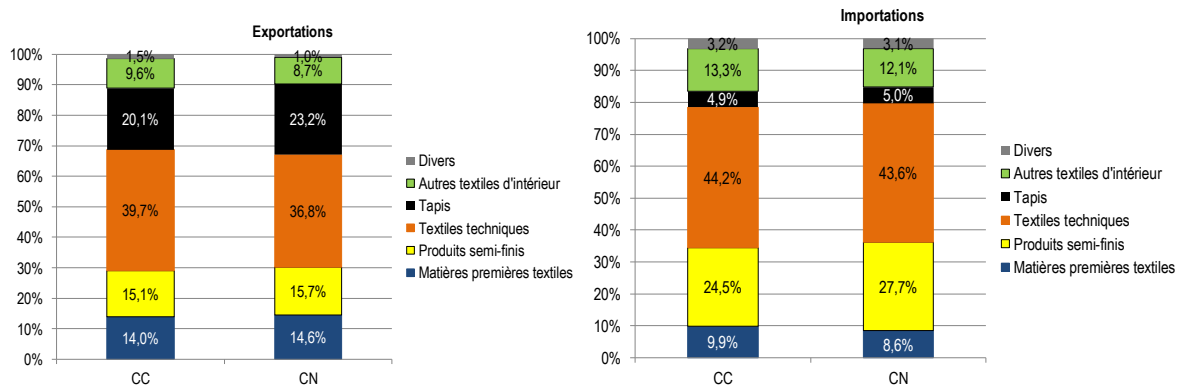
Graphique 2-12 : Total des importations et exportations belges de textile selon le concept national et le concept communautaire (en millions d'euros, hors confection et vêtements en maille)



Dans le Graphique 2-13, nous examinons les différences entre la composition des importations et exportations belges de textile par produit selon les deux concepts. Il en ressort surtout que la part des tapis dans les exportations totales de textile est plus importante selon le CN que selon le CC, tandis que celle des textiles techniques est légèrement moins importante, même si elle reste la plus grande catégorie de produits. Le premier constat n'est pas surprenant au vu de la spécialisation historique de l'industrie textile belge dans les tapis. Le deuxième constat peut s'expliquer par le transit relativement élevé de textiles techniques effectué par des non-résidents.

⁴ Cela signifie entre autres que les multinationales qui ont choisi la Belgique comme centre de distribution mais qui n'effectuent aucune transaction d'achat ou de vente de marchandises avec des résidents ne figurent pas dans ces statistiques. Si elles effectuent des transactions avec des résidents, seule cette partie de leurs activités est prise en compte. À la différence de ce qui se passe selon le concept communautaire, les envois en retour sont en outre éliminés des chiffres. Cf. note BNB.

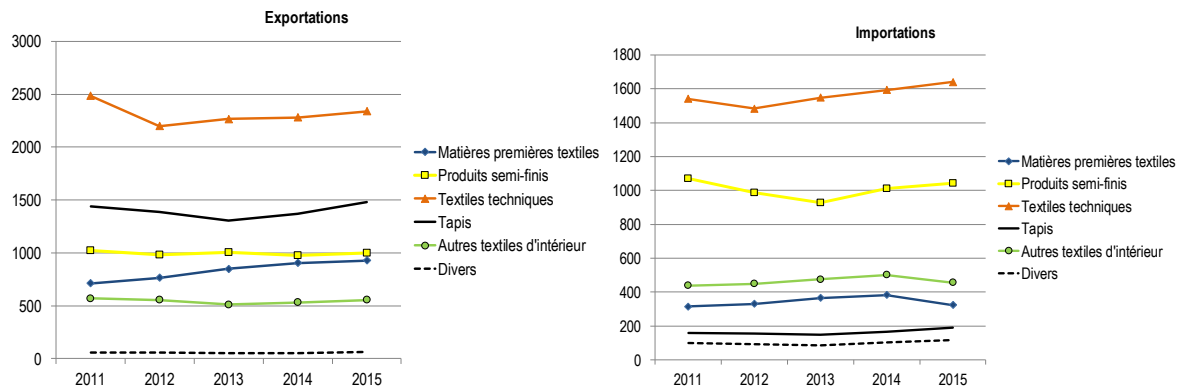
Graphique 2-13 : Importations et exportations belges de textile selon le concept national et le concept communautaire par produit n 2015 (en % du total, hors confection et vêtements en maille)



Hors code produit 30061090 (autres articles stériles).
Sources : Fedustria et BNB (ICN)

L'évolution du commerce de textile par produit selon le CN (Graphique 2-14) diffère peu de celle établie selon le CC. Ces chiffres confirment que les exportations de tapis ont constitué un moteur important de la relance en 2015, que les exportations de textiles techniques s'améliorent lentement et que les exportations de matières premières textiles sont également en hausse, bien que dans une moindre mesure.

Graphique 2-14 : Commerce textile par produit selon le concept national, 2011-2015 (x 1 000 000 euros, hors confection et vêtements en maille)



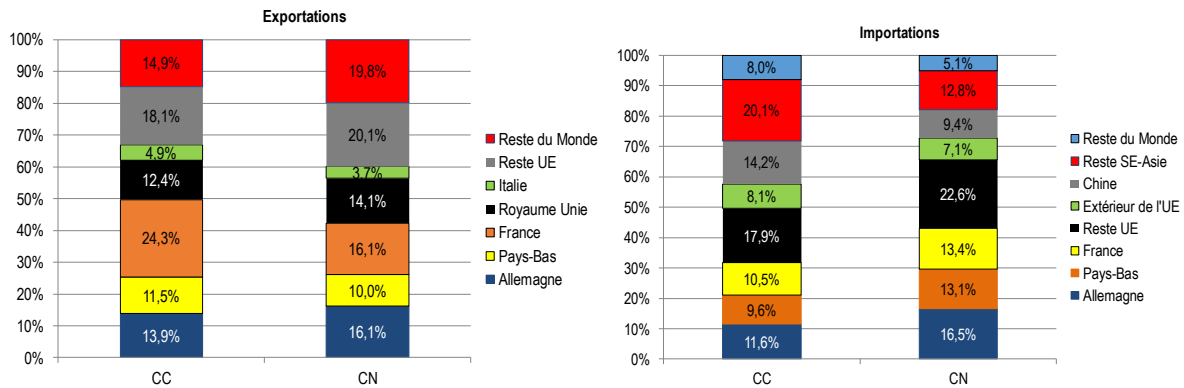
Source : BNB (ICN)

Pour examiner le commerce textile par pays selon le CN, nous tenons également compte des articles et vêtements en maille. Les non-résidents effectuent nettement plus de transactions pour cette catégorie de produits que pour d'autres produits textiles, puisque les exportations totales de bonneterie s'élevaient en 2015 à 2,97 milliards d'euros selon le CC contre 1,00 milliard d'euros selon le CN.

La non-prise en compte du commerce textile effectué par des non-résidents dans lequel aucun résident n'intervient réduit en outre l'importance des exportations textiles vers la France et, dans une moindre mesure, vers les Pays-Bas et l'Italie (Graphique 2-15). Le R-U et l'Allemagne gagnent en revanche en importance dans le CN, ainsi que le reste de l'UE et du monde. Ainsi, l'Allemagne devient un acheteur de textile belge aussi important que la France. Le fait que le reste du monde prenne à son actif quelque

20% des exportations textiles belges est un signal positif au regard de la compétitivité internationale et de la présence potentielle du secteur sur des marchés en expansion.

Graphique 2-15 : Importations et exportations belges de textile selon le concept national et le concept communautaire en fonction de l'origine et de la destination en 2015 (en % du total, y compris les vêtements en maille, hors confection)

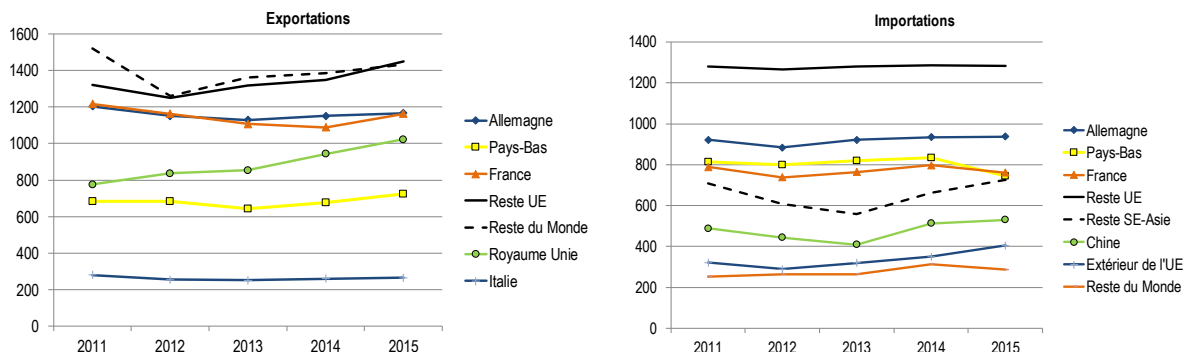


Source : BNB (ICN)

Du côté des importations, on notera surtout le niveau beaucoup plus faible des importations de textile en provenance de Chine et du reste de l'Asie du sud-est dans les données établies selon le CN. Il s'agit surtout, plus que probablement, d'activités de transit vers la France effectuées par des non-résidents. Les résidents importeraient relativement plus depuis l'UE, en particulier d'Allemagne, de France et des Pays-Bas.

Enfin, nous examinons au Graphique 2-16 l'évolution géographique du commerce textile selon le CN. On observe tout d'abord que les exportations belges de textile ont grandement profité, ces dernières années, de l'embellie conjoncturelle au R-U. Ces données confirment en outre un constat dressé selon le CC, à savoir que les exportations vers l'UE ont constitué un moteur important de l'amélioration du chiffre d'affaires de l'industrie textile en 2015, mais le reste du monde a également augmenté ses achats de textile belge. Du côté des importations, on notera surtout la hausse des importations de textile en provenance d'Asie et d'Europe hors UE.

Graphique 2-16 : Commerce textile belge en fonction de la destination et de l'origine selon le concept national, 2011-2015 (x 1 000 000 euros)



Source : BNB (ICN)

2.6 Rémunérations et coûts salariaux⁵

Salaires et traitements

On n'a noté aucune indexation des salaires dans le secteur du textile durant le premier semestre de 2016. Le saut d'index, qui a neutralisé l'indexation (2%) qui aurait dû intervenir au 1^{er} juillet 2015, était encore d'application. Une indexation de 2% aura toutefois lieu le 1^{er} juillet 2016.

Il n'y aura pas non plus en 2016 d'augmentation des salaires conventionnels, étant donné que la hausse du pouvoir d'achat se manifesterait par un relèvement de la part patronale dans les titres-repas.

Depuis le 1^{er} avril 2007, des titres-repas sont octroyés à tous les ouvriers du secteur du textile pour un montant de 2,50 euros par jour effectivement presté (dont 1,41 euro est payé par l'employeur). Au 1^{er} avril 2009, la valeur du titre-repas a été portée à 3,40 euros (dont 2,31 euros à charge de l'employeur). Une nouvelle augmentation est intervenue au 1^{er} avril 2010, la valeur du titre-repas s'appréciant ainsi de 0,80 euro pour atteindre 4,20 euros, tandis que la part patronale passait à 3,11 euros. Au 1^{er} janvier 2016, en exécution de la CCE sectorielle du 8 juillet 2015, la valeur du titre-repas a été relevée de 1,00 euro pour s'établir à 5,20 euros (dont 4,11 euros à charge de l'employeur).

A partir du 1^{er} avril 2007, les employés barémisables ont également reçu des titres-repas à raison de 2,50 euros par jour effectivement presté (dont 1,41 euro à charge de l'employeur). Ce montant n'a pas été majoré en 2009, 2010 et 2011. Le 1^{er} septembre 2012, la valeur des titres-repas a été augmentée de 0,65 euro et est ainsi passée à 3,15 euros (augmentation de la part patronale de 0,65 euro), en application de l'accord sectoriel du 27 juin 2011. Au 1^{er} janvier 2016, en exécution de la CCE sectorielle du 8 juillet 2015, la valeur du titre-repas a été relevée de maximum 1,30 euro (augmentation de la part patronale de 1,00 euro (minimum) à 1,30 euro (maximum) en fonction du montant nominal au 31 décembre 2015).

Coût salarial

Le SPF Economie a annoncé que le chiffre provisoire du salaire horaire moyen des ouvriers du secteur textile s'élevait en 2014 à 15,20 euros. Le chiffre provisoire n'est pas encore connu pour l'année 2015, ni bien sûr pour 2016. Il n'y a toutefois eu aucune indexation ou augmentation du salaire conventionnel en 2015, de sorte que l'on retiendra provisoirement, pour 2015, le chiffre de 2014, à savoir 15,20 euros. Le même chiffre est pour l'instant retenu pour l'année 2016.

Fedustria ne dispose pas encore d'un pourcentage exact des charges patronales sur base annuelle pour l'année 2016. Elle table sur un pourcentage quelque peu moins élevé que le pourcentage de 2015, compte tenu des mesures du « tax shift » (par exemple l'opération sur le taux facial et le renforcement de la baisse des charges pour le travail de nuit, en équipes et en continu, cf. infra). En attendant, on conserve encore le chiffre de 2015. Les charges patronales moyennes sont estimées à 80,29% en 2016 (contre 80,60% en 2015). Sur cette base, on peut considérer que le coût salarial horaire moyen des ouvriers du secteur du textile se chiffre au 30 juin 2016 à 27,40 euros.

Tout comme par le passé, des éléments tels que la diminution du coût des heures supplémentaires, les titres-repas, les réductions pour groupes-cibles et l'abaissement des charges pour le travail en équipe et en continu n'ont pas été pris en compte.

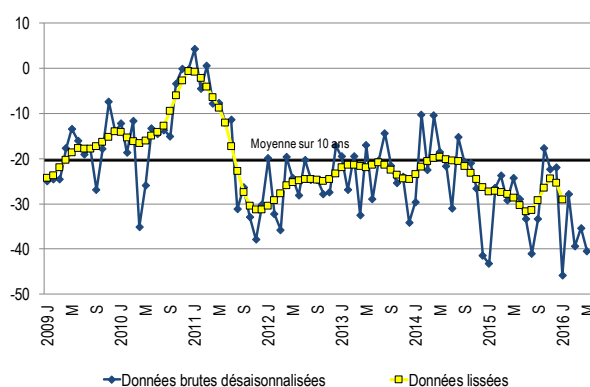
⁵ Source : Fedustria

3 Industrie de l'habillement

3.1 Enquête conjoncturelle de la Banque nationale de Belgique

La confiance des chefs d'entreprise du secteur belge de l'habillement est très basse depuis 2011 et s'est encore détériorée en 2014 et début 2015 (Tableau 7-25). Un semblant de reprise de la confiance s'est amorcé durant la seconde moitié de 2015, mais il s'est dissipé totalement au cours des cinq premiers mois de 2016. Le carnet de commandes total et les perspectives de demande et d'emploi se seraient grandement dégradés selon les entrepreneurs textiles.

Graphique 3-1 : Courbe conjoncturelle du secteur belge de l'habillement



Source : BNB, enquêtes de conjoncture

3.2 Production et chiffre d'affaires

Il n'existe malheureusement pas de données exactes, mais seulement indicatives, sur la production et le chiffre d'affaires dans le secteur belge de l'habillement. Ainsi, le chiffre d'affaires de l'industrie de l'habillement s'élevait en 2013 et 2014 à respectivement 1 325,4 et 1 403,9 millions d'euros selon les données issues des comptes nationaux de la Centrale des bilans de la BNB et à respectivement 682,7 et 659,5 millions d'euros selon les statistiques de la TVA⁶. Étant donné que les PME, qui déposent un schéma abrégé auprès de la Centrale des bilans, ne sont pas tenues de déclarer leur chiffre d'affaires, le chiffre globalisé figurant dans les comptes annuels constitue en outre une sous-estimation. Les deux sources classeraient des entreprises différentes dans les mêmes catégories NACE.

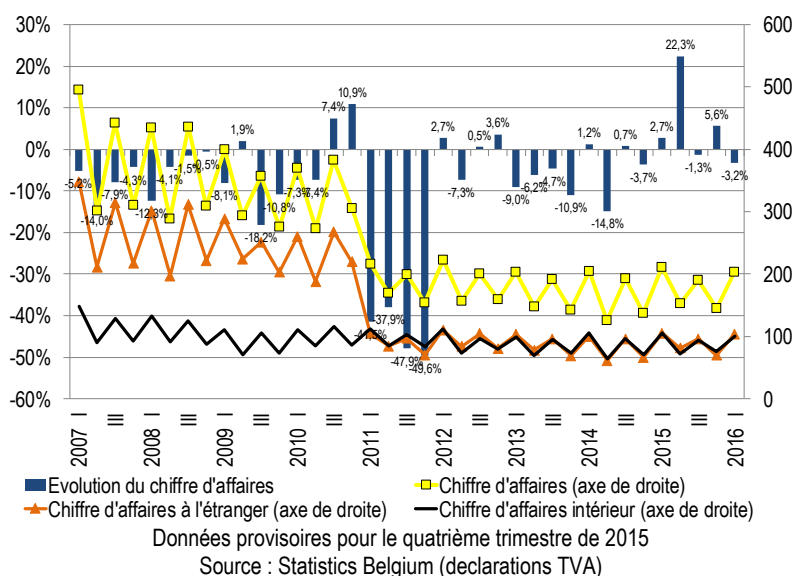
Puisque nous ne disposons pas encore de données en provenance des comptes annuels, nous devons nous tourner vers les statistiques de la TVA pour obtenir une image des évolutions les plus récentes du chiffre d'affaires (Tableau 7-21, Tableau 7-22 et Tableau 7-23). Celles-ci révèlent une hausse du chiffre d'affaires du secteur de l'habillement en 2015 (+5,9%), mais un net repli a été enregistré dans le courant de l'année. Ainsi, au second semestre, le chiffre d'affaires des entreprises d'habillement belges (hors fourrure) était inférieur de 7,9% à celui du premier semestre. L'augmentation du chiffre d'affaires en 2015 s'explique principalement par une hausse des exportations (+9,0%), mais celles-ci ont également été beaucoup plus faibles dans la deuxième moitié de l'année (-11,3% par rapport au premier semestre). Le

⁶ Dans les statistiques de la TVA, il s'agit du secteur de l'habillement à l'exclusion de la fourrure, qui ne représente que 5% du secteur.

chiffre d'affaires intérieur a connu une croissance plus faible en 2015 (+2,9%) et le recul a été moins marqué au second semestre (-4,2%).

Au premier trimestre de 2016, le chiffre d'affaires des entreprises d'habillement avait baissé de 3,2% par rapport à la même période en 2015, ce qui peut s'expliquer par le manque de confiance des chefs d'entreprise durant cette période. La baisse du chiffre d'affaires intérieur a été légèrement plus marquée que celle du chiffre d'affaires étranger (respectivement -4,7% et -1,6% d'une année à l'autre).

Graphique 3-2 : Evolution du chiffre d'affaires dans le secteur belge de l'habillement, 2008-2015 (par trimestre, hors fourrure)

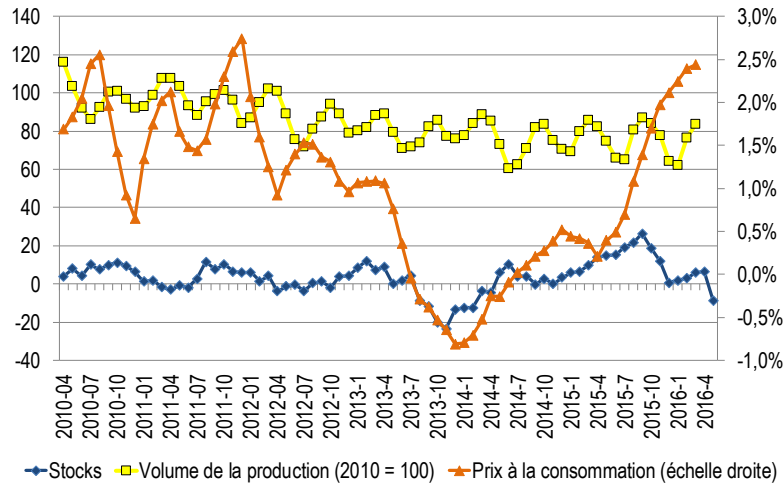


Selon les enquêtes de conjoncture, les commandes intérieures et étrangères ont effectivement été très faibles au premier trimestre de 2016. Le nombre de commandes étrangères aurait cependant augmenté au deuxième trimestre.

Selon les enquêtes sur le volume de production dans les entreprises de plus grande taille du secteur belge de l'habillement (Tableau 7-20), celui-ci est resté en 2015 au même niveau qu'en 2014 (+0,1%), avec à nouveau un repli au deuxième semestre par rapport au premier (-2,3%). Au premier trimestre de 2016, la production aurait été 1,2% plus faible que durant la même période en 2015. Les enquêtes de conjoncture font également état d'une faible production au tournant de l'année, puisque le taux d'utilisation de la capacité de production n'aurait été que de 54% en janvier, ce qui correspond à un creux historique (Tableau 7-26Tableau 7-26). Une légère reprise a été enregistrée en avril (58%).

L'amélioration du chiffre d'affaires en 2015 résulterait donc principalement d'une augmentation des ventes de vêtements fabriqués à l'étranger et d'une hausse des prix à la production (Tableau 7-24). Le Graphique 3-3 illustre l'augmentation des prix à la production des vêtements en 2015 et début 2016 selon les enquêtes y afférentes. En mars 2016, le prix à la production des vêtements aurait été supérieur de 2,5% par rapport à un an auparavant. En outre, les stocks de vêtements auraient diminué au cours de ces derniers mois, ce qui peut s'expliquer à la fois par la dégradation de la confiance des chefs d'entreprise et par une progression des ventes, par exemple grâce à une augmentation des commandes étrangères.

Graphique 3-3 : Niveau des stocks, volume de production et évolution des prix à la production (d'une année à l'autre) dans le secteur belge de l'habillement

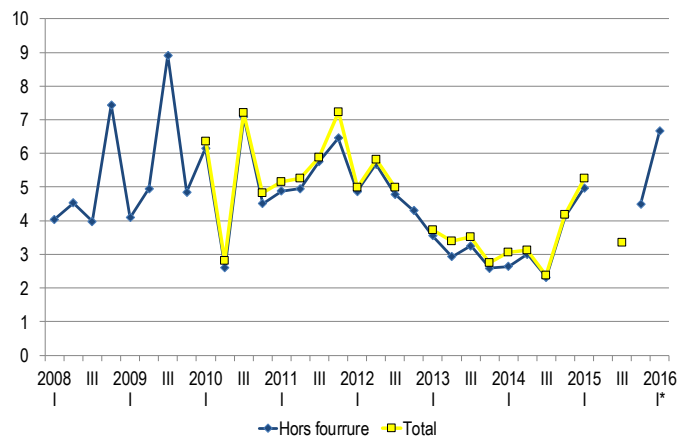


Sources : BNB (enquêtes de conjoncture) et Statistics Belgium

3.3 Investissements

À partir de 2012, les investissements dans le secteur de l'habillement ont progressivement diminué (Tableau 7-27). Le niveau d'investissement s'est légèrement redressé au quatrième trimestre de 2014, avant de se maintenir environ au même point en 2015. Ainsi, au troisième trimestre de 2015, les investissements étaient 41,1% plus élevés qu'un an auparavant et au quatrième trimestre, ils étaient encore (hors fourrure) supérieurs de 8,8% à ceux de la même période en 2014. Au premier trimestre de 2016, les investissements ont grimpé de plus d'un tiers par rapport à un an auparavant. Les entreprises d'habillement semblent donc avoir mis à profit l'assouplissement des conditions d'octroi de crédits en 2015 et début 2016 (cf. supra), même si les enquêtes sur les investissements de la Banque nationale indiquent que les investissements dans ce secteur sont financés pour l'essentiel par des fonds propres. Grâce à cette récente reprise, le niveau d'investissement est aujourd'hui comparable à celui de la période antérieure à 2012.

Graphique 3-4 : Investissements dans le secteur de l'habillement, 2010-2015 (x 1 000 000 euros)



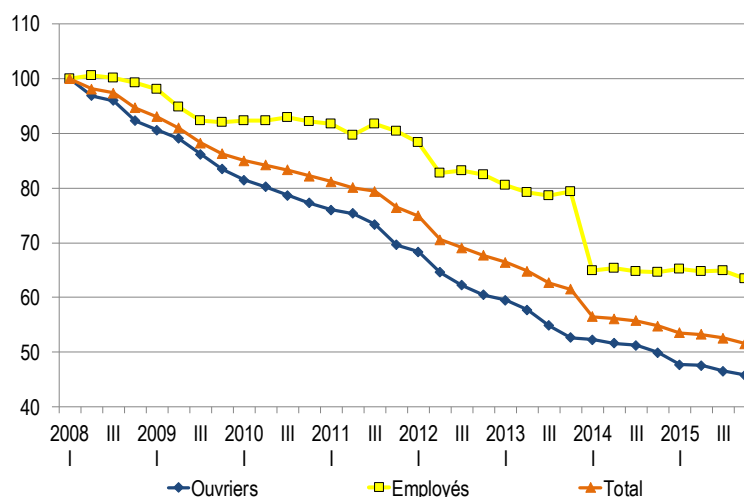
Données provisoires pour le quatrième trimestre
Source : Statistics Belgium (déclarations TVA)

Les prévisions pour l'automne 2015 de l'enquête sur les investissements de la BNB (Tableau 7-28) coïncident avec les données issues des déclarations TVA indiquant une hausse des investissements dans le secteur de l'habillement en 2015. En effet, les chefs d'entreprise du secteur de l'habillement et de la confection prévoient que leurs investissements seraient une fois et demie plus élevés en 2015 qu'en 2014. Pour 2016, ces mêmes chefs d'entreprise s'attendaient toutefois à une baisse de 25% des investissements dans le secteur. Le pessimisme des chefs d'entreprise est confirmé par le fait que la grande majorité (72%) des investissements en 2016 seraient des investissements de remplacement. Les autres investissements auraient essentiellement pour but, tant en 2015 qu'en 2016, de réduire les coûts de production. Les investissements dans le secteur belge de l'habillement s'inscriraient donc surtout dans le cadre d'une stratégie défensive.

3.4 Emploi et chômage

Comme dans le secteur textile, nous observons depuis 2014 une amélioration notable de la situation de l'emploi dans le secteur de l'habillement (Tableau 7-29 et Tableau 7-30). L'emploi total, qui a connu un recul structurel ces dernières années, s'est en effet stabilisé en 2014 et durant le premier semestre de 2015. Cette évolution est attribuable à une augmentation du nombre d'employés, qui a même surpassé lors de certains trimestres la diminution du nombre d'ouvriers, segment de la confection compris. Au deuxième semestre de 2015, l'emploi s'est toutefois replié considérablement. Ainsi, entre le troisième et le quatrième trimestre, 1,3% de travailleurs en moins étaient inscrits au Fonds social et de garantie (i.e. confection comprise), dont -2,2% d'ouvriers et -0,1% d'employés. L'ONSS (i.e. hors confection) a enregistré entre la mi- et la fin 2015 une baisse de l'emploi total de 3,1% et, sur toute l'année 2015, l'emploi total aurait chuté de 5,8%, à savoir respectivement 8,3% d'ouvriers et 1,9% d'employés en moins.

Graphique 3-5 : Emploi dans l'industrie de l'habillement (par trimestre, 1^{er} trimestre 2008 = 100)

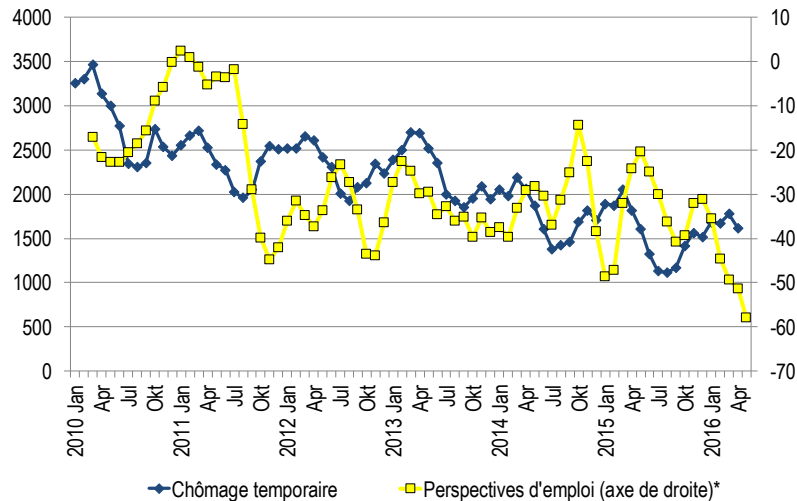


Source : ONSS (Nace 14)

La dégradation de la situation sur le marché du travail au cours du second semestre de 2015 n'a pas entraîné initialement une augmentation du chômage temporaire par rapport à la même période en 2014 (-15,3%, Tableau 7-31). Le Graphique 3-6 illustre toutefois la hausse du chômage temporaire à partir d'août 2015. Cette évolution est cependant difficile à interpréter, car on observe pratiquement chaque année un mouvement de yo-yo dans ce domaine.

De manière plus significative, on notera un net recul des perspectives d'emploi perçues par les chefs d'entreprise entre début 2015 et mai 2016 (Tableau 7-25). Même en plein creux de la grande récession, les chefs d'entreprise n'étaient pas aussi pessimistes sur l'emploi futur. Il est donc très probable que l'emploi dans le secteur de l'habillement ait continué à baisser au cours du premier semestre de 2016.

Graphique 3-6 : Chômage temporaire et perspectives d'emploi dans le secteur belge de l'habillement, 2010-2015 (moyenne trimestrielle mobile)



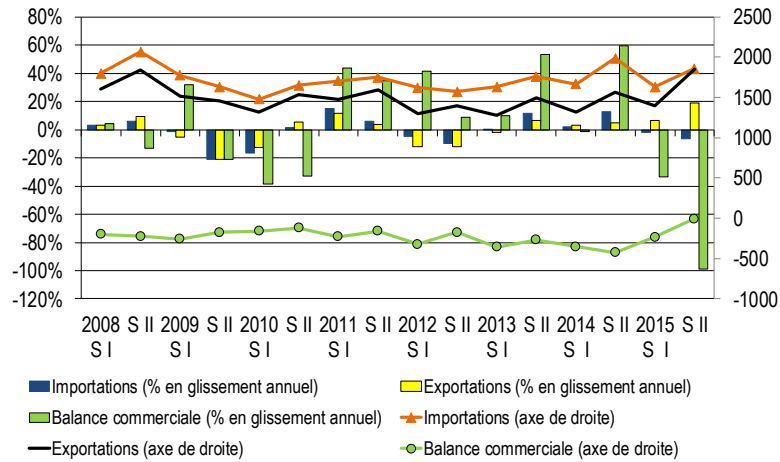
* Solde des réponses escomptant soit une augmentation soit une baisse de l'emploi durant les trois prochains mois.
Sources : ONEm et BNB, enquêtes de conjoncture

3.5 Commerce extérieur⁷

Malgré la difficulté qu'il y a, en raison du transit, d'interpréter les chiffres du commerce extérieur de vêtements, il semblerait clairement que l'année 2015 ait été très favorable pour le secteur belge de l'habillement (Tableau 7-32, Tableau 7-33 et Tableau 7-34). Le transit et les exportations belges de vêtements tissés ont en effet augmenté de 9,1%, tandis que les importations baissaient de 5,0% (selon le concept communautaire). Il en résulte que le déficit (nominal) de la balance commerciale est à son niveau le plus bas depuis 1978 (238 millions d'euros). Ce résultat exceptionnel est attribuable au second semestre, lorsque le déficit s'est élevé à seulement 5 millions d'euros.

⁷ Les statistiques de cette partie ne concernent que le commerce de vêtements et accessoires tissés. Voir également la remarque importante concernant le transit à la note de bas de page 3.

Graphique 3-7 : Les importations et exportations belges d'habillement (hors bonneterie, par semestre, x 1 000 000 euros)

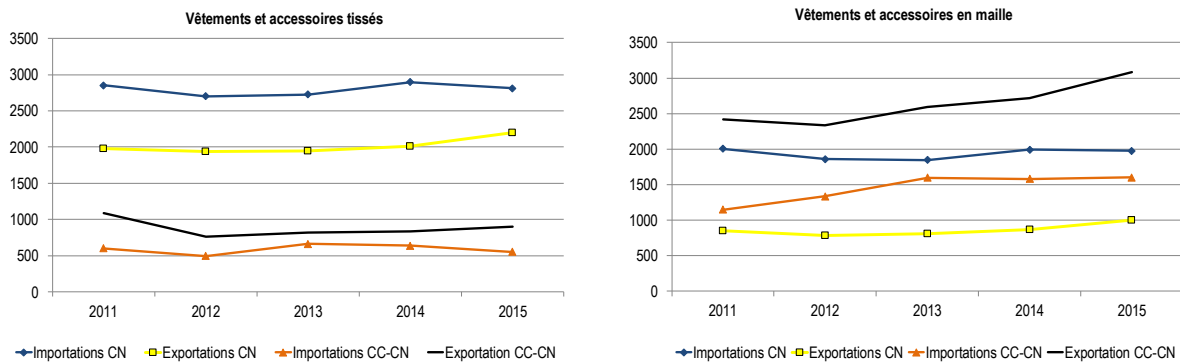


Source : Creamoda (ICN)

Comme dans le secteur textile, on peut observer un lien avec la conjoncture plus favorable dans l'UE, puisque cette région se taille la part du lion de l'augmentation des exportations (+9,7%) et de la baisse des importations (-4,6%). Cette combinaison de hausse des exportations et de baisse des importations s'observe surtout en France, en Italie, aux Pays-Bas et au R-U. On notera toutefois également une diminution des importations belges de vêtements en provenance d'Asie du sud-est (-3,8%), qui s'explique surtout par un recul des importations provenant du Bangladesh (-19,9%). Les pays nord-africains ont également exporté moins de vêtements vers la Belgique (-8,0%).

Il convient toutefois de signaler que, comme pour le secteur textile, la distorsion des données du commerce international causée par les transactions des non-résidents est également très importante dans le secteur de l'habillement. C'est pourquoi nous examinons aussi le commerce d'habillement selon le concept national (CN). Au Graphique 3-8, nous affichons les données du commerce d'habillement étranger selon le CN et l'écart entre les échanges commerciaux selon le CC et selon le CN, ce qui correspond aux transactions dans lesquelles interviennent uniquement des non-résidents. On observe que les résidents sont impliqués dans une majorité des transactions commerciales internationales de vêtements et accessoires tissés et que les non-résidents prennent à leur actif une part plus élevée du commerce extérieur de vêtements et accessoires en maille. En outre, les flux commerciaux des deux catégories ne présentent pas toujours la même évolution.

Graphique 3-8 : Total des importations et exportations belges de vêtements selon le concept national et le concept communautaire (en millions d'euros)

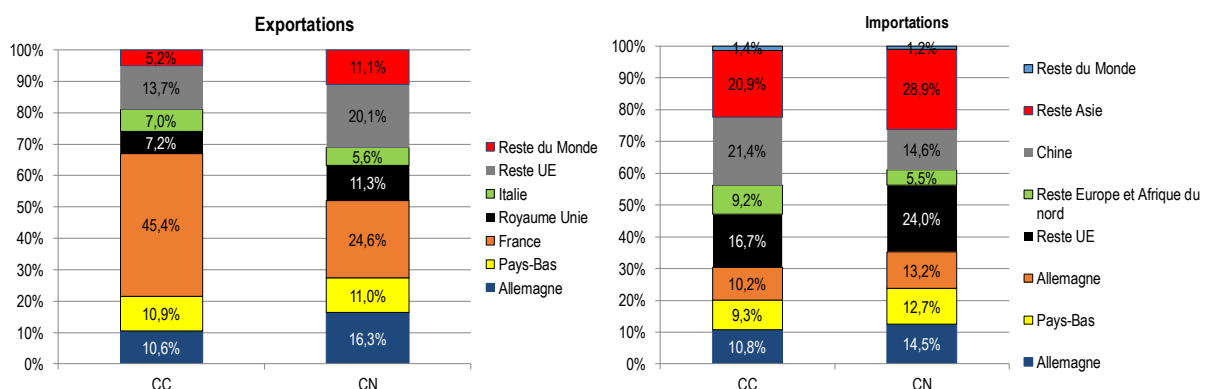


Pour les vêtements tissés, il s'agit des codes suivants de la nomenclature combinée : 42, 58, 62, 65 et 66, quelques sous-catégories ayant été supprimées dans le concept communautaire.

Source : Creamoda (ICN)

La comparaison entre les données concernant les destinations et l'origine du commerce d'habillement belge établies selon le CC et selon le CN montre à nouveau que les exportations vers la France sont beaucoup moins importantes selon le CN alors que l'Allemagne, le R-U et d'autres pays de l'UE prennent à leur actif une part plus élevée des exportations belges de vêtements. La France reste toutefois de loin, même selon le CN, la destination principale des vêtements fabriqués en Belgique, avec près d'un quart des exportations totales. Le Royaume-Uni représentant 11,3% des exportations belges de vêtements, l'impact du Brexit est également très important pour ce secteur. Dans l'habillement également, on note une importance croissante des exportations vers l'extérieur de l'UE dans le CN. Du côté des importations, les importations de vêtements en provenance de Chine sont plus faibles selon le CN que selon le CC, ce qui indique que des non-résidents réalisent des activités de transit de vêtements de Chine vers la France. Les importations provenant de l'UE et du reste de l'Asie gagnent par contre en importance selon le CN.

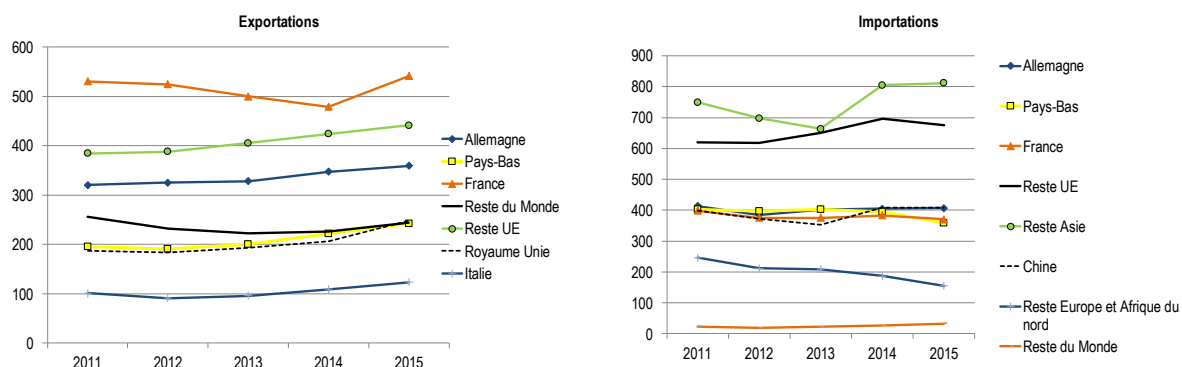
Graphique 3-9 : Importations et exportations belges de vêtements et accessoires tissés selon le concept national et le concept communautaire en fonction de l'origine et de la destination en 2015 (en % du total)



Source : BNB (ICN)

Le Graphique 3-10 montre que les résidents belges ont pu augmenter leurs exportations de vêtements vers toutes les régions en 2015, les exportations vers la France constituant le moteur principal. Cette évolution a mis fin à la courbe descendante des exportations vers ce pays au cours des années précédentes. On observe en outre selon le CN une diminution des importations de vêtements en provenance de la plupart des régions, à l'exception de l'Asie et de l'Allemagne, dont les exportations vers la Belgique sont restées pratiquement identiques qu'en 2014.

Graphique 3-10 : Commerce belge de vêtements et accessoires tissés en fonction de la destination et de l'origine selon le concept national, 2011-2015 (x 1 000 000 euros)



Source : BNB (ICN)

3.6 Rémunérations et coûts salariaux⁸

Salaires et traitements

L'adaptation des salaires et des traitements en fonction du coût de la vie a lieu normalement, dans le secteur de la confection, deux fois l'an à date fixe, et chaque fois sur la base de l'évolution de la moyenne quadrimestrielle de l'indice santé de la précédente période de six mois.

A partir d'avril 2015, l'indice santé lissé a été bloqué au niveau de mars 2015, à savoir 100,66. Les salaires ne pouvaient pas être indexés tant qu'un saut d'index de 2% n'avait pas été atteint.

Au 1^{er} avril 2016, le saut d'index était encore en pleine application (pas d'indexation) et le salaire horaire brut du groupe salarial 1 est resté à 10,7558 euros.

Le seuil de 2% a entre-temps été atteint ; ceci a mis fin, plus tôt que prévu, au blocage de l'indice. À partir de mai 2016, les salaires pourraient donc à nouveau être indexés. Pour le secteur, l'indexation des salaires horaires a lieu les 1^{er} avril et 1^{er} octobre de chaque année. Un ajustement des salaires est donc à prévoir au 1^{er} octobre 2016.

La loi du 28 avril 2015 instaurant la marge maximale pour l'évolution du coût salarial pour les années 2015 et 2016 prévoit une hausse du pouvoir d'achat des travailleurs sous la forme d'une augmentation du titre-repas à compter du 1^{er} janvier 2016.

Coûts salariaux

Les précédents rapports précisait déjà que la nouvelle classification sectorielle des fonctions de la commission paritaire n° 109 et la nouvelle CCT connexe prévoyant les salaires barémiques correspondants d'application à compter du 1^{er} décembre 2014 ne seraient pas sans conséquence pour les coûts salariaux des entreprises. En effet, de nombreux travailleurs ont de ce fait été classés dans un autre groupe salarial et de nouveaux salaires ont été associés aux nouveaux groupes salariaux. Un régime transitoire ayant été prévu, la nouvelle CCT ne prendra effet qu'en plusieurs étapes.

⁸ Source : Creamoda

Une deuxième étape importante a été franchie le 1^{er} décembre 2015, et les coûts salariaux ont augmenté dans un certain nombre de cas à cette date. Une troisième étape n'est prévue qu'en décembre 2016.

Le premier trimestre de 2016 a été marqué par une hausse des charges sociales sur les heures prestées, malgré la baisse des cotisations de sécurité sociale, en raison du relèvement de 1 euro de la valeur nominale des titres-repas. On notera également une augmentation de l'exemption de l'impôt des sociétés de 1 à 2 euros.

Toutefois, au deuxième trimestre de 2016, le coût salarial a globalement baissé à la suite d'une réduction des cotisations de sécurité sociale et, dans le cadre du tax shift, d'une diminution des cotisations patronales et d'un ajustement de la formule de réduction structurelle des charges (les bas salaires pouvant dorénavant bénéficier d'une réduction de cotisation).

En revanche, le gouvernement a décidé de supprimer la réduction générale des charges fiscales à partir du 1^{er} avril 2016 (auparavant, 1% du précompte professionnel des salaires bruts ne devait pas être versé au fisc).

Par conséquent, le coefficient des coûts salariaux tel qu'il est systématiquement suivi par Creamoda a été fixé à 1,7266.

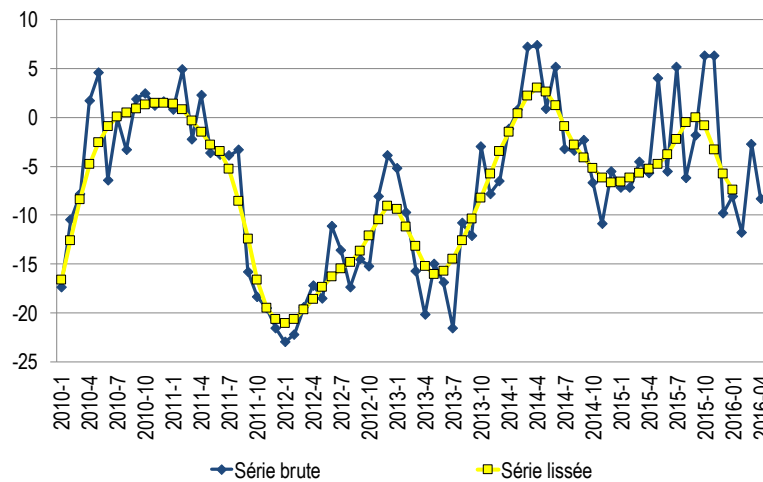
Le salaire horaire du groupe salarial 1 est resté à 10,7558 euros. Comme peu de salariés travaillent encore au salaire du groupe salarial 1 à la suite de la nouvelle classification sectorielle des fonctions, ce salaire ne semble plus être un critère adéquat pour se faire une idée du coût salarial réel dans les entreprises.

Le coefficient précité de 1,7266 peut cependant être appliqué à un autre salaire horaire brut à titre d'indication du coût salarial horaire pour les entreprises.

Plutôt que d'établir des comparaisons sur la base du groupe salarial 1, on pourrait travailler avec le groupe salarial 6, qui correspond à un salaire horaire de 12,4631 euros au premier trimestre 2016. Lorsque le coefficient de 1,7266 est appliqué à un salaire horaire de 12,4631 euros, on obtient un coût salarial par heure prestée de 21,5188 euros.

4 Commerce de détail d'habillement et d'articles textiles

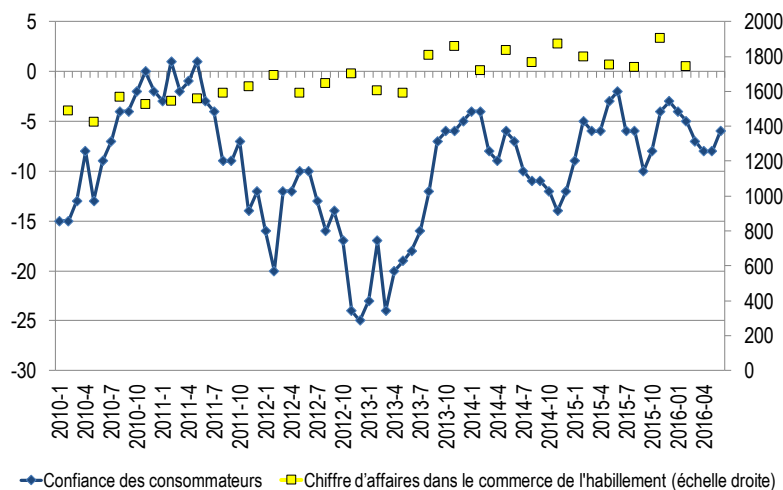
La confiance des détaillants en habillement a été très changeante en 2015, mais on notera une tendance à la hausse dans le courant de l'année, la courbe retombant lourdement au tournant de l'année.

Graphique 4-1 : Confiance des chefs d'entreprise dans le commerce de détail d'habillement

Source : BNB (enquêtes de conjoncture)

L'amélioration de la confiance vers la fin de l'année 2015 se justifie par le chiffre d'affaires relativement élevé du commerce de détail d'habillement au quatrième trimestre (+1,5% d'une année à l'autre, Tableau 7-35) et la perte de confiance ultérieure est liée à une baisse du chiffre d'affaires de 3,0% au premier trimestre de 2016 par rapport à un an auparavant. L'hiver relativement doux a très probablement joué un rôle en la matière. La confiance des consommateurs a également baissé au tournant de l'année.

Selon l'indice des ventes d'articles textiles et d'habillement dans le commerce de détail du SPF Economie, 2015 a été marquée par une hausse de 1,5% du chiffre d'affaires, suivie d'une baisse de 3,3% en glissement annuel au premier trimestre 2016 (Tableau 7-37). Ceci s'expliquerait pour les deux périodes par une modification du volume de vente. Les prix de vente seraient restés plutôt stables.

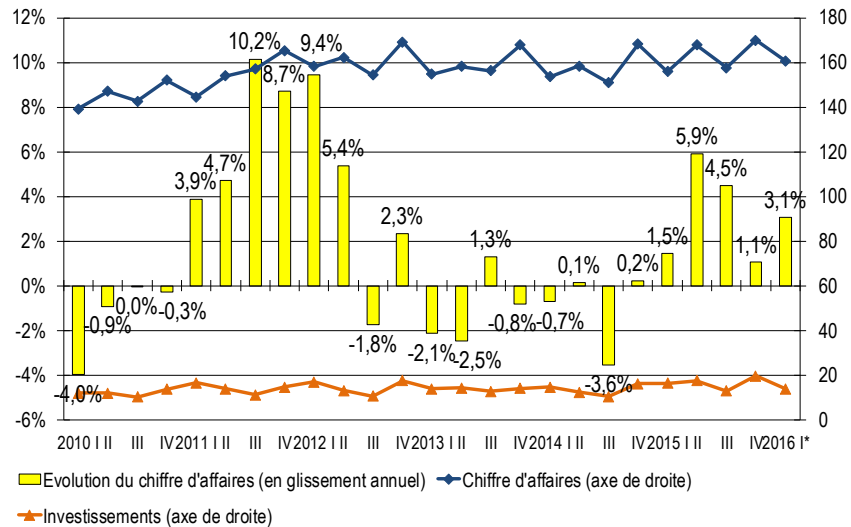
Graphique 4-2 : Indicateur de la confiance des consommateurs et chiffre d'affaires dans le commerce de détail d'habillement (par trimestre, x 1 000 000 euros)

Source : BNB (enquêtes auprès des consommateurs)

5 Entretien du textile

Après deux années moins favorables, le chiffre d'affaires du secteur de l'entretien du textile a augmenté en 2015 (+3,2%), avant d'enregistrer une nouvelle hausse au premier trimestre de cette année (+6,5% d'une année à l'autre, Tableau 7-38). Ceci semble avoir eu un impact positif sur la confiance au sein du secteur, puisque les investissements se sont accrus de 23,8% en 2015 et de 32% au premier trimestre 2016.

Graphique 5-1 : Chiffre d'affaires et investissements dans le secteur de l'entretien du textile, 2010-2015 (par trimestre, x 1 000 000 euros)



* Données provisoires

Source : Statistics Belgium (déclarations à la TVA)

6 Résumé

Tableau 6-1 : Chiffres clés du secteur du textile et de l'habillement (variation par rapport à l'année précédente)

Textile	Chiffre d'affaires	Volume de production		Emploi		Exportations (en valeur)	Importations (en valeur)
		(indice PRODCOM)	Investissements	Vacantex (ouvriers)	ONSS		
2008	-1,2%	-	-11,7%	-4,3%	-	-1,0%	2,1%
2009	-20,1%	-18,7%	-36,8%	-13,8%	-12,9%	-9,7%	-10,1%
2010	11,8%	5,2%	20,8%	-6,3%	-5,7%	15,0%	8,8%
2011	-0,4%	-5,1%	7,1%	-4,0%	-5,7%	4,1%	11,1%
2012	-4,5%	-9,4%	-11,8%	-6,8%	-6,3%	-6,0%	-3,3%
2013	-4,9%	-1,2%	0,2%	-6,2	-4,1%	2,9%	4%
2014	5,0%	7,2%	29,6%	-4,3%	-1,6%	3,5%	3,9%
2015	4,5%	3,5%	-8,1%	-2,6% (tr3)	-0,9%	8,2%	1,5%
2016 (3 mois)	0,3%	0,9%	55,3%	-	-	2,8%	4,3%
Habillement (hors fourrure)				FSG (1er trimestre)	ONSS		
2008	-5,3%	-	-8,0%	1,6%	-	6,4%	4,9%
2009	-9,7%	-15,8%	14,1%	-5,9%	-8,1%	-13,7%	-11,8%
2010	0,4%	-3,5%	-10,8%	-5,1%	-6,6%	-3,9%	-8,1%
2011	-44,5%	-4,2%	8,5%	-1,8%	-6,9%	7,4%	10,2%
2012	0,3%	-9,4%	-10,8%	-2,8%	-11,5%	-11,9%	-7,4%
2013	-7,7%	-9,2%	-37,2%	-5,1% (tr4)	-9,2%	2,5%	6,0%
2014	-3,4%	-5,1%	-2,0%	-1,0% (tr4)	-12,7%	2,9%	4,3%
2015	5,9%	0,1%	-	-1,2% (tr3)	-5,5%	9,1%	-5,0%
2016 (3 mois)	-3,2%	-1,2%	33,9%	-	-	-	-

Sources : Statistics Belgium (déclarations TVA, PRODCOM) ; ONSS (statistiques centralisées) ; BNB (ICN) ; Fonds social et de garantie ; Vacantex.

La croissance se renforce lentement dans la zone euro, même si elle reste fragile et plus faible qu'avant la crise financière. Durant la période écoulée, l'économie belge a été portée par le contexte international plus favorable et, à partir de 2017, la croissance s'accélérait sous l'impulsion grandissante de la demande intérieure. Le Brexit risque toutefois d'assombrir ce scénario optimiste prudent.

Le secteur textile belge a également profité de l'embellie conjoncturelle dans la zone euro et enregistré grâce aux exportations une nette hausse de son chiffre d'affaires en 2015. Au quatrième trimestre, le chiffre d'affaires s'est quelque peu enrayé, provoquant un creux dans la confiance des chefs d'entreprise, mais une nouvelle hausse s'est amorcée au premier trimestre 2016. Tous les segments du secteur textile ont affiché une tendance à la hausse en 2015, et en particulier l'ennoblissement textile, qui avait connu de grandes difficultés ces dernières années, mais les gains sont restés limités pour les textiles techniques.

La hausse considérable du chiffre d'affaires en 2015 et début 2016 serait autant attribuable à une augmentation du volume de vente qu'à un relèvement des prix. Le volume de production se serait ainsi également accru en 2015 et début 2016, bien que dans une moindre mesure que le chiffre d'affaires. Dans cet environnement favorable, les entreprises textiles sont parvenues pour la première fois en plusieurs décennies à maintenir leur niveau d'emploi. L'emploi, qui s'est accru au premier et au dernier trimestre de 2015 et s'est légèrement contracté dans l'intervalle, a affiché sur l'ensemble de l'année une croissance de 0,4%.

La situation plus favorable en 2015 a profité non seulement à l'emploi, mais aussi aux investissements. 2014 ayant été exceptionnelle en matière d'investissements, le niveau de cette année-là n'a pas été dépassé, mais une augmentation sensible des investissements a eu lieu dans le courant de 2015. Cette hausse s'est poursuivie au premier trimestre 2016, aidée en cela par un assouplissement des conditions de crédit.

La nette augmentation des exportations textiles, conjuguée à une demande intérieure relativement faible, ont entraîné une amélioration très sensible de l'excédent de la balance commerciale du secteur textile en 2015. Les exportations et la balance commerciale ont connu leur plus forte hausse au cours du second semestre. Les principaux marchés d'écoulement du secteur textile belge, à savoir le R-U, la France, l'Allemagne et les Pays-Bas, sont également ceux dont les achats de textile belge ont connu la plus forte hausse en 2015. De la même manière que pour la hausse du chiffre d'affaires, la balance commerciale de chaque segment textile s'est améliorée en 2015, en particulier celle des tapis. En revanche, au premier trimestre de 2016, la balance commerciale de tous les segments textiles, à l'exception des tapis, s'est repliée par rapport à un an auparavant. Ce dernier segment est toutefois très dépendant des exportations vers le R-U. Il reste à voir quel sera l'impact sur celles-ci de l'affaiblissement de la livre britannique et de l'incertitude générale liée au Brexit. Plus de 16% de la valeur ajoutée exportée par les producteurs belges de textile, d'habillement et de cuir est consommée au R-U, d'où la forte exposition de ce secteur aux chocs négatifs que traverse ce pays.

Comparer les données commerciales établies selon le concept national et selon le concept communautaire permet de mieux comprendre la nature du transit. Il ressort de cette comparaison que la plupart des produits textiles en transit sont destinés à la France et proviennent d'Asie du sud-est. Cela signifie que les exportations textiles vers l'Allemagne et le Royaume-Uni et les importations en provenance de l'UE sont nettement plus importantes pour les résidents belges que ne le laissent paraître les statistiques traditionnellement utilisées. En outre, l'importance des exportations de tapis (surtout) est sous-estimée en raison du transit plus conséquent d'autres catégories de produits, en particulier les textiles techniques.

Pour le secteur belge de l'habillement, l'année 2015 a été globalement plutôt favorable, mais ce constat général dissimule un net affaiblissement conjoncturel dans le courant de l'année. Ainsi, si le chiffre d'affaires de l'habillement a enregistré une solide augmentation en 2015, les ventes, en particulier à l'étranger, ont été beaucoup plus faibles au second qu'au premier semestre. Le chiffre d'affaires s'est également replié au premier trimestre de 2016 et une dégradation sensible de la confiance des chefs d'entreprise et des perspectives de la demande témoigne de difficultés persistantes au deuxième trimestre. La hausse du chiffre d'affaires en 2015 s'explique principalement par une augmentation des prix et de la production extérieure de vêtements, puisque la production intérieure est restée plus ou moins constante et a légèrement baissé début 2016.

Durant la première moitié - la plus favorable - de 2015, la situation de l'emploi dans le secteur de l'habillement a semblé s'améliorer, comme en 2014, mais les résultats décevants enregistrés au second semestre ont provoqué une diminution sensible de l'emploi pendant cette période. Les perspectives d'emploi extrêmement négatives des chefs d'entreprise du secteur de l'habillement interrogés dans le cadre des enquêtes de conjoncture présagent d'un nouveau recul en 2016.

Sur le plan positif, les investissements, qui avaient pratiquement diminué de moitié après 2012, poursuivent leur reprise entamée fin 2014 et ont retrouvé au premier trimestre de 2016 le niveau qui était le leur avant 2012. Les investissements auraient toutefois été essentiellement dictés par une stratégie défensive axée sur des économies de coûts et le remplacement de matériel usagé.

Les statistiques relatives au commerce extérieur d'habillement doivent toujours être interprétées avec prudence. Elles confirment que ce sont surtout les exportations qui seraient à la base de la hausse du chiffre d'affaires en 2015, mais elles affichent une amélioration plutôt qu'un recul dans le courant de 2015, avec pour résultat un déficit exceptionnellement faible de la balance commerciale. Ceci est principalement attribuable à une augmentation des exportations conjuguée à une diminution des importations en provenance de pays de l'UE, qui s'accompagne d'une baisse marquante des importations de vêtements provenant du Bangladesh et d'Afrique du nord. Si l'on compare les données concernant le commerce de vêtements établies selon le concept national et le concept communautaire, on constate de nombreuses activités de transit de vêtements de la Chine vers la France effectuées par des non-résidents. En outre, l'importance des exportations de vêtements vers l'Allemagne et le R-U est plus grande que ne le laissent paraître les statistiques communautaires, de sorte que le Brexit a également un impact très important sur le secteur de l'habillement.

Dans le commerce de détail d'habillement, le chiffre d'affaires est resté stable en 2015. Une baisse a ensuite été enregistrée au premier trimestre de 2016, probablement en raison de la douceur hivernale. Dans le secteur de l'entretien du textile, tant le chiffre d'affaires que les investissements se sont accrus en 2015 et début 2016.

2015 a donc été une année globalement favorable durant laquelle tant le secteur textile que celui de l'habillement ont accru leur chiffre d'affaires sous l'impulsion de solides exportations. Si le secteur textile a également affiché des résultats positifs au cours des premiers mois de 2016, les activités se sont dégradées dans le secteur de l'habillement à partir de la mi-2016, ce repli se poursuivant en 2016. Les prévisions économiques pour la période à venir étaient prudemment optimistes, mais la grande question qui se pose à présent concerne l'ampleur de l'impact du Brexit, dans un premier temps via un affaiblissement de l'économie et de la livre britannique et, à terme, par la réinstauration d'éventuelles barrières commerciales. Le R-U étant un acheteur important de textiles et vêtements belges, il est nécessaire pour ces secteurs que les dommages potentiels soient limités autant que possible.

7 Annexes statistiques

Tableau 7-1 : Chiffre d'affaires dans l'industrie du textile (Nace-BEL 13)

	x 1.000.000 EUR	Variation en %
2005	5.622,9	-
2006	5.771,5	2,6%
2007	5.776,5	0,1%
2008*	5.708,6	-1,2%
2009	4.562,2	-20,1%
2010	5.101,3	11,8%
2011	5.083,3	-0,4%
2012	4.854,5	-4,5%
2013	4.581,1	-4,9%
2014	4.811,3	5,0%
2015	5.029,7	4,5%
2010 I	1.231,8	7,2%
II	1.329,6	16,8%
III	1.217,3	12,3%
IV	1.322,7	11,1%
2011 I	1.317,7	7,0%
II	1.345,2	1,2%
III	1.173,6	-3,6%
IV	1.246,8	-5,7%
2012 I	1.246,6	-5,4%
II	1.229,4	-8,6%
III	1.123,2	-4,3%
IV	1.220,5	-2,1%
2013 I	1.162,5	-6,7%
II	1.188,7	-3,3%
III	1.064,2	-5,3%
IV	1.165,8	-4,5%
2014 I	1.202,8	3,5%
II	1.193,0	0,4%
III	1.155,4	8,6%
IV	1.260,1	8,1%
2015 I	1.287,0	7,0%
II	1.289,1	8,0%
III	1.196,4	3,5%
IV	1.257,2	-0,2%
2016 I***	1.291,4	0,3%

* L'unité TVA a été introduite au début de 2008, permettant à des sociétés faisant partie d'un groupe de ne constituer qu'un seul assujetti pour l'application de la TVA.

** De début 2013 au deuxième trimestre 2015 inclus, une entreprise affichant un chiffre d'affaires d'environ 16 millions d'euros ou 0,3% du chiffre d'affaires total de l'industrie textile a été affectée par erreur au segment de l'ennoblissement textile. Cette entreprise n'est plus reprise dans les chiffres du secteur textile depuis le troisième trimestre de 2015.

*** Données provisoires

Source : Statistics Belgium, déclarations à la TVA

Tableau 7-2 : Chiffre d'affaires intérieur de l'industrie du textile (Nace-BEL 13)

	x 1.000.000 EUR	Variation en %
2005	1.423,9	-
2006	1.185,1	-16,8%
2007	1.368,1	15,4%
2008	1.406,3	2,8%
2009	1.188,4	-15,5%
2010	1.339,8	12,7%
2011	1.388,0	3,6%
2012	1.308,7	-5,7%
2013	1.232,5	-
2014	1.297,3	5,3%
2015	1.314,2	1,3%
2010 I	324,8	4,6%
II	334,7	9,4%
III	321,0	17,8%
IV	359,2	20,1%
2011 I	353,8	8,9%
II	382,5	14,3%
III	307,0	-4,4%
IV	344,6	-4,1%
2012 I	330,3	-6,6%
II	337,2	-11,8%
III	-	-
IV	340,4	-1,2%
2013 I	300,9	-8,9%
II	316,2	-6,2%
III	276,3	-
IV	318,6	-6,4%
2014 I	314,6	4,6%
II	323,1	2,2%
III	297,1	7,5%
IV	362,5	13,8%
2015 I	327,5	4,1%
II	346,9	7,4%
III	312,7	5,2%
IV	327,2	-9,7%
2016 I**	338,4	3,3%

* De début 2013 au deuxième trimestre 2015 inclus, une entreprise affichant un chiffre d'affaires d'environ 16 millions d'euros ou 0,3% du chiffre d'affaires total de l'industrie textile a été affectée par erreur au segment de l'ennoblissement textile. Cette entreprise n'est plus reprise dans les chiffres du secteur textile depuis le troisième trimestre de 2015.

** Données provisoires

Source : Statistics Belgium, déclarations à la TVA

Tableau 7-3 : Exportations de l'industrie du textile (Nace-BEL 13)

	x 1.000.000 EUR	Variation en %
2005	4.199,0	-
2006	4.586,5	9,2%
2007	4.408,4	-3,9%
2008	4.302,3	-2,4%
2009	3.373,8	-21,6%
2010	3.761,5	11,5%
2011	3.695,4	-1,8%
2012	3.545,8	-4,0%
2013*	3.369,2	-
2014	3.514,0	4,3%
2015	3.715,5	5,7%
2010 I	906,9	8,2%
II	994,9	19,5%
III	896,2	10,4%
IV	963,5	8,1%
2011 I	963,9	6,3%
II	962,7	-3,2%
III	866,6	-3,3%
IV	902,3	-6,4%
2012 I	916,3	-4,9%
II	892,1	-7,3%
III	-	-
IV	880,1	-2,5%
2013 I	861,6	-6,0%
II	872,5	-2,2%
III	787,9	-
IV	847,2	-3,7%
2014 I	888,2	3,1%
II	870,0	-0,3%
III	858,3	8,9%
IV	897,6	5,9%
2015 I	959,5	8,0%
II	942,2	8,3%
III	883,8	3,0%
IV	930,0	3,6%
2016 I**	952,9	-0,7%

* De début 2013 au deuxième trimestre 2015 inclus, une entreprise affichant un chiffre d'affaires d'environ 16 millions d'euros ou 0,3% du chiffre d'affaires total de l'industrie textile a été affectée par erreur au segment de l'ennoblissement textile. Cette entreprise n'est plus reprise dans les chiffres du secteur textile depuis le troisième trimestre de 2015.

** Données provisoires

Source : Statistics Belgium, déclarations à la TVA

Tableau 7-4 : Chiffre d'affaires dans les sous-secteurs de l'industrie du textile (x 1.000.000 d'euros)

	Filature (131)		Tissage (132)		Ennoblement (133)		Autres (139)		dont tapis (1393)	
	x 1.000.000 d'euros	Variation en %	x 1.000.000 d'euros	Variation en %	x 1.000.000 d'euros	Variation en %	x 1.000.000 d'euros	Variation en %	x 1.000.000 d'euros	Variation en %
2005	450,0	-	999,5	-	379,2	-	3794,2	-	2243,0	-
2006	425,1	-5,5%	1031,1	3,2%	382,3	0,8%	3933,0	3,7%	2396,3	6,8%
2007	420,6	-1,1%	976,3	-5,3%	355,2	-7,1%	4024,4	2,3%	2417,3	0,9%
2008*	880,6	109,4%	840,5	-13,9%	713,8	101,0%	3273,6	-18,7%	1910,2	-21,0%
2009	740,6	-15,9%	663,6	-21,1%	190,9	-73,3%	2967,1	-9,4%	1503,6	-21,3%
2010	867,1	17,1%	694,1	4,6%	186,4	-2,4%	3353,8	13,0%	1746,2	16,1%
2011	868,8	0,2%	674,1	-2,9%	184,6	-0,9%	3355,8	0,1%	1698,4	-2,7%
2012	843,0	-3,0%	505,0	-25,1%	253,9	37,5%	3252,6	-3,1%	1685,1	-0,8%
2013**	780,3	-7,3%	554,0	3,3%	158,5	10,6%	3088,3	-6,4%	1570,7	-6,5%
2014	776,6	-0,5%	531,1	-4,1%	161,6	2,0%	3342,1	8,2%	1698,4	8,1%
2015***	824,6	6,2%	572,6	7,8%	183,3	13,4%	3449,2	3,2%	1792,9	5,6%
2011 I	236,2	21,4%	180,2	1,9%	50,7	3,0%	850,6	4,9%	426,2	-2,6%
II	236,0	10,9%	175,3	-5,5%	48,6	0,3%	885,3	0,3%	436,2	-3,7%
III	193,8	-7,9%	152,4	-2,6%	41,1	0,2%	786,3	-2,8%	404,6	-4,8%
IV	202,9	-18,7%	166,2	-5,2%	44,2	-7,2%	833,6	-2,0%	431,4	0,2%
2012 I	217,9	-7,8%	139,3	-22,7%	38,1	-24,9%	851,3	0,1%	434,5	1,9%
II	220,4	-6,6%	132,3	-24,6%	37,3	-23,3%	839,4	-5,2%	417,7	-4,2%
III	197,1	1,7%	125,0	-18,0%	30,8	-25,0%	770,3	-2,0%	396,6	-2,0%
IV	206,0	1,6%	140,0	-15,8%	37,0	-16,1%	837,4	0,5%	431,3	0,0%
2013 I**	206,5	-5,2%	118,9	-14,6%	40,3	5,8%	796,7	-6,4%	409,2	-5,8%
II	204,8	-7,1%	119,2	-9,8%	42,6	14,2%	822,0	-2,1%	394,1	-5,6%
III	177,3	-10,1%	142,0	13,7%	34,7	12,5%	710,1	-7,8%	364,1	-8,2%
IV	191,7	-7,0%	173,8	24,1%	40,8	10,2%	759,5	-9,3%	403,3	-6,5%
2014 I	203,2	-1,6%	137,4	15,5%	40,8	1,1%	821,4	3,1%	423,2	3,4%
II	190,4	-7,0%	131,8	10,5%	43,5	2,0%	827,4	0,7%	401,5	1,9%
III	179,1	1,0%	122,3	-13,9%	36,6	5,5%	817,4	15,1%	415,4	14,1%
IV	203,9	6,4%	139,6	-19,7%	40,7	-0,2%	875,9	15,3%	458,3	13,6%
2015 I	222,0	9,3%	146,3	6,5%	46,5	13,9%	872,2	6,2%	438,9	3,7%
II	203,3	6,8%	145,6	10,5%	49,7	14,3%	890,5	7,6%	448,4	11,7%
III	183,2	2,3%	131,4	7,4%	41,5	-	840,3	2,8%	454,0	9,3%
IV	216,1	6,0%	149,4	7,0%	45,6	-	846,2	-3,4%	451,7	-1,4%
2016 I***	216,2	-2,6%	151,9	3,8%	45,1	-3,0%	878,2	0,7%	459,5	4,7%

* Lors du passage à la nouvelle classification NACE, Statistics Belgium a en effet remarqué que depuis 2008, une unité TVA constituée par une grande entreprise textile avait été reprise par erreur dans le sous-secteur « Ennoblement » alors qu'elle appartient au segment « Textiles techniques ». Les données en question ont été déplacées de la catégorie « Ennoblement » à « Autres ».

** De début 2013 au deuxième trimestre 2015 inclus, une entreprise affichant un chiffre d'affaires d'environ 16 millions d'euros ou 0,3% du chiffre d'affaires total de l'industrie textile a été affectée par erreur au segment de l'ennoblement textile. Cette entreprise n'est plus reprise dans les chiffres du secteur textile depuis le troisième trimestre de 2015.

*** Données provisoires.

Source : Statistics Belgium, déclarations à la TVA (Nace-BEL 2008)

Tableau 7-5 : Production dans l'industrie du textile (en volume)

	Indice brut 2010 = 100	Variation			
2000	120,9				
2001	122,5				2,0%
2002	121,8				-1,6%
2003	115,8				-5,0%
2004	115,8				0,7%
2005	112,2				-3,9%
2006	119,2				3,9%
2007	123,3				2,7%
2008*	109,8				-
2009	90,0				-18,7%
2010	100,0				5,2%
2011	96,9				-5,1%
2012	87,4				-9,8%
2013	86,3				-1,3%
2014	92,5				7,2%
2015	95,8				3,5%
2013 J	85,3				
F	87,0				
M	91,7	T 1			-5,6%
A	88,5				
M	89,1				
J	89,8	T 2		S 1	-0,2% -3,0%
J	88,9				
A	64,0				
S	93,2	T 3			2,4%
O	100,1				
N	89,3				
D	68,1	T 4		S 2	-1,1% 0,6%
2014 J	94,3				
F	93,3				
M	98,1	T 1			8,2%
A	96,8				
M	87,8				
J	95,6	T 2		S 1	4,8% 6,5%
J	95,7				
A	64,4				
S	108,1	T 3			9,0%
O	109,6				
N	90,9				
D	75,6	T 4		S 2	7,2% 8,1%
2015 J	93,5				
F	98,1				
M	104,5	T 1			3,6%
A	102,7				
M	89,6				
J	108,8	T 2		S 1	7,5% 5,5%
J	95,4				
A	70,1				
S	104,6	T 3			0,7%
O	105,5				
N	96,8				
D	79,4	T 4		S 2	2,1% 1,4%
2016 J	92,2				
F	99,1				
M	107,5	T 1			0,9%

* Les seuils de réponse des entreprises à Prodcum ont été relevés le 1er janvier 2008 ; le seuil n'est plus fixé à 10 travailleurs ou 2,5 millions d'euros de chiffre d'affaires, mais bien à 20 travailleurs ou 3 928 137 euros.

Source : Statistics Belgium, Prodcum, Nace-BEL 13

Tableau 7-6 : Enquête de conjoncture BNB : évaluation des stocks, les commandes intérieures et extérieures, les prévisions de l'emploi dans le secteur du textile et la durée moyenne de l'activité assurée

		Stocks (*)	Commandes intérieures (**)	Commandes extérieures (**)	Perspectives d'emploi (***)	Durée moyenne d'activité assurée (mois)	Données brutes désaisonnalisées
2013	J	-6,8	-46,1	-46,5	-6,7	2,3	-16,6
	F	1,8	-17,2	-11,4	-0,4	2,3	-4,2
	M	11,3	-23,0	-31,4	-6,8	2,2	-20,8
	A	8,0	-32,4	-31,4	-11,8	2,2	-20,3
	M	4,3	-43,7	-13,0	-5,5	2,1	-19,4
	J	4,8	-19,2	-1,0	-2,6	2,2	-6,4
	J	9,0	-23,6	0,1	0,4	2,2	-15,2
	A	1,9	-36,7	14,8	6,1	2,2	-11,0
	S	-17,0	-4,1	4,7	7,6	2,1	-1,3
	O	-16,4	-19,7	11,2	-16,0	2,1	-10,2
	N	-10,3	-15,5	-1,3	-5,1	2,2	-1,3
	D	-11,1	16,4	7,2	-13,1	2,2	-3,1
2014	J	0,1	-8,0	-1,5	4,7	2,1	2,8
	F	-0,5	14,9	42,9	5,3	2,2	4,4
	M	6,7	1,3	7,3	0,5	2,2	3,7
	A	24,2	1,1	17,1	-1,1	2,2	-3,9
	M	18,1	-27,3	-15,8	-2,6	2,3	-9,0
	J	7,7	-42,1	-39,6	-4,3	2,1	-11,1
	J	18,9	-11,3	21,7	-5,0	2,2	-9,3
	A	24,0	-9,4	0,0	1,2	2,2	-12,4
	S	20,5	-11,2	-10,1	7,8	2,2	-9,3
	O	19,4	-6,9	18,6	-1,6	2,3	-7,5
	N	10,1	-38,9	-24,6	-6,3	2,2	-4,4
	D	-3,5	-43,5	-19,0	2,3	2,2	-1,4
2015	J	-3,5	-19,4	-10,9	-1,2	2,2	-3,3
	F	-3,6	19,2	38,6	13,0	2,3	2,7
	M	4,9	-7,0	18,1	3,8	2,2	1,2
	A	14,2	-21,8	-8,4	3,1	2,3	-4,5
	M	17,6	-22,6	-9,1	-3,5	2,2	-4,6
	J	9,1	-42,9	-15,3	-0,8	2,3	-3,3
	J	10,8	-14,6	19,6	4,8	2,3	0,0
	A	-2,2	-6,8	-8,8	-2,1	2,2	-7,3
	S	2,0	-5,1	-7,0	7,6	2,2	0,0
	O	1,7	-4,6	-15,4	10,7	2,3	-1,1
	N	8,2	-17,6	-9,9	-7,7	2,2	-3,3
	D	2,2	-15,7	-3,2	-0,3	2,2	-4,8
2016	J	-3,3	-9,1	16,9	-6,1	2,2	-7,6
	F	5,1	-40,8	-28,6	-4,0	2,2	-14,5
	M	7,3	-22,6	-22,7	-3,2	2,2	-10,2
	A	6,2	-8,5	4,4	-0,2	2,2	-8,0
	M	6,9	7,7	2,9	-2,9	2,1	-6,5

(*) Solde des réponses indiquant que le stock est supérieur à la normale ou inférieur à la normale.

(**) Solde des réponses indiquant une hausse ou une baisse

(***) Solde des réponses indiquant une hausse ou une baisse de leur emploi dans les trois mois suivants

Source : BNB

Tableau 7-7: Prix à la production d'articles textiles (Nace-BEL 17)

	2010 = 100	Variation en %			
2005	94,8				0,1%
2006	96,7				2,0%
2007	97,6				1,0%
2008	95,1				-2,6%
2009	95,6				0,6%
2010	100,0				4,6%
2011	106,9				6,9%
2012	110,2				3,1%
2013	112,2				1,8%
2014	112,1				-0,1%
2015	114,8				2,5%
2014 J	111,0				
F	111,3				
M	111,6	T 1			-1,2%
A	111,8				
M	111,5				
J	112,6	T 2	0,0%	S 1	-0,6%
J	112,6				
A	112,2				
S	113,1	T 3	0,7%		
O	112,2				
N	112,5				
D	112,5	T 4	0,1%	S 2	0,4%
2015 J	112,6				
F	113,0				
M	113,4	T 1	1,5%		
A	113,5				
M	114,6				
J	114,6	T 2	2,0%	S 1	1,8%
J	115,3				
A	115,3				
S	116,1	T 3	2,6%		
O	116,0				
N	117,0				
D	117,0	T 4	3,8%	S 2	3,2%
2016 J	117,1				
F	117,6				
M	118,4	T 1	4,2%		

Source : SPF Economie (Statistics Belgium) ; enquête PRODCOM (occupant au moins 20 personnes ou dont le chiffre d'affaires annuel atteint au moins 3 928 137 euros)

Tableau 7-8 : Taux d'utilisation des capacités de production et obstacles à la production en raison d'une demande insuffisante dans l'industrie du textile

	Taux d'utilisation des capacités de production	Pourcentage des entreprises se heurtant à des obstacles à la production en raison d'une demande insuffisante
2000	86,2%	56,0%
2001	85,0%	60,5%
2002	80,7%	76,0%
2003	78,7%	77,0%
2004	78,4%	76,8%
2005	75,5%	78,8%
2006	79,1%	66,8%
2007	80,0%	68,5%
2008	75,2%	78,0%
2009	64,9%	94,8%
2010	69,6%	87,0%
2011	71,1%	80,0%
2012	71,4%	84,0%
2013	68,5%	90,5%
2014	72,2%	82,8%
2015	73,7%	75,3%
2011 J	66,3%	93%
A	72,8%	79%
J	73,7%	64%
O	71,5%	84%
2012 J	68,9%	83%
A	71,6%	75%
J	72,5%	83%
O	72,5%	95%
2013 J	67,1%	95%
A	66,7%	92%
J	70,6%	85%
O	69,6%	90%
2014 J	69,6%	90%
A	73,1%	85%
J	72,8%	80%
O	73,1%	76%
2015 J	69,4%	82%
A	74,5%	83%
J	74,7%	68%
O	76,1%	68%
2016 J	72,9%	70%
A	73,6%	77%

Source : Banque nationale - Enquêtes sur les capacités de production

Tableau 7-9 : Investissements dans l'industrie du textile (Nace-BEL 13)

	x 1.000.000 d'euros	Variation en %
2005	160,0	-
2006	176,9	10,5%
2007	178,0	0,6%
2008*	157,2	-11,7%
2009	99,4	-36,8%
2010	120,0	20,8%
2011	128,6	7,1%
2012	113,4	-11,8%
2013	111,8	0,2%
2014	144,9	29,6%
2015	133,2	-8,1%
2010 I	26,2	-4,8%
II	30,9	38,9%
III	28,0	27,3%
IV	34,9	26,7%
2011 I	26,1	-0,5%
II	29,3	-5,0%
III	37,6	34,3%
IV	35,5	1,9%
2012 I	21,5	-17,8%
II	24,7	-15,9%
III	24,7	-34,5%
IV	40,8	14,9%
2013 I	22,6	5,4%
II	28,0	13,6%
III	26,6	8,0%
IV	34,5	-15,5%
2014 I	33,7	49,0%
II	29,2	4,2%
III	25,7	-3,4%
IV	56,2	63,0%
2015 I	27,0	-19,7%
II	32,8	12,3%
III	32,4	25,9%
IV	40,9	-27,2%
2016 I**	42,0	55,3%

* L'unité TVA à été introduite au début de 2008, permettant à des sociétés faisant partie d'un groupe de ne constituer qu'un seul assujéti pour l'application de la TVA.

** De début 2013 au deuxième trimestre 2015 inclus, une entreprise affichant un chiffre d'affaires d'environ 16 millions d'euros ou 0,3% du chiffre d'affaires total de l'industrie textile a été affectée par erreur au segment de l'ennoblissement textile. Cette entreprise n'est plus reprise dans les chiffres du secteur textile depuis le troisième trimestre de 2015.

*** Données provisoires

Source : SPF Economie - Statistics Belgium, déclarations à la TVA

Tableau 7-10 : Investissements dans l'industrie du textile (à l'exclusion de la bonneterie et de la confection)

1. Evolution des investissements par rapport à l'année précédente			2. Répartition des investissements selon la finalité économique (en % du total des investissements)						
			Investissements de remplacement	Investissements d'extension	Investissements de rationalisation	Investissements en matière de protection de l'environnement	Autres + indéterminés		
			2007	Réalisations	63%	27%	8%	1%	1%
2008	Réalisations	-15,1%	2008	Réalisations	50%	33%	14%	3%	0%
2009	Réalisations	-34,9%	2009	Réalisations	49%	33%	14%	4%	0%
2010	Réalisations	40,7%	2010	Réalisations	49,1%	46,8%	3,7%	0,0%	0,4%
2011	Réalisations	-1,7%	2011	Réalisations	71%	21%	5%	1%	2%
2012	Réalisations	-35,6%	2012	Réalisations	74%	10%	7%	4%	5%
2013	Réalisations	73,4%	2013	Réalisations	47%	32%	8%	1%	12%
2014	Réalisations	-15,5%	2014	Réalisations	47%	33%	14%	3%	3%
2015	Estimations	-0,7%	2015	Estimations	43%	31%	22%	3%	1%
2016	Prévisions	-11,2%	2016	Prévisions	47%	21%	4%	-	28%

Source : BNB, enquête sur les investissements printemps 2016

Tableau 7-11 : Travailleurs occupés dans l'industrie du textile (données ONSS, par trimestre)

	Ouvriers	Variation par rapport à l'année précédente	Employés	Variation par rapport à l'année précédente	Total	Variation par rapport à l'année précédente
2003	29.583		5.838		35.422	
2004	28.183	-4,7%	5.701	-2,4%	33.884	-4,3%
2005	11.139	-60,5%	3.072	-46,1%	14.211	-58,1%
2006	24.593	120,8%	5.318	73,1%	29.911	110,5%
2007	23.445	-4,7%	5.189	-2,4%	28.634	-4,3%
2008*	21.808	-7,0%	5.022	-3,2%	26.830	-6,3%
2009	18.824	-13,7%	4.535	-9,7%	23.359	-12,9%
2010	17.617	-6,4%	4.414	-2,7%	22.031	-5,7%
2011	16.717	-5,1%	4.282	-3,0%	20.999	-4,7%
2012	15.504	-7,3%	4.127	-3,6%	19.630	-6,5%
2013	14.710	-5,1%	4.048	-1,9%	18.757	-4,4%
2014	14.341	-2,5%	4.116	1,7%	18.457	-1,6%
2015	14.120	-1,5%	4.178	1,5%	18.298	-0,9%
2010 I	17.915	-8,7%	4.450	-4,3%	22.365	-7,8%
II	17.661	-6,8%	4.429	-1,7%	22.090	-5,8%
III	17.555	-4,9%	4.403	-1,9%	21.958	-4,3%
IV	17.336	-5,1%	4.374	-2,7%	21.710	-4,7%
2011 I	17.160	-4,2%	4.361	-2,0%	21.521	-3,8%
II	16.900	-4,3%	4.308	-2,7%	21.208	-4,0%
III	16.536	-5,8%	4.250	-3,5%	20.786	-5,3%
IV	16.271	-6,1%	4.209	-3,8%	20.480	-5,7%
2012 I	15.886	-7,4%	4.149	-4,9%	20.035	-6,9%
II	15.655	-7,4%	4.150	-3,7%	19.805	-6,6%
III	15.375	-7,0%	4.118	-3,1%	19.493	-6,2%
IV	15.099	-7,2%	4.089	-2,9%	19.188	-6,3%
2013 I	15.029	-5,4%	4.083	-1,6%	19.112	-4,6%
II	14.767	-5,7%	4.030	-2,9%	18.797	-5,1%
III	14.662	-4,6%	4.063	-1,3%	18.725	-3,9%
IV	14.380	-4,8%	4.015	-1,8%	18.395	-4,1%
2014 I	14.505	-3,5%	4.118	0,9%	18.623	-2,6%
II	14.416	-2,4%	4.104	1,8%	18.520	-1,5%
III	14.265	-2,7%	4.123	1,5%	18.388	-1,8%
IV	14.178	-1,4%	4.117	2,5%	18.295	-0,5%
2015 I	14.181	-2,2%	4.140	0,5%	18.321	-1,6%
II	14.112	-2,1%	4.186	2,0%	18.298	-1,2%
III	14.033	-1,6%	4.175	1,3%	18.208	-1,0%
IV	14.154	-0,2%	4.212	2,3%	18.366	0,4%

* A partir de 2008, selon la catégorie 13 dans la nomenclature Nace-BEL 2008

Source : ONSS – statistiques centralisées

Tableau 7-12 : Nombre de travailleurs occupés dans l'industrie du textile (données Vacantex, par trimestre)

	Ouvriers		Employés*		Entreprises	
	Moyenne annuelle	Variation	Fin du trimestre	Variation en %	Fin du trimestre	Variation en %
1995	40.594					
1996	37.412	-7,8%				
1997	36.083	-3,6%				
1998	36.547	1,3%				
1999	36.033	-1,4%				
2000	36.034	0,0%				
2001	35.440	-1,6%				
2002	33.844	-4,5%				
2003	32.291	-4,6%				
2004	30.673	-5,0%				
2005	28.386	-7,5%				
2006	26.330	-7,2%				
2007	24.714	-6,1%	5.224	-8,1	601	-7,1
2008	23.641	-4,3%	5.221	-0,1	577	-4,0
2009	20.384	-13,8%	5.047	-3,3	538	-6,8
2010	19.101	-6,3%	4.811	-4,7	507	-5,8
2011	18.339	-4,0%	4.765	-1,0	471	-7,1
2012	17.090	-6,8%	4.571	-4,1	451	-4,2
2013	16.033	-6,2%	4.462	-2,4	428	-5,1
2014	15.341	-4,3%				
Fin du trimestre						
2010 I	19.377	-9,9				
II	19.334	-6,5				
III	18.964	-5,0				
IV	18.727	-3,4				
2011 I	18.705	-3,5				
II	18.431	-4,7				
III	18.366	-3,2				
IV	17.853	-4,7				
2012 I	17.575	-6,0				
II	17.221	-6,6				
III	16.899	-8,0				
IV	16.664	-6,7				
2013 I	16.417	-6,6				
II	16.103	-6,5				
III	15.913	-5,8				
IV	15.699	-5,8				
2014 I	15.567	-5,2				
II	15.336	-4,8				
III	15.273	-4,0				
IV	15.186	-3,3				
2015 I	15.266	-1,9				
II	14.984	-2,3				
III	14.883	-2,6				

* Le nombre d'employés et d'entreprises est fixé au premier trimestre de chaque année, sur base d'une déclaration que les employeurs font auprès du Fonds de sécurité d'existence pour les employés.

Source : Vacantex

Tableau 7-13 : Chômage dans l'industrie du textile

	DEI*	au mois précédent	Variation par rapport à la période correspondante de l'année précédente				Chômage temporaire**
2012 J	2.819	89				8.720	
F	2.872	53				7.333	
M	2.742	-130	T 1	-		6.737	
A	2.673	-69				7.467	
M	2.641	-32				5.619	
J	2.591	-50	T 2	-	S 1	7.001	
J	2.706	115				4.323	
A	2.703	-3				5.087	
S	2.585	-118	T 3	-		6.782	
O	2.193	-392				4.480	
N	2.172	-21				6.847	
D	2.199	27	T 4	-	S 2	6.198	
2013 J	2.196	-3				6.452	
F	2.141	-55				7.094	
M	2.138	-3	T 1	-23,2%		7.629	
A	2.134	-4				5.617	
M	2.167	33				6.535	
J	2.160	-7	T 2	-18,3%	S 1	6.098	
J	2.248	88				3.060	
A	2.227	-21				5.322	
S	2.154	-73	T 3	-17,1%		5.343	
O	2.190	36				3.631	
N	2.184	-6				6.003	
D	2.216	32	T 4	0,4%	S 2	4.412	
2014 J	2.225	9				5.321	
F	1.469	-756				5.359	
M	2.182	713	T 1	-9,3%		5.734	
A	2.128	-54				4.133	
M	2.090	-38				4.862	
J	2.104	14	T 2	-2,2%	S 1	4.936	
J	2.168	64				2.256	
A	2.150	-18				5.121	
S	2.088	-62	T 3	-3,4%		4.062	
O	2.048	-40				3.336	
N	2.005	-43				4.683	
D	1.994	-11	T 4	-8,2%	S 2	3.041	
2015 J	2.036	42				5.373	
F	2.042	6				4.414	
M	2.042	0	T 1	4,2%		4.229	
A	2.045	3				3.046	
M	2.012	-33				3.190	
J	1.974	-38	T 2	-4,6%	S 1	2.211	
J	2.025	51				1.917	
A	2.002	-23				2.503	
S	1.903	-99	T 3	-7,4%		1.924	
O	1.908	5				3.322	
N	1.899	-9				3.302	
D	1.898	-1	T 4	-5,7%	S 2	2.488	
2016 J	1.888	-10				4.492	
F	1.888	0				3.729	
M	1.893	5	T 1	-7,4%		2.889	
A	1.864	-29				3.245	
M	1.786	-78					

* Demandeurs d'emploi inoccupés

** Nombre absolu de chômeurs temporaires

Source : Office national de l'emploi

Tableau 7-14 : Commerce extérieur en produits textiles (confection exclue) Belgique

	Importations totales		Exportations totales		Balance commerciale	
	x 1.000.000 EUR	Variation en %	x 1.000.000 EUR	Variation en %	x 1.000.000 EUR	
1998	6.739,9	-	9.326,3	-	2.586,4	
1999	6.489,2	-3,7%	9.196,3	-1,4%	2.707,1	
2000	7.261,7	11,9%	10.180,6	10,7%	2.918,9	
2001	7.215,1	-0,6%	10.336,1	1,5%	3.121,0	
2002	7.005,1	-2,9%	10.444,2	1,0%	3.439,1	
2003	6.647,5	-5,1%	9.771,9	-6,4%	3.124,4	
2004	6.725,7	1,2%	9.640,3	-1,3%	2.914,6	
2005	6.938,8	3,2%	9.623,9	-0,2%	2.685,1	
2006	7.355,8	6,0%	10.440,6	8,5%	3.084,8	
2007	7.902,6	7,4%	10.958,1	5,0%	3.055,5	
2008	8.068,8	2,1%	10.853,7	-1,0%	2.784,9	
2009	7.253,2	-10,1%	9.805,9	-9,7%	2.552,8	
2010*	7.163,2	8,8%	10.453,4	15,0%	3.290,2	
2011	7.961,8	11,1%	10.883,9	4,1%	2.922,2	
2012	7.699,6	-3,3%	10.233,6	-6,0%	2.534,0	
2013	8.007,9	4,0%	10.527,6	2,9%	2.519,7	
2014	8.389,6	4,8%	10.889,9	3,4%	2.500,3	
2015	8.514,5	1,5%	11.777,4	8,2%	3.262,9	
2005	S 1	3.434,1	3,0%	4.853,6	1,1%	1.419,5
	S 2	3.504,7	3,4%	4.770,3	-1,4%	1.265,6
2006	S 1	3.710,2	8,0%	5.211,9	7,4%	1.433,0
	S 2	3.645,6	4,0%	5.228,7	9,6%	1.651,8
2007	S 1	3.943,2	6,3%	5.547,3	6,4%	1.604,1
	S 2	3.959,4	8,6%	5.410,8	3,5%	1.451,4
2008	S 1	3.894,6	-1,2%	5.518,1	-0,5%	1.623,5
	S 2	4.174,3	5,4%	5.335,7	-1,4%	1.161,4
2009	S 1	3.623,1	-7,0%	4.876,3	-11,6%	1.253,2
	S 2	3.630,1	-13,0%	4.929,6	-7,6%	1.299,5
2010*	S 1	3.389,6	3,1%	5.013,8	11,9%	1.624,2
	S 2	3.773,6	14,4%	5.439,6	18,0%	1.666,0
2011	S 1	3.980,8	17,4%	5.642,7	12,5%	1.661,9
	S 2	3.981,0	5,5%	5.241,2	-3,6%	1.260,3
2012	S 1	3.799,9	-4,5%	5.099,1	-9,6%	1.299,2
	S 2	3.899,7	-2,0%	5.134,5	-2,0%	1.234,8
2013	S 1	3.897,1	2,6%	5.121,6	0,4%	1.224,5
	S 2	4.110,8	5,4%	5.406,0	5,3%	1.295,2
2014	S 1	4.153,0	6,6%	5.393,0	5,3%	1.240,0
	S 2	4.236,6	3,1%	5.496,9	1,7%	1.260,3
2015	S 1	4.117,7	-0,9%	5.647,5	4,7%	1.529,9
	S 2	4.396,8	3,8%	6.129,9	11,5%	1.733,1

* Les données relatives à 2010 et 2011 n'englobent pas le code produit 30061090 (autres articles stériles). Ceci a été pris en compte dans la comparaison avec 2009.

Source : Fedustria (ICN)

Tableau 7-15 : Commerce extérieur de produits textiles (confection exclue) par pays et par zone (en millions d'euros)*

	Exportation								Importation								
	2015	2014	2013	2012	2015	2014	2013	2012	2015	2014	2013	2012	2015	2014	2013	2012	
	x 1.000.000 EUR	x 1.000.000 EUR	x 1.000.000 EUR	x 1.000.000 EUR	2014	2013	2012	2011	x 1.000.000 EUR	x 1.000.000 EUR	x 1.000.000 EUR	x 1.000.000 EUR	x 1.000.000 EUR	2014	2013	2012	2011
Union européenne(27)	10.027,5	9.203,9	8.842,7	8.685,4	8,9%	4,1%	1,8%	-4,7%	4223,1	4.343,0	4.240,2	4.192,1	4.289,9	-2,8%	2,4%	-1,1%	-2,3%
dont :																	
Allemagne	1.637,9	1.552,6	1.510,3	1.541,6	5,5%	2,8%	-2,0%	-6,5%	984,6	991,5	981,1	945,0	973,3	-0,7%	1,1%	-0,1%	-2,9%
Espagne	369,3	345,9	365,3	402,0	6,8%	-5,3%	-9,1%	-18,9%	177,9	173,3	189,1	198,3	180,6	2,7%	-8,4%	-1,0%	9,8%
France	2.861,3	2.541,0	2.542,0	2.528,1	12,6%	0,0%	0,5%	-7,6%	897,9	922,8	885,0	864,6	895,2	-2,7%	4,3%	-0,1%	-3,4%
Royaume-Uni	1.456,7	1.364,4	1.239,6	1.225,0	6,8%	10,1%	1,2%	6,4%	229,9	241,1	235,5	244,9	234,5	-4,6%	2,4%	-10,1%	4,5%
Italie	578,7	548,6	529,8	551,0	5,5%	3,6%	-3,9%	-9,2%	351,6	368,8	344,1	343,3	353,0	-4,7%	7,2%	-2,2%	-2,7%
Pays-Bas	1.359,1	1.241,0	1.118,4	956,3	9,5%	11,0%	17,0%	-1,7%	818,2	912,0	888,4	868,7	874,6	-10,3%	2,7%	3,3%	-0,7%
Pologne	328,1	293,9	297,7	288,7	11,6%	-1,3%	3,1%	3,5%	98,8	95,3	141,9	153,7	151,8	3,7%	-32,9%	-8,9%	1,3%
Hongrie	93,7	84,9	77,9	65,5	10,4%	8,9%	18,9%	14,1%	30,0	23,7	11,0	10,6	10,6	26,3%	116,5%	3,2%	0,2%
Tchéquie	195,1	178,2	175,0	173,9	9,5%	1,8%	0,6%	1,1%	164,8	151,6	134,9	142,9	160,5	8,7%	12,4%	-17,0%	-11,0%
Bulgarie	79,8	69,6	50,0	26,0	14,7%	39,3%	92,3%	9,8%	30,2	23,4	23,2	29,8	28,1	29,1%	0,7%	-12,3%	5,8%
Roumanie	119,0	101,6	84,5	64,2	17,2%	20,3%	31,5%	-15,9%	74,2	61,8	41,5	35,5	28,5	20,1%	48,8%	10,7%	24,5%
Europe du sud et occidentale hors UE	333,0	337,0	372,3	299,2	-1,2%	-9,5%	24,5%	-24,6%	657,0	638,0	599,7	513,8	554,9	3,0%	6,4%	12,4%	-7,4%
dont :																	
Suisse	98,0	95,2	90,6	111,3	3,0%	5,1%	-18,6%	-45,2%	109,7	94,5	88,7	88,1	106,2	16,0%	6,6%	-5,7%	-17,0%
Turquie	161,2	183,9	215,2	120,7	-12,3%	-14,5%	78,3%	-3,1%	522,1	522,2	489,6	412,4	435,0	0,0%	6,7%	15,0%	-5,2%
Europe orientale hors UE	124,0	153,1	185,4	207,2	-19,0%	-17,4%	-10,5%	13,9%	29,6	26,0	23,4	20,7	26,8	13,6%	11,2%	31,4%	-22,9%
dont :																	
Ukraine	33,3	33,0	37,5	38,5	0,8%	-11,9%	-2,6%	-12,3%	5,6	5,2	5,5	5,8	6,8	7,9%	-6,2%	2,4%	-14,3%
Russie	71,6	96,5	122,6	137,1	-25,8%	-21,3%	-10,5%	20,6%	6,1	4,0	3,1	1,9	2,1	50,8%	29,2%	75,1%	-8,0%
Amérique du Nord	284,8	270,3	234,0	218,1	5,4%	15,5%	7,3%	-31,7%	386,8	331,3	294,2	247,7	253,7	16,7%	12,6%	49,6%	-2,4%
dont :																	
USA	235,4	228,5	191,1	173,7	3,0%	19,6%	10,0%	-22,0%	371,3	319,7	280,8	233,5	235,6	16,1%	13,9%	54,4%	-0,9%
Amérique Latine	75,9	74,5	81,1	78,9	1,9%	-8,2%	2,8%	1,0%	92,7	78,5	74,0	87,3	68,2	18,1%	6,1%	-15,8%	27,9%
dont :																	
Brésil	13,1	20,9	20,5	22,4	-37,1%	2,1%	-8,6%	1,0%	1,7	2,3	3,2	2,8	3,3	-26,0%	-28,0%	64,7%	-14,8%
Mexique	13,9	13,8	15,2	15,6	0,6%	-9,2%	-2,3%	6,4%	44,1	33,6	39,3	36,2	24,2	31,3%	-14,6%	39,1%	49,5%
Afrique	278,3	265,0	283,7	290,3	5,0%	-6,6%	-2,3%	5,0%	136,6	135,4	137,7	151,8	161,4	0,8%	-1,6%	-8,2%	-6,0%
dont :																	
Maroc	26,3	25,0	27,6	33,1	5,3%	-9,6%	-16,6%	33,2%	18,3	19,6	14,3	18,1	18,8	-6,4%	37,4%	-15,9%	-4,2%
Tunisie	68,1	72,8	85,9	89,7	-6,4%	-15,3%	-4,2%	-7,5%	50,9	49,7	50,2	73,3	78,7	2,4%	-1,0%	-27,5%	-6,9%
Moyen-Orient	138,3	119,2	111,8	98,7	16,0%	6,5%	13,4%	3,0%	60,5	55,5	52,4	58,2	66,8	8,9%	6,0%	-5,4%	-12,9%
Asie	407,2	363,4	316,2	277,3	12,1%	14,9%	14,0%	-6,8%	2919,6	2.772,5	2.577,0	2.415,5	2.532,0	5,3%	7,6%	4,7%	-4,6%
dont :																	
Chine	218,3	191,3	149,3	123,8	14,1%	28,2%	20,6%	-17,7%	1206,9	1.156,4	1.080,6	1.065,0	1.186,5	4,4%	7,0%	-1,4%	-10,2%
Thaïlande	18,9	19,2	17,4	11,1	-1,5%	10,4%	57,3%	22,5%	94,6	105,3	95,9	111,9	74,4	-10,2%	9,8%	-4,7%	50,4%
Inde	32,6	29,5	26,4	25,0	10,5%	11,9%	5,3%	27,7%	337,7	296,0	296,3	258,2	323,3	14,1%	-0,1%	8,8%	-20,1%
Japon	43,7	41,7	50,3	41,8	5,0%	-17,2%	20,3%	0,8%	38,3	39,9	40,9	47,4	49,9	-3,8%	-2,6%	15,5%	-4,9%
Indonésie	8,7	9,4	9,5	10,9	-7,6%	-1,2%	-12,8%	4,6%	99,2	103,6	97,0	103,3	90,2	-4,2%	6,8%	-0,8%	14,6%
Taiwan	5,6	5,3	1,8	1,5	6,2%	192,7%	17,9%	-57,0%	391,1	428,3	371,2	288,9	328,7	-8,7%	15,4%	9,3%	-12,1%
Pakistan	5,4	5,2	4,4	4,8	5,0%	17,7%	-9,0%	-25,0%	253,7	230,1	197,8	186,5	217,7	10,3%	16,3%	13,2%	-14,3%
Vietnam	5,1	4,0	4,9	5,3	26,2%	-18,5%	-6,4%	-3,5%	86,2	61,7	60,2	43,9	32,0	39,7%	2,6%	37,1%	37,3%
Océanie	108,5	103,5	100,2	58,3	4,8%	3,3%	72,0%	-54,1%	8,7	9,2	9,3	9,7	8,0	-5,0%	-0,9%	-27,6%	21,0%
TOTAL	11.777,4	10.889,9	10.527,6	10.233,6	8,2%	3,4%	2,9%	-6,0%	8514,5	8.389,6	8.007,9	7.699,6	7.961,8	1,5%	4,8%	2,6%	-3,3%

* Les données n'englobent pas le code produit 30061090 (autres articles stériles).

** Variation au 1^{er} semestre de 2014 par rapport au 1^{er} semestre de 2013

Source : Fedustria (ICN)

Tableau 7-16 : Commerce extérieur en produits textiles (confection exclue). Ventilation selon consommation finale (en valeur)*

	Exportations										Importations									
	2015	2014	2013	2012	2015	2014	2013	2012	2011		2015	2014	2013	2012	2015	2014	2013	2012	2011	
	x 1.000.000	x 1.000.000	x 1.000.000	x 1.000.000	2014	2013	2012	2011	2010		x 1.000.000	x 1.000.000	x 1.000.000	x 1.000.000	2014	2013	2012	2011	2010	
	EUR	EUR	EUR	EUR	(9 mois)						EUR	EUR	EUR	EUR	(9 mois)					
MATIERES PREMIERES	1.073,3	1.030,6	972,5	882,4	4,1%	6,0%	10,2%	1,2%	19,1%		490,9	480,2	464,5	431,5	2,2%	3,4%	7,6%	-3,7%	21,7%	
Fibres	933,7	887,6	830,3	755,1	5,2%	6,9%	10,0%	-0,9%	19,4%		441,0	415,5	402,1	377,8	6,1%	3,3%	6,4%	-8,8%	22,3%	
Autres	139,5	143,0	142,1	127,3	-2,4%	0,6%	11,6%	15,2%	17,0%		49,9	64,7	62,4	53,7	-22,8%	3,8%	16,2%	58,5%	14,0%	
PRODUITS SEMI-FINIS	1.159,4	1.101,0	1.116,7	1.112,7	5,3%	-1,4%	0,4%	-6,9%	2,9%		1.209,1	1.158,8	1.101,2	1.141,1	4,3%	5,2%	-3,5%	-8,5%	7,9%	
Fils	356,0	338,6	357,8	375,3	5,2%	-5,4%	-4,7%	-11,0%	5,8%		591,6	547,3	541,1	553,6	8,1%	1,1%	-2,3%	-14,3%	6,1%	
Tissus d'habillement	645,8	615,5	598,7	592,5	4,9%	2,8%	1,0%	-5,9%	1,8%		475,0	472,4	427,5	461,0	0,6%	10,5%	-7,3%	-3,8%	10,4%	
Etoffes de bonneterie	157,6	147,0	160,1	144,8	7,2%	-8,2%	10,6%	0,7%	-0,2%		142,4	139,1	132,6	126,5	2,4%	4,9%	4,8%	3,5%	7,9%	
PRODUITS FINIS	9.432,1	8.662,2	8.341,9	8.139,9	8,9%	3,8%	2,5%	-6,6%	3,0%		6.655,9	6.609,5	6.319,4	6.002,4	0,7%	4,6%	5,3%	-2,2%	11,3%	
Textiles techniques (**)	3.054,6	2.929,7	2.917,3	2.885,2	4,3%	0,4%	1,1%	-9,4%	-1,1%		2.182,1	2.081,3	2.047,5	2.001,0	4,8%	1,6%	2,3%	-3,9%	9,4%	
Textiles d'intérieur	2.291,0	2.139,1	2.022,9	2.131,0	7,1%	5,7%	-5,1%	-6,1%	-2,2%		900,9	898,8	829,1	806,4	0,2%	8,4%	2,8%	-10,6%	16,1%	
dont :																				
Tapis	1549,6	1435,6	1360,1	1.439,4	7,9%	5,6%	-5,5%	-4,2%	-3,8%		241,9	211,5	183,7	190,4	14,4%	15,1%	-3,5%	-21,0%	24,1%	
Bonneterie et vêtements et accessoires du vêtement, en bonneterie	4.086,5	3.593,4	3.401,7	3.123,7	13,7%	5,6%	8,9%	-4,3%	11,7%		3.572,9	3.629,4	3.442,7	3.195,0	-1,6%	5,4%	7,8%	1,3%	11,1%	
PRODUITS TEXTILES DIVERS	112,7	96,1	96,5	98,6	17,3%	-0,4%	-2,2%	-2,9%	2,9%		158,7	141,1	122,9	124,6	12,5%	14,9%	-1,4%	-2,2%	5,4%	
TOTAL	11.777,4	10.889,9	10.527,6	10.233,6	8,2%	3,4%	2,9%	-6,0%	4,1%		8.514,5	8.389,6	8.007,9	7.699,6	1,5%	4,8%	4,0%	-3,3%	11,1%	
TOTAL SANS BONNETERIE	7.691,0	7.296,5	7.125,9	7.109,9	5,4%	2,4%	0,2%	-6,7%	1,2%		4.941,6	4.760,2	4.565,2	4.504,6	3,8%	4,3%	1,3%	-6,3%	11,2%	

* Les données n'englobent pas le code produit 30061090 (autres articles stériles).

** Textiles techniques au sens large

*** Variation au 1^{er} semestre de 2014 par rapport au 1^{er} semestre de 2013

Source : Fedustria (ICN)

**Tableau 7-17 : Commerce extérieur belge en produits textiles (confection exclue) par pays et par zone selon le concept national et communautaire
(x 1 000 000 euros)***

Exportations	Concept national					Concept communautaire
	2011	2012	2013	2014	2015	2015
Allemagne	1203,0	1151,2	1128,9	1151,8	1166,5	1637,9
Pays-Bas	684,1	684,7	643,0	675,0	724,7	1359,1
France	1216,8	1162,4	1107,3	1089,2	1162,6	2861,3
Royaume Uni	775,6	836,1	853,4	943,6	1022,1	1456,7
Italie	279,7	254,2	251,3	260,1	264,4	578,7
Rest UE	1321,0	1250,0	1317,9	1348,3	1449,3	2133,8
Reste du monde	1519,7	1261,1	1361,6	1383,8	1433,6	1750,0
Total	6999,8	6599,8	6663,5	6851,8	7223,3	11777,4
Importations	2011	2012	2013	2014	2015	2015
Allemagne	922,1	883,8	921,2	934,9	938,1	984,6
Pays-Bas	812,7	800,3	819,5	833,5	743,7	818,2
France	788,7	738,8	764,1	796,9	761,4	897,9
Royaume Uni	1279,3	1265,2	1279,5	1285,8	1283,3	1522,5
Italie	321,9	289,9	319,5	349,6	404,8	686,5
Rest UE	489,3	443,7	409,1	513,9	530,7	1206,9
Reste du monde	709,5	609,1	558,2	661,8	724,9	1712,7
Total	254,1	264,9	265,6	313,8	287,3	685,3
Totaal	5577,5	5295,6	5336,9	5690,2	5674,3	8514,5

* Les données n'englobent pas le code produit 30061090 (autres articles stériles)

Sources : Fedustria et BNB (ICN)

Tableau 7-18 : Commerce extérieur en produits textiles (confection exclue). Ventilation selon consommation finale (en valeur)*

Exportations	Concept national					Concept communautaire
	2011	2012	2013	2014	2015	2015
Matières premières textile	713,4	764,8	848,8	904,6	927,2	1073,3
Produits semi-finis	1023,4	984,6	1003,5	974,2	1000,7	1159,4
Textiles techniques	2486,2	2199,9	2266,9	2281,0	2338,7	3054,6
Tapis	1439,9	1386,8	1307,9	1372,4	1478,3	1549,6
Autres textiles d'intérieur	571,0	555,0	512,6	533,1	555,3	741,4
Divers	58,8	57,0	51,9	52,7	62,1	112,7
Total	6292,7	5948,2	5991,6	6117,9	6362,1	7691,0
Importations	2011	2012	2013	2014	2015	2015
Matières premières textile	314,6	330,5	365,4	382,4	323,0	490,9
Produits semi-finis	1072,0	987,4	926,5	1011,2	1041,5	1209,1
Textiles techniques	1540,5	1482,4	1547,6	1592,1	1640,5	2182,1
Tapis	159,4	155,0	146,7	164,4	188,1	241,9
Autres textiles d'intérieur	438,4	449,2	475,4	501,6	455,3	659,0
Divers	97,5	91,3	86,2	103,8	117,2	158,7
Total	3622,4	3495,9	3547,9	3755,4	3765,6	4941,6

* Les données n'englobent pas le code produit 30061090 (autres articles stériles)

Source : Fedustria et BNB(ICN)

Tableau 7-19 : Valeur de la production dans l'industrie de l'habillement selon le lieu de production (Nacebel 2008, x 1000 euros)*

		1) Valeur de la production intérieure livrée et traitements et services industriels		2) Valeur des livraisons de produits fabriqués à l'étranger dans le cadre d'un travail à façon (Code 12)		3) Valeur des livraisons commerciales = vente de biens achetés*	
		x 1000 EUR	Variation en %	x 1000 EUR	Variation en %	x 1000 EUR	Variation en %
Textile	2009	3.021.796		75.237		230.147	
(Nace 13)	2010	3.298.183	9,1%	71.572	-4,9%	239.911	4,2%
	2011	3.086.323	-5,6%	87.438	22,2%	244.071	1,7%
	2012	2.767.044	-10,3%	55.057	-37,0%	277.291	13,6%
	2013	2.579.549	-6,8%	57.307	4,1%	260.010	-6,2%
	2014	2.724.537	5,6%	70.139	22,4%	286.163	10,1%
	2015 (10 mois)	729.325	-	14.592	-	80.522	-
Habillement	2009	117.903		419.936		931.677	
(Nace 14)	2010	107.378	-8,9%	453.527	8,0%	559.210	-40,0%
	2011	105.213	-2,0%	478.466	5,5%	430.561	-23,0%
	2012	106.598	1,3%	512.034	7,0%	457.390	6,2%
	2013	97.684	-8,4%	498.519	-2,6%	445.500	-2,6%
	2014	97.957	0,3%	514.326	3,2%	456.395	2,4%
	2015 (10 mois)	79.406	-5,5%	476.563	6,6%	400.743	2,0%

* La forte diminution des livraisons commerciales dans le secteur de l'habillement en 2010 provient du fait qu'un important déclarant ne confie plus de travail à façon à l'étranger et ne pratique plus que le commerce de sorte qu'il ne communique plus des données à PRODCOM depuis mai 2010.

Source : Statistics Belgium, Prodcum (Entreprises occupant au moins 20 personnes ou dont le chiffre d'affaires annuel atteint au moins 3,5 millions d'euros)

Tableau 7-20 : Production de l'industrie de l'habillement (en volume)

	Indice brut 2010 = 100		Variation		
2000	180,0				
2001	188,4			4,7%	
2002	186,0			-1,3%	
2003	176,2			-5,3%	
2004	146,2			-17,0%	
2005	146,8			0,4%	
2006	142,2			-3,2%	
2007	134,0			-5,7%	
2008*	123,0			-	
2009	103,6			-15,8%	
2010	100,0			-3,5%	
2011	95,8			-4,2%	
2012	87,0			-9,2%	
2013	79,6			-8,4%	
2014	75,6			-5,1%	
2015	75,7			0,1%	
2014 J	98,1				
F	110,5				
M	77,6	T 1		-1,8%	
A	55,2				
M	49,8				
J	58,5	T 2	-15,5%	S 1	-7,3%
J	86,5				
A	88,8				
S	94,0	T 3	4,2%		
O	65,0				
N	52,2				
D	70,9	T 4	-11,3%	S 2	-2,8%
2015 J	88,4				
F	107,7				
M	75,2	T 1	-5,2%		
A	58,0				
M	58,3				
J	71,6	T 2	15,0%	S 1	2,2%
J	72,4				
A	119,8				
S	83,4	T 3	2,3%		
O	60,6				
N	47,1				
D	65,5	T 4	-8,0%	S 2	-1,9%
2016 J	75,9				
F	117,4				
M	74,9	T 1	-1,2%		

* Les seuils de réponse des entreprises à Prodcum ont été relevés le 1er janvier 2008 ; le seuil n'est plus fixé à 10 travailleurs et 2,5 millions d'euros de chiffre d'affaires mais bien à 20 travailleurs et 3,5 millions d'euros.

Source : Statistics Belgium, PRODCOM, Nace-bel 14

Tableau 7-21 : Chiffre d'affaires de l'industrie belge de l'habillement (Nace-BEL 14)

	Habillement (Nace 14)		Habillement fourrures exclues (141)		Habillement Nace 18 (NACE-BEL 2003)	
	x 1.000.000 EUR	Variation en %	x 1.000.000 EUR	Variation en %	x 1.000.000 EUR	Variation en %
2005	1.937,4	-	1.871,6		1.942,9	4,0%
2006	1.745,7	-9,9%	1.678,1	-10,3%	1.770,8	-8,9%
2007	1.604,9	-8,1%	1.549,8	-7,6%	1.732,9	-2,1%
2008	-	-	1.467,9	-5,3%	1.612,5	-6,9%
2009	1.362,6	-	1.325,6	-9,7%	1.472,7	-8,7%
2010	-	-	1.331,2	0,4%	1.459,0	-0,9%
2011*	781,5	-	739,2	-44,5%	1.525,2	4,5%
2012	776,7	-0,6%	741,3	0,3%	-	-
2013	-	-	682,7	-7,7%	-	-
2014	-	-	659,5	-3,4%	-	-
2015	-	-	553,7	-16,0%	-	-
2010 I	379,9	-7,1%	370,4	-7,3%	402,9	-9,4%
II	-	-	272,4	-7,4%	301,9	-7,4%
III	394,0	7,1%	383,1	7,4%	415,3	5,3%
IV	315,7	-	305,4	10,9%	338,9	12,0%
2011 I*	227,5	-40,1%	216,7	-41,5%	447,4	11,0%
II	179,5	-	169,1	-37,9%	345,9	14,6%
III	-	-	199,6	-47,9%	386,8	-6,8%
IV	-	-	153,9	-49,6%	345,1	1,8%
2012 I	231,6	-	222,6	2,7%	253,7	-43,3%
II	165,5	-	156,6	-7,3%	-	-
III	209,4	-	200,7	0,5%	-	-
IV	168,7	-	159,4	3,6%	-	-
2013 I	211,2	-8,8%	202,5	-9,0%	-	-
II	155,2	-6,2%	146,9	-6,2%	-	-
III	199,8	-4,6%	191,3	-4,7%	-	-
IV	-	-	142,0	-10,9%	-	-
2014 I	210,8	-0,2%	204,8	1,2%	-	-
II	129,8	-16,4%	125,1	-14,8%	-	-
III	198,7	-0,6%	192,7	0,7%	-	-
IV	-	-	136,8	-3,7%	-	-
2015 I	-	-	210,4	2,7%	-	-
II	-	-	153,0	22,3%	-	-
III	-	-	190,3	-1,3%	-	-
IV	157,0	-	-	-100,0%	-	-
2016 I**	215,4	-	-	-100,0%	-	-

* Le chiffre d'affaires a fortement diminué en 2011, les statistiques n'englobant plus les chiffres d'une multinationale qui, depuis 2011, ne produit plus de vêtements en Belgique et n'a conservé que des activités de grossiste.

** Données provisoires

Source : Statistics Belgium, déclarations à la TVA

Tableau 7-22 : Chiffre d'affaires intérieur de l'industrie de l'habillement (Nace-BEL 14)

	Habillement (Nace 14)		Habillement fourrures exclues (141)	
	x 1.000.000 EUR	Variation en %	x 1.000.000 EUR	Variation en %
2005	584,7	-	553,9	-
2006	-	-	419,1	-24,3%
2007	482,2	-	459,2	9,6%
2008	-	-	436,4	-5,0%
2009	378,0	-	359,2	-17,7%
2010	-	-	396,0	10,2%
2011	402,4	-	383,7	-3,1%
2012	-	-	363,0	-5,4%
2013	-	-	336,3	-6,5%
2014	-	-	336,3	0,0%
2015	-	-	346,0	2,9%
2010 I	-	-	110,3	-0,6%
II	-	-	84,3	20,6%
III	-	-	115,5	9,3%
IV	91,0	-	85,9	18,2%
2011 I	-	-	112,5	1,9%
II	88,5	-	84,8	0,6%
III	-	-	102,9	-10,9%
IV	-	-	83,6	-2,7%
2012 I	116,2	-	112,0	-0,5%
II	76,5	-13,6%	72,6	-14,4%
III	100,7	-	96,1	-6,6%
IV	83,9	-	79,1	-5,4%
2013 I	103,5	-10,9%	99,4	-11,2%
II	72,1	-5,7%	68,7	-5,4%
III	100,8	0,1%	95,3	-0,8%
IV	-	-	72,9	-7,8%
2014 I	109,7	5,9%	105,0	5,6%
II	68,0	-5,8%	64,0	-6,8%
III	101,2	0,4%	96,7	1,4%
IV	-	-	70,7	-3,1%
2015 I	-	-	105,1	0,1%
II	-	-	71,5	11,8%
III	-	-	94,1	-2,7%
IV	-	-	75,2	6,4%
2016 I*	-	-	100,2	-4,7%

* Données provisoires

Source : Statistics Belgium, déclarations à la TVA

Tableau 7-23 : Exportations de l'industrie de l'habillement (Nace-BEL 14)

	Habillement (Nace 14)		Habillement fourrures exclues (141)	
	x 1.000.000 EUR	Variation en %	x 1.000.000 EUR	Variation en %
2005	1.352,7	-	1.317,7	-
2006	-	-	1.259,1	-4,4%
2007	1.122,6	-	1.090,6	-13,4%
2008	-	-	1.031,6	-5,4%
2009	984,6	-	966,4	-6,3%
2010	-	-	935,2	-3,2%
2011	379,1	-	355,5	-62,0%
2012	-	-	378,3	6,4%
2013	-	-	346,4	-8,7%
2014	-	-	323,2	-6,7%
2015	-	-	352,2	9,0%
2010 I	-	-	260,0	-9,9%
II	-	-	188,1	-16,1%
III	-	-	267,6	6,6%
IV	224,7	-	219,5	8,3%
2011 I	-	-	104,2	-59,9%
II	91,0	-	84,3	-55,2%
III	-	-	96,8	-63,8%
IV	-	-	70,3	-68,0%
2012 I	115,3	-	110,6	6,2%
II	89,0	-2,2%	84,0	-0,3%
III	108,7	-	104,6	8,1%
IV	84,9	-	80,3	14,3%
2013 I	107,7	-6,6%	103,1	-6,8%
II	83,1	-6,7%	78,2	-6,9%
III	99,0	-8,8%	96,0	-8,2%
IV	-	-	69,1	-14,0%
2014 I	101,1	-6,1%	99,8	-3,2%
II	61,8	-25,6%	61,1	-21,9%
III	97,5	-1,6%	96,1	0,1%
IV	-	-	66,2	-4,3%
2015 I	-	-	105,3	5,4%
II	-	-	81,4	33,3%
III	-	-	96,3	0,2%
IV	-	-	69,3	4,7%
2016 I*	-	-	103,6	-1,6%

* Données provisoires

Source : Statistics Belgium, déclarations à la TVA

Tableau 7-24 : Indices des prix à la production (articles d'habillement) (Nace-BEL 18)*

	2010=100	Variation en %			
2005	89,2	4,3%			
2006	89,6	0,4%			
2007**	95,1	6,1%			
2008	95,4	0,2%			
2009	98,4	3,2%			
2010	100,0	1,6%			
2011	102,1	2,1%			
2012	103,2	1,1%			
2013	103,2	0,0%			
2014	103,4	0,1%			
2015	104,5	1,1%			
2014 J	103,8				
F	103,6				
M	103,5	T 1	-0,3%		
A	103,5				
M	103,4				
J	103,3	T 2	0,0%	S 1	-0,2%
J	103,3				
A	103,3				
S	103,2	T 3	0,2%		
O	103,2				
N	103,0				
D	103,1	T 4	0,6%	S 2	0,4%
2015 J	103,7				
F	103,9				
M	103,9	T 1	0,2%		
A	103,8				
M	104,1				
J	104,1	T 2	0,5%	S 1	0,4%
J	104,5				
A	105,1				
S	105,2	T 3	1,6%		
O	105,2				
N	105,3				
D	105,5	T 4	2,2%	S 2	1,9%
2016 J	106,2				
F	106,5				
M	106,4	T 1	2,5%		

* Industrie de l'habillement, fourrures exclues.

** La montée exceptionnelle des prix en janvier 2007 est la conséquence d'une modification dans la composition de l'index.

Source : Statistics Belgium

Tableau 7-25 : Enquête de conjoncture BNB : évaluation des stocks, les commandes intérieures et extérieures et prévisions de l'emploi dans l'industrie de l'habillement

		Stocks (*)	Commandes intérieures (**)	Commandes extérieures (**)	Perspectives d'emploi (***)	Durée moyenne d'activité assurée (mois)	Données brutes désaisonnalisées
2013	J	21,0	-12,0	16,9	-19,9	2,36	-19,5
	F	6,5	3,1	-49,7	-29,8	2,24	-26,9
	M	-4,3	-32,9	7,1	-24,6	2,11	-19,4
	A	11,8	-7,2	-30,4	-35,4	2,21	-32,5
	M	-14,1	-5,8	-50,2	-28,3	1,51	-17,0
	J	13,9	-19,5	-43,3	-40,3	1,76	-29,0
	J	5,9	-2,6	-38,9	-29,4	1,87	-20,4
	A	-40,7	-30,3	-17,4	-38,3	1,71	-14,4
	S	-25,8	-36,4	-11,1	-37,7	1,59	-21,5
	O	-19,2	-32,0	-13,1	-43,0	1,68	-25,4
	N	-8,0	-39,9	-15,0	-25,6	1,71	-24,1
	D	-1,1	-42,8	-55,2	-47,1	1,79	-34,1
2014	J	-21,8	-41,4	-44,5	-40,0	1,80	-29,6
	F	-18,6	-25,1	-10,1	-32,0	1,83	-10,2
	M	26,4	-32,8	-31,3	-27,3	1,97	-22,5
	A	-4,2	-30,3	13,9	-28,0	1,90	-10,5
	M	20,6	-9,8	-26,4	-29,2	1,8	-18,6
	J	-1,6	-21,9	-0,4	-34,0	1,8	-21,6
	J	0,8	-51,5	-35,2	-47,6	1,8	-31,1
	A	-4,2	-3,4	9,8	-12,5	1,7	-15,2
	S	4,2	-21,2	6,7	-15,4	1,6	-20,7
	O	9,9	-34,4	0,0	-14,9	1,8	-21,0
	N	-9,7	-3,9	-20,6	-37,2	1,6	-26,7
	D	8,5	-23,1	6,8	-63,3	1,6	-41,5
2015	J	14,4	-36,5	-63,3	-45,4	1,8	-43,3
	F	12,8	-28,3	-29,6	-32,8	1,7	-26,5
	M	4,1	-14,0	-24,5	-18,0	1,5	-23,8
	A	24,0	-24,7	-12,3	-22,0	1,8	-29,3
	M	19,2	-30,5	13,9	-20,9	1,8	-24,3
	J	13,4	-42,1	-47,8	-31,8	1,6	-29,0
	J	20,1	1,8	-42,3	-37,6	1,6	-33,3
	A	33,3	-49,1	-82,5	-39,1	1,5	-41,0
	S	39,0	-28,7	-62,6	-45,6	1,6	-33,3
	O	-17,7	-19,1	-50,0	-33,1	1,6	-17,7
	N	-7,0	-31,6	-2,7	-17,7	1,5	-22,4
	D	-12,0	-39,5	-38,4	-42,6	1,7	-21,9
2016	J	44,5	-26,0	-42,1	-46,4	1,7	-45,8
	F	-13,5	-29,8	-44,3	-45,0	1,7	-27,9
	M	4,4	-31,5	-46,8	-56,7	2,8	-39,4
	A	-9,0	-41,8	-1,3	-52,6	1,7	-35,4
	M	-16,4	-28,1	-0,5	-64,5	1,6	-40,5

(*) Solde des réponses indiquant que le stock est supérieur à la normale ou inférieur.

(**) Solde des réponses indiquant une hausse ou une baisse.

(***) Solde des réponses indiquant une hausse ou une baisse de leur emploi dans les trois mois suivants.

Source : BNB

Tableau 7-26 : Taux d'utilisation des capacités de production et obstacles à la production en raison d'une demande insuffisante dans l'industrie de l'habillement

	Taux d'utilisation des capacités de production	Pourcentage des entreprises se heurtant à des obstacles à la production en raison d'une demande insuffisante
1998	70,0%	72,8%
1999	67,0%	70,5%
2000	67,0%	66,0%
2001	69,0%	60,5%
2002	65,0%	60,3%
2003	65,0%	68,8%
2004	62,6%	64,5%
2005	61,9%	58,8%
2006	74,7%	47,8%
2007	74,2%	56,8%
2008	71,1%	68,8%
2009	64,9%	71,3%
2010	67,2%	72,3%
2011	69,8%	62,3%
2012	68,1%	73,6%
2013	73,1%	68,2%
2014	71,8%	73,6%
2015	61,7%	70,0%
2010 J	66,9%	78%
A	59,6%	78%
J	73,4%	61%
O	69,0%	72%
2011 J	71,0%	52%
A	67,4%	58%
J	70,9%	59%
O	69,8%	80%
2012 J	72,8%	67%
A	56,4%	73%
J	71,8%	71%
O	71,2%	83%
2013 J	71,5%	68%
A	75,9%	69%
J	76,4%	59%
O	68,6%	76%
2014 J	69,9%	77%
A	73,9%	71%
J	74,0%	68%
O	69,5%	79%
2015 J	59,1%	73%
A	60,8%	79%
J	64,6%	73%
O	62,5%	56%
2016 J	54,4%	74%
A	58,1%	86%

Source : Banque nationale - Enquêtes sur les capacités de production

Tableau 7-27 : Investissements dans l'industrie de l'habillement (Nace-BEL 14)

	Habillement (Nace 14)		Habillement fourrures exclues (141)	
	x 1.000.000 EUR	Variation en %	x 1.000.000 EUR	Variation en %
2005	25,0	-	21,4	-
2006	21,9	-12,4%	20,3	-5,4%
2007	22,8	4,3%	21,7	7,0%
2008	21,0	-8,2%	20,0	-8,0%
2009	24,2	15,2%	22,8	14,1%
2010	21,2	-12,2%	20,3	-10,8%
2011	23,5	10,9%	22,1	8,5%
2012	20,3	-13,9%	19,7	-10,8%
2013	13,4	-	12,3	-37,2%
2014	12,7	-4,8%	12,1	-2,0%
2015	-	-	-	-
2010 I	6,4	48,5%	6,2	50,3%
II	2,8	-49,2%	2,6	-47,6%
III	7,2	-22,8%	7,1	-20,6%
IV	4,8	-3,4%	4,5	-7,1%
2011 I	5,2	-18,8%	4,9	-20,6%
II	5,3	86,8%	5,0	91,0%
III	5,9	-18,4%	5,8	-18,5%
IV	7,2	49,5%	6,5	43,4%
2012 I	5,0	-3,4%	4,9	-0,2%
II	5,8	10,8%	5,7	14,5%
III	5,0	-15,2%	4,8	-17,0%
IV	-	-	4,3	-33,5%
2013 I	3,7	-25,4%	3,6	-27,0%
II	3,4	-41,7%	2,9	-48,3%
III	3,5	-29,6%	3,3	-31,9%
IV	2,8	-	2,6	-39,7%
2014 I	3,1	-17,6%	2,6	-25,8%
II	3,1	-8,3%	3,0	2,3%
III	2,4	-32,4%	2,3	-28,7%
IV	4,2	52,0%	4,1	59,4%
2015 I	5,3	71,8%	5,0	88,6%
II	-	-	-	-
III	3,4	41,1%	-	-
IV	-	-	4,5	8,8%
2016 I*	-	-	6,7	33,9%

* Chiffres provisoires

Source : Statistics Belgium, déclarations à la TVA

Tableau 7-28 : Investissements dans l'industrie de la bonneterie et de la confection

1. Evolution des investissements par rapport à l'année précédente			2. Répartition des investissements selon la finalité économique (en % du total des investissements)				
			Investissements de remplacement	Investissements d'extension	Investissements de rationalisation	Autres + indéterminé	
			2007 Réalisations	87%	12%	1%	0%
2008	Réalisations	-15,7%	2008 Réalisations	68%	31%	1%	0%
2009	Réalisations	73,3%	2009 Réalisations	8%	90%	0%	2%
2010	Réalisations	-48,9%	2010 Réalisations	57%	43%	0%	0%
2011	Réalisations	57,6%	2011 Réalisations	12%	86%	-	2%
2012	Réalisations	118,7%	2012 Réalisations	7%	93%	-	-
2013	Réalisations	-53,8%	2013 Réalisations	59%	36%	-	5%
2014	Réalisations	26,1%	2014 Réalisations	34%	66%	-	-
2015	Estimations	150,5%	2015 Estimations	43%	57%	-	-
2016	Prévisions	-25,9%	2016 Prévisions	72%	19%	-	-

Source : BNB, Enquête sur les investissements printemps 2016

Tableau 7-29 : Emploi dans l'industrie de l'habillement et de la confection*

	Total	en %	Ouvriers	en %	Employés	en %
1990	37.655					
1991	34.972	-7,1%				
1992	31.451	-10,1%				
1993	29.523	-6,1%				
1994	28.312	-4,1%				
1995	26.504	-6,4%				
1996	25.000	-5,7%				
1997	24.200	-3,2%				
1998	23.066	-4,7%				
1999	21.527	-6,7%				
2000	20.279	-5,8%				
2001	19.477	-4,0%				
2002	17.867	-8,3%				
Données 1^{er} trimestre						
2003*	19.544		13.751		5.793	
2004	18.495	-5,4%	12.966	-5,7%	5.529	-4,6%
2005	18.252	-1,3%	12.572	-3,0%	5.680	2,7%
2006	17.677	-3,2%	11.897	-5,4%	5.780	1,8%
2007	17.072	-3,4%	11.152	-6,3%	5.920	2,4%
2008	17.340	1,6%	11.035	-1,0%	6.305	6,5%
2008 4e trimestre	16.523		10.452		6.071	
2009	16.317	-5,9%	10.274	-6,9%	6.043	-4,2%
2009 4e trimestre	15.554	-5,9%	9817	-6,1%	5.737	-5,5%
2010	15.483	-5,1%	9646	-6,1%	5.837	-3,4%
2011	15.206	-1,8%	9435	-2,2%	5.771	-1,1%
2011 2e trimestre	15.079		9334		5.745	
2011 3e trimestre	15.294		9429		5.865	
2011 4e trimestre	14.953		9145		5.808	
2012	14.787	-2,8%	9081	-3,8%	5.706	-1,1%
2012 2e trimestre	14.698	-2,5%				
2012 4e trimestre	14.029	-6,2%	8638	-5,5%	5.391	-7,2%
2013 2e trimestre	13.721	-6,6%	8326		5.395	
2013 4e trimestre	13.309	-5,1%	7966	-7,8%	5.343	-0,9%
2014	13.196		7841		5.355	
2e trimestre	13.590	-1,0%	8088	-2,9%	5.502	2,0%
3e trimestre	13.342		7948		5.394	
2015	13.156	-0,3%	7722	-1,5%	5.434	1,5%
3e trimestre	13.168	-1,3%	7753	-2,5%	5.415	0,4%
4e trimestre	12.992		7583		5.409	

* A partir de 2003 : données de la Banque-carrefour. Les chiffres du Fonds concernent les déclarations en fonction de la description des compétences des commissions paritaires 109 et 215. Jusqu'à 2002, le Fonds puisait ses données dans les déclarations à l'ONSS (que les employeurs devaient envoyer au Fonds). Etant donné qu'environ 700 entreprises ne transmettaient jamais ces données, les chiffres antérieurs à 2003 sont inférieurs à l'emploi réel. On ne tient pas compte des départs éventuels en cours de trimestre.

Source : Fonds social et de garantie

Tableau 7-30 : Travailleurs occupés dans l'industrie de l'habillement (données ONSS, par trimestre)

	Ouvriers	Variation par rapport à l'année précédente	Employés	Variation par rapport à l'année précédente	Total	Variation par rapport à l'année précédente
2002	6.365		2.160		8.525	
2003	5.828	-8,4%	2.131	-1,3%	7.959	-6,6%
2004	5.081	-12,8%	1.910	-10,4%	6.991	-12,2%
2005	4.604	-9,4%	1.902	-0,4%	6.506	-6,9%
2006	4.172	-9,4%	1.915	0,7%	6.087	-6,4%
2007	3.959	-5,1%	2.009	4,9%	5.967	-2,0%
2008*	4.056	2,5%	2.066	2,9%	6.122	2,6%
2009	3.679	-9,3%	1.949	-5,7%	5.627	-8,1%
2010	3.344	-9,1%	1.909	-2,0%	5.253	-6,6%
2011	3.099	-7,3%	1.877	-1,7%	4.976	-5,3%
2012	2.691	-13,2%	1.738	-7,4%	4.429	-11,0%
2013	2.366	-12,1%	1.642	-5,6%	4.008	-9,5%
2014	2.158	-8,8%	1.342	-18,3%	3.500	-12,7%
2015	1.974	-8,5%	1.334	-0,5%	3.308	-5,5%
2010 I	3.432	-10,1%	1.906	-5,9%	5.338	-8,6%
II	3.378	-10,0%	1.907	-2,7%	5.285	-7,5%
III	3.313	-8,8%	1.918	0,5%	5.231	-5,6%
IV	3.253	-7,5%	1.905	0,2%	5.158	-4,8%
2011 I	3.202	-6,7%	1.894	-0,6%	5.096	-4,5%
II	3.172	-6,1%	1.852	-2,9%	5.024	-4,9%
III	3.088	-6,8%	1.894	-1,3%	4.982	-4,8%
IV	2.932	-9,9%	1.868	-1,9%	4.800	-6,9%
2012 I	2.877	-10,1%	1.824	-3,7%	4.701	-7,8%
II	2.719	-14,3%	1.710	-7,7%	4.429	-11,8%
III	2.619	-15,2%	1.717	-9,3%	4.336	-13,0%
IV	2.547	-13,1%	1.702	-8,9%	4.249	-11,5%
2013 I	2.505	-12,9%	1.665	-8,7%	4.170	-11,3%
II	2.432	-10,6%	1.636	-4,3%	4.068	-8,2%
III	2.309	-11,8%	1.625	-5,4%	3.934	-9,3%
IV	2.218	-12,9%	1.640	-3,6%	3.858	-9,2%
2014 I	2.202	-12,1%	1.342	-19,4%	3.544	-15,0%
II	2.172	-10,7%	1.351	-17,4%	3.523	-13,4%
III	2.157	-6,6%	1.339	-17,6%	3.496	-11,1%
IV	2.102	-5,2%	1.334	-18,7%	3.436	-10,9%
2015 I	2.010	-8,7%	1.348	0,4%	3.358	-5,2%
II	2.001	-7,9%	1.339	-0,9%	3.340	-5,2%
III	1.958	-9,2%	1.341	0,1%	3.299	-5,6%
IV	1.927	-8,3%	1.309	-1,9%	3.236	-5,8%

* A partir de 2008, selon la catégorie 14 dans la nomenclature Nace-BEL 2008

Source : ONSS, statistiques centralisées

Tableau 7-31 : Chômage dans l'industrie de l'habillement

	Chômage temporaire**	Variation par rapport à la période correspondante de l'année précédente				DEI*
2012 J	2.839					1.513
F	2.585					1.507
M	2.532	T 1	-2,5%			1.474
A	2.711					1.442
M	2.021					1.441
J	2.191	T 2	1,5%	S 1	-0,7%	1.445
J	1.818					1.447
A	1.770					1.439
S	2.640	T 3	1,4%			1.383
O	1.978					1.306
N	2.403					1.276
D	2.334	T 4	-10,7%	S 2	-5,3%	1.247
2013 J	2.429					1.202
F	2.742					1.175
M	2.940	T 1	1,9%			1.138
A	2.388					1.149
M	2.238					1.129
J	2.448	T 2	2,2%	S 1	-0,7%	1.124
J	1.315					1.145
A	2.024					1.155
S	2.216	T 3	-10,8%			1.131
O	1.622					1.120
N	2.432					1.134
D	1.769	T 4	-13,3%	S 2	-12,1%	1.151
2014 J	1.960					1.151
F	2.202					911
M	2.396	T 1	-19,1%			1.115
A	1.580					1.099
M	1.621					1.077
J	1.616	T 2	-31,9%	S 1	-0,7%	1.071
J	906					1.071
A	1.736					1.065
S	1.741	T 3	-21,1%			1.039
O	1.585					1.032
N	2.107					1.031
D	1.423	T 4	-12,2%	S 2	-16,5%	1.028
2015 J	2.146					1.046
F	2.046					1.046
M	1.965	T 1	-6,1%			1.033
A	1.431					998
M	1.411					979
J	1.132	T 2	-17,5%	S 1	-0,7%	974
J	848					979
A	1.373					979
S	1.281	T 3	-20,1%			941
O	1.584					920
N	1.824					910
D	1.136	T 4	-11,2%	S 2	-15,3%	892
2016 J	2.089					891
F	1.786					855
M	1.457	T 1	-13,4%			843
A	1.607					845
M						844

* Demandeurs d'emploi inoccupés

Source : Office national de l'emploi

Tableau 7-32 : Commerce extérieur d'articles d'habillement par pays et par zone

	Exportations								Importations							
	2015	2014	2013	2012	2015	2014	2013	2012	2015	2014	2013	2012	2015	2014	2013	2012
	x 1.000.000 EUR	x 1.000.000 EUR	x 1.000.000 EUR	x 1.000.000 EUR	2014	2013	2012	2011	x 1.000.000 EUR	x 1.000.000 EUR	x 1.000.000 EUR	x 1.000.000 EUR	2014	2013	2012	2011
Union Européenne (27)	3.080,8	2.786,3	2.592,6	2.507,0	10,6%	7,5%	3,4%	-11,6%	1.642,2	1.726,0	1.650,7	1.609,6	-4,9%	4,6%	2,6%	-5,3%
dont :																
Allemagne	343,7	344,8	319,1	315,4	-0,3%	8,1%	1,2%	-8,3%	378,2	383,0	375,2	361,1	-1,3%	2,1%	3,9%	-7,7%
Espagne	130,5	134,7	146,4	137,7	-3,1%	-8,0%	6,3%	-14,2%	132,3	123,9	107,2	98,8	6,7%	15,6%	8,5%	2,8%
France	1.475,6	1.256,4	1.215,4	1.241,2	17,4%	3,4%	-2,1%	-9,3%	357,1	367,3	348,4	349,8	-2,8%	5,4%	-0,4%	-8,0%
Royaume-Uni	232,6	223,3	194,1	197,1	4,1%	15,1%	-1,5%	-20,5%	67,0	76,6	67,4	60,0	-12,6%	13,7%	12,3%	12,9%
Italie	226,6	197,0	182,1	179,0	15,0%	8,2%	1,7%	-11,6%	151,2	182,2	179,5	184,1	-17,0%	1,5%	-2,5%	2,1%
Pays-Bas	355,7	322,0	258,8	191,3	10,5%	24,4%	35,3%	-25,5%	324,1	362,0	361,1	357,9	-10,5%	0,2%	0,9%	-3,4%
Pologne	36,3	38,1	28,9	34,0	-4,7%	31,9%	-15,2%	55,7%	41,1	41,9	34,8	36,1	-1,9%	20,6%	-3,7%	-27,7%
Hongrie	7,1	7,9	7,1	5,7	-9,8%	10,9%	24,1%	-22,8%	4,3	3,0	2,6	2,1	42,3%	16,9%	21,1%	-8,8%
Tchéquie	19,6	16,7	14,2	16,6	17,2%	17,5%	-14,1%	-57,5%	8,4	9,6	11,1	13,0	-12,6%	-13,1%	-14,7%	-12,4%
Bulgarie	12,7	10,0	9,5	2,7	26,8%	5,7%	246,6%	128,7%	28,2	34,7	22,9	11,7	-18,8%	51,7%	95,2%	-8,8%
Roumanie	24,9	18,6	10,7	4,9	34,3%	72,7%	117,5%	-9,2%	19,0	13,5	12,8	11,5	40,5%	5,8%	10,6%	-12,9%
Europe du sud et occidentale	47,6	51,4	57,5	64,9	-7,3%	-10,6%	-11,5%	-41,5%	132,4	163,6	162,4	134,9	-19,0%	0,7%	20,4%	-10,9%
hors UE, dont :																
Suisse	15,2	18,1	15,5	20,5	-15,8%	16,7%	-24,5%	-53,8%	12,1	14,2	21,9	21,0	-15,0%	-35,1%	4,5%	82,3%
Turquie	25,0	27,1	33,8	32,0	-7,7%	-19,8%	5,8%	-29,9%	119,0	148,9	139,7	113,8	-20,0%	6,6%	22,7%	-18,6%
Europe orientale et centrale	8,9	13,7	15,6	15,2	-35,1%	-12,4%	2,9%	7,9%	29,5	26,6	29,1	28,9	11,0%	-8,5%	0,6%	-11,9%
dont :																
ex-URSS	3,8	7,3	8,1	9,6	-47,9%	-9,1%	-16,3%	-21,6%	0,0	0,0	0,0	0,0	-41,7%	20,0%	100,0%	-72,2%
Ukraine	3,2	4,4	4,7	3,2	-26,1%	-5,9%	43,2%	34,2%	19,2	18,9	18,9	18,9	1,2%	0,3%	0,1%	-12,2%
Sud-Est asiatique	46,2	43,9	43,4	42,1	5,4%	1,1%	3,3%	3,5%	1.477,0	1.514,1	1.314,7	1.184,1	-2,5%	15,2%	11,0%	-8,7%
dont :																
Chine	12,5	14,6	14,7	12,3	-14,1%	-0,7%	19,3%	-10,9%	803,0	772,7	663,9	673,1	3,9%	16,4%	-1,4%	-21,2%
Bangladesh	2,6	1,2	2,7	2,2	121,3%	-57,3%	24,9%	44,3%	258,5	321,2	256,7	153,9	-19,5%	25,1%	66,8%	22,7%
Inde	0,6	0,5	0,4	0,3	13,3%	19,4%	31,4%	351,4%	106,5	107,8	128,5	104,8	-1,2%	-16,1%	22,6%	6,9%
Pakistan	0,0	0,0	0,0	0,0	187,5%	-11,1%	38,5%	-87,1%	55,0	56,0	56,0	51,1	-1,9%	0,0%	9,7%	-2,3%
Indonésie	0,2	0,2	0,4	0,3	-11,5%	-56,2%	28,1%	48,3%	62,3	66,3	58,1	57,7	-6,0%	14,0%	0,6%	22,3%
Thaïlande	3,8	2,0	0,7	0,3	92,5%	171,2%	139,7%	-13,8%	22,6	23,4	18,3	22,2	-3,2%	27,9%	-17,6%	61,8%
Japon	11,0	11,6	11,9	15,3	-4,6%	-3,1%	-21,9%	-5,2%	1,2	0,9	1,0	1,2	42,7%	-12,6%	-15,5%	-20,3%
Afrique du Nord	17,4	18,5	20,4	22,7	-6,0%	-9,4%	-10,0%	-12,3%	157,5	170,5	192,9	212,3	-7,6%	-11,6%	-9,1%	-14,4%
dont :																
Tunisie	15,6	16,6	18,1	20,7	-5,9%	-8,0%	-12,6%	-13,5%	118,1	126,9	146,7	159,1	-6,9%	-13,5%	-7,7%	-14,1%
Maroc	1,0	1,1	1,3	0,7	-8,8%	-13,4%	69,4%	-40,9%	34,9	38,5	41,3	49,7	-9,3%	-6,8%	-17,0%	-15,0%
Amérique du Nord	24,3	19,1	17,6	30,2	27,6%	8,3%	-41,8%	2,1%	12,8	14,9	12,0	12,3	-14,4%	24,0%	-2,1%	-20,1%
dont :																
USA	20,3	15,0	14,5	22,8	35,0%	3,2%	-36,1%	4,0%	12,3	14,5	11,8	10,9	-15,2%	22,9%	7,7%	-23,9%
Amérique centrale et méridionale	2,3	2,3	2,2	1,6	-2,8%	7,7%	38,6%	-7,6%	21,7	15,1	6,8	4,4	43,4%	122,1%	54,3%	24,0%
Moyen-Orient	11,1	10,1	8,4	8,0	10,0%	19,3%	5,6%	4,4%	1,0	0,9	0,9	1,0	19,1%	-3,2%	-9,2%	-20,9%
Afrique (autre)	8,7	9,9	7,2	6,0	-12,3%	38,5%	19,4%	9,7%	13,3	16,8	18,4	8,9	-20,9%	-8,5%	106,3%	85,0%
Océanie	2,3	3,0	2,3	2,4	-23,6%	27,1%	-2,3%	-47,9%	0,1	0,1	0,1	0,2	40,7%	-27,2%	-43,7%	-11,6%
TOTAL	3.249,6	2.958,2	2.767,3	2.700,0	9,9%	6,9%	2,5%	-11,9%	3.487,6	3.648,6	3.388,0	3.196,5	-4,4%	7,7%	6,0%	-7,4%

Source : Creamoda (ICN)

Tableau 7-33 : Commerce extérieur d'articles d'habillement

		Importations totales		Exportations totales		Balance commerciale
		Variation		Variation		
		x 1.000.000 EUR	en %	x 1.000.000 EUR	en %	x 1.000.000 EUR
1997		2.522,8		1.837,9		-684,9
1998		2.557,8	1,4%	2.123,7	15,5%	-434,1
1999		2.695,7	5,4%	2.222,8	4,7%	-472,9
2000		3.021,0	12,1%	2.478,9	11,5%	-542,1
2001		3.288,8	8,9%	2.845,0	14,8%	-443,8
2002		3.317,3	0,9%	3.005,4	5,6%	-311,9
2003		3.290,9	-0,8%	2.932,7	-2,4%	-358,2
2004		3.221,5	-2,1%	2.891,5	-1,4%	-330,0
2005		3.573,2	10,9%	3.158,4	9,2%	-414,8
2006		3.675,7	2,9%	3.205,5	1,5%	-470,2
2007		3.683,9	0,2%	3.238,2	1,0%	-445,7
2008		3.864,0	4,9%	3.444,8	6,4%	-419,2
2009		3.407,9	-11,8%	2.973,0	-13,7%	-435,0
2010		3.133,0	-8,1%	2.855,6	-3,9%	-277,4
2011		3.453,4	10,2%	3.065,6	7,4%	-387,9
2012		3.196,5	-7,4%	2.700,0	-11,9%	-496,5
2013		3.388,0	6,0%	2.767,3	2,5%	-620,7
2014		3.648,6	7,7%	2.958,2	6,9%	-690,4
2015		3.487,6	-4,4%	3.249,6	9,9%	-238,0
2005	S 1	1.675,9	10,0%	1.476,3	17,2%	-199,6
	S 2	1.894,0	11,5%	1.682,0	3,1%	-212,0
2006	S 1	1.788,7	6,7%	1.534,4	3,9%	-254,3
	S 2	1.887,0	-0,4%	1.671,1	-0,7%	-215,9
2007	S 1	1.738,2	-2,8%	1.549,5	1,0%	-188,7
	S 2	1.945,7	3,1%	1.688,8	1,1%	-257,0
2008	S 1	1.797,5	3,4%	1.601,2	3,3%	-196,3
	S 2	2.066,5	6,2%	1.843,5	9,2%	-222,9
2009	S 1	1.774,5	-1,3%	1.516,0	-5,3%	-258,5
	S 2	1.633,4	-21,0%	1.457,0	-21,0%	-176,4
2010	S 1	1.479,8	-16,6%	1.321,0	-12,9%	-158,9
	S 2	1.653,1	1,2%	1.534,6	5,3%	-118,5
2011	S 1	1.703,3	15,1%	1.474,9	11,6%	-228,4
	S 2	1.750,1	5,9%	1.590,7	3,7%	-159,4
2012	S 1	1.622,9	-4,7%	1.299,9	-11,9%	-323,0
	S 2	1.573,6	-10,1%	1.400,1	-12,0%	-173,5
2013	S 1	1.630,7	0,5%	1.276,3	-1,8%	-354,5
	S 2	1.757,3	11,7%	1.491,0	6,5%	-266,2
2014	S 1	1.712,7	5,0%	1.364,4	6,9%	-348,2
	S 2	1.985,2	13,0%	1.560,1	4,6%	-425,1
2015	S 1	1.686,6	-1,5%	1.459,8	10,4%	-226,8
	S 2	1.856,2	-6,5%	1.851,5	18,7%	-4,6

Définition communautaire
Source : Creamoda (INR)

Tableau 7-34 : Commerce extérieur belge en vêtements et accessoires tissés par pays et par zone selon le concept national et communautaire (x 1 000 000 euros)

Exportations	Concept national					Concept communautaire
	2011	2012	2013	2014	2015	2015
Union européenne	1022,6	1021,4	1032,1	1034,7	1108,9	2808,0
France	369,6	364,3	341,4	316,7	359,6	1342,1
Allemagne	213,7	217,7	221,9	230,6	222,1	317,7
Royaume Uni	67,7	67,4	72,5	73,6	100,5	210,9
Pays-Bas	128,2	121,7	125,7	143,6	153,7	322,9
Italie	34,7	33,8	38,6	42,6	49,1	210,7
Reste UE	208,6	216,6	232,1	227,6	223,9	403,7
Reste du monde	154,0	127,3	102,2	107,8	106,9	151,7
Total	1176,6	1148,6	1134,3	1142,5	1215,8	2959,8
Importations	2011	2012	2013	2014	2015	2015
Union européenne	1439,8	1393,6	1442,3	1459,8	1369,9	1531,0
Allemagne	351,3	328,7	344,9	343,8	344,2	359,6
France	293,4	270,1	270,4	274,6	261,4	329,5
Pays-Bas	315,7	317,4	324,8	310,5	272,1	297,9
Reste UE	479,5	477,5	502,2	531,0	492,3	544,0
Reste Europe	90,4	76,8	81,7	81,2	58,7	157,6
Afrique du nord	139,4	118,4	111,0	90,7	80,1	151,4
Asie	443,1	393,9	395,5	469,2	441,4	1377,8
Chine	222,7	199,3	192,7	223,5	223,6	714,8
Reste Asie	220,5	194,5	202,9	245,7	217,8	663,0
Reste du monde	16,3	12,4	16,2	20,5	26,5	45,7
Total	2129,0	1995,0	2046,8	2121,5	1976,6	3263,4

Sources : Creamoda et BNB (ICN)

Tableau 7-35 : Chiffre d'affaires dans le commerce de détail de textiles et d'articles d'habillement (Nace-BEL 4771 en 4751)

	Habillement		Textiles	
	x 1.000.000 EUR	Variation en %	x 1.000.000 EUR	Variation en %
2005	5.044,6	-	565,7	-
2006	5.345,3	6,0%	557,4	-1,5%
2007	5.858,5	9,6%	556,2	-0,2%
2008	5.689,5	-2,9%	519,5	-6,6%
2009	5.774,9	1,5%	595,4	14,6%
2010	6.003,7	4,0%	624,7	4,9%
2011	6.324,0	5,3%	642,2	2,8%
2012	6.553,0	3,6%	674,1	5,0%
2013	6.857,6	3,4%	633,5	-0,5%
2014	7.196,6	4,9%	582,4	-8,1%
2015	7.189,2	-0,1%	571,1	-1,9%
2010 T 1	1.487,8	3,4%	156,0	8,5%
T 2	1425,2	2,1%	144,3	4,6%
T 3	1565,4	7,8%	152,7	7,3%
T 4	1.525,3	1,7%	171,7	0,2%
2011 T1	1.543,2	3,7%	160,4	2,8%
T 2	1.559,9	9,5%	144,9	0,4%
T 3	1.591,8	1,7%	159,4	4,4%
T 4	1.629,0	6,8%	177,6	3,4%
2012 T 1	1.693,0	9,7%	157,4	-1,9%
T 2	1.588,4	1,8%	144,1	-0,6%
T 3	1.645,3	3,4%	150,2	-5,7%
T 4	1.702,3	4,5%	184,8	4,1%
2013 T 1	1.602,3	-5,4%	152,3	-3,3%
T 2	1.591,4	0,2%	147,5	2,4%
T 3	1.807,7	9,9%	155,1	3,2%
T 4	1.856,3	9,0%	178,7	-3,3%
2014 T 1	1.719,1	7,3%	144,7	-5,0%
T 2	1.836,0	15,4%	136,7	-7,3%
T 3	1.767,7	-2,2%	140,2	-9,6%
T 4	1.873,8	0,9%	160,8	-10,0%
2015 T 1	1.799,1	4,7%	142,5	-1,5%
T 2	1.751,7	-4,6%	134,1	-1,9%
T 3	1.736,4	-1,8%	136,5	-2,6%
T 4	1.902,0	1,5%	158,0	-1,8%
2016 T 1*	1.744,8	-3,0%	138,5	-2,8%

* Chiffres provisoires

Source : Statistics Belgium, déclarations à la TVA

Tableau 7-36 : Prix à la consommation des vêtements

Habillement		Variation en %			
2013=100					
2006	99,0				0,1%
2007	99,3				0,4%
2008	100,1				0,7%
2009	101,0				0,9%
2010	101,5				0,5%
2011	102,4				0,9%
2012	103,6				1,1%
2013	100,0				-3,5%
2014	101,1				1,1%
2015	101,5				0,4%
2014 J	101,3				
F	101,1				
M	101,2	T 1	1,9%		
A	101,1				
M	101,2				
J	101,2	T 2	1,6%	S 1	1,8%
J	100,8				
A	101,0				
S	101,2	T 3	0,9%		
O	101,1				
N	101,2				
D	101,2	T 4	0,1%	S 2	1,0%
2015 J	101,8				
F	101,8				
M	101,9	T 1	0,6%		
A	101,9				
M	101,9				
J	102,0	T 2	0,7%	S 1	0,7%
J	101,3				
A	101,1				
S	101,0	T 3	0,1%		
O	101,1				
N	101,2				
D	101,3	T 4	0,0%	S 2	1,0%
2016 J	102,6				
F	102,4				
M	102,5	T 1	0,6%		
A	102,8				
M	102,9				

Source : Statistics Belgium

Tableau 7-37 : Ventes de textiles et d'articles d'habillement dans le commerce de détail* (indices)

	En valeur			Quantité			Déflateur		
	2010 = 100		Var. %	1995 = 100		Var. %	1995 = 100		Var. %
1998	63		-	91		-	90,6		-
1999	65		2,7%	92		0,4%	91,6		1,1%
2000	70		8,6%	97		5,6%	92,3		0,7%
2001	72		2,0%	97		0,8%	93,4		1,3%
2002	68		-4,8%	96		-2,0%	94,5		1,1%
2003	65		-4,3%	93		-2,7%	95,4		0,9%
2004	67		2,4%	93		0,5%	96,1		0,8%
2005	70		5,2%	95		1,5%	96,8		0,7%
2006	75		7,2%	93		-2,4%	96,6		-0,2%
2007	90		18,8%	97		4,9%	97,2		0,6%
2008	92		2,5%	100		3,3%	98,3		1,1%
2009	95		3,9%	101		0,3%	99,2		0,9%
2010	100		4,9%	100		-0,6%	100,0		0,8%
2011	104		3,8%	102		2,1%	101,2		1,2%
2012	107		3,5%	104		1,5%	102,5		1,3%
2013	103		-3,9%	104		0,0%	99,7		-2,7%
2014	105		1,4%	105		1,3%	99,8		0,1%
2013 J	122			123			99,3		
F	73			74			98,9		
M	103	T1	-9,0%	104	T1	-6,3%	98,9	T1	-2,9%
A	105			106			99,1		
M	101			102			99,4		
J	99	T2	-2,7%	100	T2	0,0%	99,4	T2	-2,8%
J	124			124			99,5		
A	81			82			99,8		
S	114	T3	1,0%	114	T3	3,8%	100,1	T3	-2,6%
O	106			105			100,5		
N	98			97			100,7		
D	113	T4	-4,5%	112	T4	-2,1%	100,7	T4	-2,5%
2014 J	124			125			99,9		
F	77			77			99,8		
M	109	T1	3,8%	109	T1	3,1%	99,8	T1	0,8%
A	110			110			99,8		
M	104			104			99,9		
J	98	T2	2,0%	98	T2	1,5%	99,8	T2	0,5%
J	120			121			99,6		
A	91			92			99,7		
S	100	T3	-2,3%	100	T3	-2,2%	99,8	T3	-0,1%
O	113			113			99,8		
N	94			94			99,9		
D	118	T4	2,4%	118	T4	3,1%	99,9	T4	-0,7%
2015 J	126			126			100,2		
F	78			78			100,1		
M	103	T1	-0,9%	103	T1	-1,3%	100,3	T1	0,4%
A	115			114			100,3		
M	103			103			100,3		
J	102	T2	2,5%	102	T2	2,0%	100,4	T2	0,5%
J	126			126			99,8		
A	80			81			99,6		
S	117	T3	3,7%	117	T3	3,5%	99,6	T3	0,0%
O	117			117			99,8		
N	89			89			99,9		
D	119	T4	0,3%	119	T4	0,2%	99,9	T4	-0,1%
2016 J	124			124			100,7		
F	75			75			100,6		
M	98	T1	-3,3%	98	T1	-3,1%	100,7	T1	0,5%

* Chaussures incluses

Source : SPF Economie, Statistics Belgium

Tableau 7-38 : Entretien du textile : Chiffre d'affaires et investissements (Nace-BEL 9601)

	Chiffre d'affaires		Investissements	
	x 1.000.000 EUR	Variation en %	x 1.000.000 EUR	Variation en %
2005	562,7	-	61,5	-
2006	566,8	0,7%	56,9	-7,5%
2007	572,3	1,0%	57,6	1,2%
2008	591,1	3,3%	61,4	6,7%
2009	588,6	-0,4%	48,0	-21,8%
2010	581,0	-1,3%	47,7	-0,7%
2011	621,1	6,9%	56,2	17,9%
2012	645,9	4,0%	57,0	1,5%
2013	637,4	-1,0%	54,7	-5,5%
2014	631,2	-1,0%	53,5	-2,3%
2015	651,4	3,2%	66,2	23,8%
2010 T 1	139,1	-4,0%	11,9	-7,1%
T 2	147,2	-0,9%	11,9	12,5%
T 3	142,6	0,0%	10,2	17,0%
T 4	152,2	-0,3%	13,6	-14,1%
2011 T 1	144,5	3,9%	16,6	38,9%
T 2	154,1	4,7%	13,7	15,9%
T 3	157,1	10,2%	11,2	9,3%
T 4	165,4	8,7%	14,7	7,6%
2012 T 1	158,1	9,4%	16,9	2,1%
T 2	162,3	5,4%	13,0	-5,2%
T 3	154,4	-1,8%	10,5	-6,2%
T 4	169,3	2,3%	17,4	18,9%
2013 T 1	154,8	-2,1%	13,9	-18,2%
T 2	158,3	-2,5%	14,3	9,6%
T 3	156,4	1,3%	12,6	20,0%
T 4	167,9	-0,8%	14,0	-19,8%
2014 T 1	153,7	-0,7%	14,6	5,5%
T 2	158,5	0,1%	12,4	-13,4%
T 3	150,8	-3,6%	10,4	-17,3%
T 4	168,3	0,2%	16,1	15,0%
2015 T 1	155,9	1,5%	16,3	11,6%
T 2	167,9	5,9%	17,4	40,6%
T 3	157,6	4,5%	12,8	23,1%
T 4	170,0	1,1%	19,7	22,4%
2016 T 1*	160,7	6,5%	13,8	32,0%

* Chiffres provisoires

Source : Statistics Belgium, déclarations à la TVA